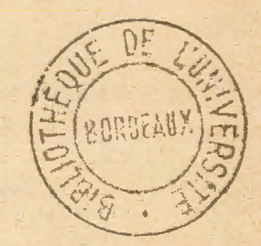
LE MUSÉON

REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES
TIJDSCHRIFT VOOR ORIËNTALISME

FONDÉ EN 1881 PAR GESTICHT IN 1881 DOOR

CH. DE HARLEZ

SUBVENTIONNÉ PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE
UITGEGEVEN MET STEUN DER UNIVERSITAIRE STICHTING



LIX, 1-4

MÉLANGES L. TH. LEFORT

LOUVAIN 1946 LEUVEN

BIBLIOTHÈQUE DU *MUSÉON*

Louvain, Bureaux du Muséon.
Leuven, Beheer van Le Muséon.

I. A. van Lantschoot, *Recueil des Colophons des manuscrits chrétiens d'Égypte*:
 Tome I. *Les Colophons coptes des manuscrits sahidiques.* 2 fascicules, 1929.
 Tome II (en préparation): *Les Colophons monolingues des manuscrits bohairiques.*

II. G. Ryckmans, *Les noms propres sud-sémitiques:*
 Tome I. *Répertoire analytique.* 1934, xxi-415 p.
 Tome II. *Répertoire alphabétique.* 1934, 134 p.
 Tome III. *Concordance générale des inscriptions sud-sémitiques.* 1935, xxiv-207 p.

III. J. Muyldermans, *A travers la tradition manuscrite d'Évagre le Pontique.* Essai sur les manuscrits grecs conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris. 1932, 96 p.

IV. Le Muséon, Tables des années 1882 à 1931, dressées par Arn. van Lantschoot (*Épuisé*).

V. Walter Couvreur, *De Hettitische Ḫ.* Een bijdrage tot de Studie van het Indo-Europeesche vocalisme (*Épuisé*).

VI. G. Ryckmans, *Grammaire accadienne.* 1938, xvii-110-27 p.

VII. É. Lamotte, *La Somme du Grand Véhicule d'Asaṅga* (*Mahāyānasaṃgraha*).
 Tome I. *Versions tibétaine et chinoise* (*Hiuan-tsang*) (*Épuisé*).
 Tome II. *Traduction et commentaire* (*Épuisé*).

VIII. P. Naster, *L'Asie Mineure et l'Assyrie aux VIIIe et VIIe siècles av. J.-C. d'après les Annales des rois Assyriens* (*Épuisé*).

IX. A. Ghilain, *Essai sur la langue Parthe, son système verbal, d'après les textes manichéens du Turkestan Oriental* (*Épuisé*).

X. C. Van den Eynde, *La Version Syriaque du commentaire de Grégoire de Nysse sur le Cantique des Cantiques* (*Épuisé*).

XI. A. J. Van Windekens, *Lexique étymologique des dialectes tokhariens.* 1941, lv-219 p.

XII. P. Naster, *Chrestomathie accadienne.* 1941, xvi-104 p.

XIII. St. Binon, *Les origines légendaires et l'histoire de Xéropotamou et de Saint-Paul le l'Athos* (publié par F. Halkin), 1942, xv-334 p.

XIV. B. L. Van Helmond, *Mas^coud du Ṭour ^cAbdin. Un mystique syrien du XVe siècle.* 1942, xiv-64-103* p.

XV. J. Masson, *La religion populaire dans le Canon bouddhique Pâli.* 1942, 156 p.

XVI. L. Th. Lefort, *Les vies coptes de Saint Pachôme et de ses premiers successeurs* (Traduction française), 1943, xci-432. p.

XVII. A. J. Van Windekens, *Morphologie comparée du Tokharien.* 1944, xviii-380. p.

XVIII. É. Lamotte, *Le Traité de la Grande Vertu de Sagesse de Nāgārjuna.* 1944, xxxii-620 p.

XIX. J. Vergote, *Phonétique historique de l'égyptien,* 1945, iv-150 p.

XX. M. Hofinger, *Étude sur le concile de Vaiśālī,* 1946, 300 p.

LE MUSÉON

REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES

TIJDSCHRIFT VOOR ORIËNTALISME

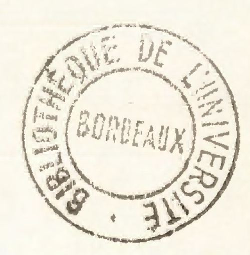
LE MUSÉON

REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES
TIJDSCHRIFT VOOR ORIËNTALISME

FONDÉ EN 1881 PAR GESTICHT IN 1881 DOOR

CH. DE HARLEZ

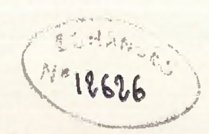
SUBVENTIONNÉ PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE
UITGEGEVEN MET STEUN DER UNIVERSITAIRE STICHTING



LIX, 1-4

MÉLANGES L. TH. LEFORT

LOUVAIN 1946 LEUVEN



tali delle Alpi abissine e della valle dello Ḥawāš ? Gli Ḥarlah, fra costoro ed i Somali, potrebbero essere stati gli abitanti del vero altipiano hararino, forse i discendenti delle colonie militari abissine che nel medio-evo tenevano soggetta la regione, ed una cui ultima sopravvivenza è il particolare linguaggio semitico della città [6]. Un tempo, sembrano essere stati l'elemento più notevole del sud-est : non soltanto la Storia delle guerre di re ʿAmda-Ṣyon ci parla di un re degli Ḥarlā (trad. PERRUCHON, pag. 49, cfr. pag. 110), ma — e sovra tutto — lo storico arabo-copto al-Mufaḍḍal, contemporaneo di ʿAmda-Ṣyon ma verisimilmente raccogliendo anche notizie più antiche, per indicare gli estremi confini degli Stati del *nağāšī* menziona il Dāmot (quello del Ghibié-Diddessa) e il paese degli Ḥarlah : il che consente di vedere in essi l'elemento caratteristico del sud-est, come il Dāmot lo era per il sud ovest. E con gli Ḥarlah debbonsi identificare i Karlah, che nel sec. XII Ibn Saʿīd, ripetuto poi da Abulfeda, dice occupare un posto distinto fra gli Abissini ed essere celebrati per la loro bellezza ?

Roma. C. CONTI ROSSINI.

6 Ad ogni modo veggasi E. CERULLI, *La Somalia nelle cronache etiopiche*, in *Africa Ital. II* (1929), pag. 264-265.

LA COMPOSITION LITTÉRAIRE
DES ENSEIGNEMENTS D'AMENEMHAT

Les *Enseignements d'Amenemhat* représentent une des œuvres les plus intéressantes et, malgré l'état défectueux dans lequel ils nous furent transmis, une des plus belles de la littérature égyptienne. J'ai tâché jadis [1] de replacer ce livre dans son cadre social et chronologique et j'ai attiré l'attention sur son caractère politique. J'ai montré qu'il doit être considéré comme une œuvre de propagande en faveur du second roi de la XII[e] dynastie, Sésostris I[er]. Dans ce livre, Amenemhat I[er], père de Sésostris, assassiné pendant l'absence de celui-ci, le désigne comme son successeur légitime ; l'ouvrage sert par conséquent à appuyer les prétentions au trône de Sésostris. Il adopte la forme d'une allocution du père à son fils et l'on a généralement admis l'authenticité historique de cette présentation [2] : on considérait donc les *Enseignements* comme une admonition, adressée par Amenemhat à son fils au moment où, après avoir échappé de justesse à un attentat, il lui lègue, vieux et désabusé, le pouvoir royal. Cette conception, toutefois,

1 Voir mon article *The Instruction of Amenemmes*, dans les *Mélanges Maspero* I (= *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, LXVI), pp. 847 sqq.

2 Par exemple, M. Gardiner (*Mélanges Maspero* I, p. 495) dit : In agreement with a general standpoint which I have explained elsewhere, I am inclined to accept the *Instruction of Amenemmes* I, at its face-value, and to believe that the actual author was none other than the great founder of the Twelfth Dynasty to whom it is assigned in the title.

est déjà intenable du seul fait que notre œuvre ne fait pas mention d'une tentative de meurtre avortée mais d'un attentat qui a bel et bien atteint son but. Il n'entre pas dans mes intentions de répéter ici les arguments allégués dans l'article précité. J'espère trouver l'occasion de revenir ailleurs sur cette question et de discuter les études qui ont paru entre-temps. M. Gunn[3] a ajouté à mes arguments quelques observations qui, me semble-t-il, confirment notablement mon point de vue ; d'autre part M. Volten[4] a avancé une thèse quelque peu différente de la mienne, basée toutefois sur une traduction et une interprétation que, pour des raisons d'ordre philologique, je ne puis accepter.

Je me propose d'étudier ici, non pas le contenu historique et politique, mais la valeur esthétique et la composition artistique de cette œuvre. En l'analysant nous constatons son caractère tout à fait particulier.

La classification basée sur les genres littéraires me paraît être la méthode la plus féconde pour étudier l'histoire des Belles-Lettres égyptiennes ; c'est cette méthode qu'Erman a déjà appliquée en ses grandes lignes dans l'ouvrage intitulé *Die Literatur der Aegypter*. Si donc nous voulons établir une pareille classification pour toutes les œuvres littéraires que l'Égypte nous a léguées, l'attribution de notre livre à un genre déterminé s'avère fort difficile. C'est une œuvre complexe et l'auteur se meut tantôt dans un domaine, tantôt dans un autre ; il ne s'est pas confiné dans les limites d'un seul genre littéraire. Il a formé son bouquet de fleurs cueillies dans chaque jardin où quelque chose

3 B. Gunn, *Notes on Ammenemes I*, dans *The Journal of Egyptian Archaeology*, XXVII (1941), pp. 2 sqq.

4 A. Volten, *Zwei altägyptische politische Schriften* (= *Analecta Aegyptiaca*, vol. IV, Copenhague 1945), pp. 104 sqq.

lui plaisait ; mais parce qu'il était un grand écrivain, il a fusionné les parties hétérogènes en une vraie et belle unité. Une unité et une beauté qui transparaissent encore malgré l'état lamentable dans lequel son œuvre est parvenue jusqu'à nous.

Car il manque encore bien des choses à son livre pour que nous puissions le traduire et le comprendre. Tous les manuscrits[5] sont récents et par conséquent corrompus ; il n'y en a qu'un seul qui soit assez correct, mais il ne donne un texte complet que pour les premières pages ; le reste est très fragmentaire et là où ce manuscrit fait défaut les autres exemplaires sont presque incompréhensibles. On a trouvé quelques fragments plus anciens, mais ils sont trop brefs pour être vraiment utiles. Aussi une grande partie de la seconde moitié de l'opuscule est-elle intraduisible. Malgré ces lacunes l'ouvrage est une des productions les plus importantes de la littérature égyptienne ; il est à la fois un des rares ouvrages de cette littérature qui appartienne à la littérature mondiale et qui puisse soutenir la comparaison avec la littérature d'autres peuples et d'autres époques. Notre opuscule est comme une statue mutilée qui malgré sa condition dégradée fait encore soupçonner les lignes sublimes, l'équilibre parfait de sa beauté originale.

***

5 Les textes entre autres chez G. Maspero, *Les enseignements d'Amenemhaît Ier à son fils Sanouasrît Ier*, (*Bibliothèque d'étude*, VI), Le Caire, 1914. Les plus anciens manuscrits chez A. H. Gardiner, *The Earliest Manuscripts of the Instruction of Amenemmes I*, dans *Mélanges Maspero* I (= *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, LXVI), pp. 479 sqq. Cf. aussi R. O. Faulkner, *Some Notes on ' The Teaching of Amenemmes I to his Son '*, (*Studies presented to F. Ll. Griffith*, Londres, 1932, pp. 69 sqq.).

La conception même des *Enseignements d'Amenemhat* est une idée originale. C'est Amenemhat, le père mort lui-même, qui proclame Sésostris son successeur légitime. Le roi assassiné soutient ce fils qu'il a élu comme successeur de toute l'autorité qu'il a acquise pendant un long et glorieux règne.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'aux yeux des Égyptiens cet appui n'est pas seulement moral, comme une déclaration pareille le serait pour nous. Si l'on veut bien comprendre le document que Sésostris fit composer, il faut tenir compte des idées que les Égyptiens avaient concernant la survivance des morts. D'après les croyances égyptiennes le défunt n'est pas un être qui garde sans doute une certaine existence, tout en ayant quitté pour toujours le monde des vivants, une ombre faible qui demeure dans un royaume des morts très éloigné, comme on se représente les ombres de l'Hadès homérique ou les habitants du Schéol de l'Ancien Testament. Au contraire les Égyptiens sont convaincus que le mort peut visiter la terre et qu'il exerce encore une puissance très réelle.

Et d'abord il peut protéger son propre tombeau où il continue à vivre. Il peut défendre sa demeure ; il peut tenir les violateurs à distance. A l'entrée des mastabas de l'Ancien Empire nous lisons souvent les menaces du mort contre ceux qui tentent de voler un objet du tombeau, ou d'abîmer les bas-reliefs ou les inscriptions[6]. Nous lisons par exemple : « En ce qui concerne ce tombeau que j'ai construit dans la nécropole de l'ouest, je l'ai construit sur un terrain pur c.-à-d. un terrain vierge où il n'y a pas encore d'autres tombes. Tout noble, tout dignitaire ou tout homme du commun qui détruira ne fût-ce qu'une seule pierre ou une seule brique dans ce tombeau à moi, je serai jugé avec lui par le grand dieu. Je saisirai sa nuque comme celle d'un oiseau et je ferai en sorte que tous les vivants sur la terre craignent les mânes qui demeurent dans l'ouest »[7]. Ce ne sont point de vaines menaces d'un impuissant. Le défunt est parfaitement capable de se défendre contre ses ennemis.

6 Une collection de ces formules se trouve dans H. SOTTAS, *La Préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 205, Paris, 1913) ; J. SAINTE FARE GARNOT, *L'appel aux vivants dans les textes funéraires égyptiens des origines à la fin de l'ancien empire* (*Publications de l'Institut français d'archéologie orientale, Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire*, t. IX, Le Caire, 1938).

7 K. SETHE, *Urkunden des Alten Reichs*, I 260.

Mais l'influence du mort s'étend plus loin. Le sort de sa maison et de sa famille l'intéressent encore. Les textes des pyramides déjà supplient le défunt : « Que vous fassiez prospérer votre maison après vous, que vous protégiez vos enfants contre le deuil ! »[8] Et beaucoup plus tard, dans un tombeau du Nouvel Empire, nous lisons le souhait : « Qu'il (le mort) voie sa maison des vivants afin de faire une protection pour ses enfants ! »[9] Aussi un chapitre du Livre des Morts a-t-il pour but de rendre possible le retour du mort ; c'est une formule magique « pour se retourner et pour aller revoir sa maison sur la terre »[10].

Combien de fois doit-on avoir invoqué le secours d'un époux ou d'un père mort, lorsqu'on était dans l'embarras, lorsque la détresse devenait insupportable, soit que les veuves et les enfants fussent livrés à l'indigence, soit que des parents avares essayassent de piller la maison ? Le père, le mari, le frère étaient une source toujours présente de consolation et d'espoir. Comme dans les Choéphores d'Éschyle le père dans son tombeau est une force qui joue encore son rôle dans la vie de la famille. Évoquons la scène où Oreste et Électre s'approchent du tertre funéraire de leur père assassiné et lui adressent leurs prières : « O Terre, fais sortir mon père afin qu'il voie notre combat ! Persephassa, donne-lui sa première force sublime ! T'éveilles-tu déjà, notre père, à nos reproches stridents ? Elèves-tu déjà, notre père, ta tête très chère ?[11] ». Maint tombeau de l'Égypte a entendu sans doute des appels pareils, mais ces prières ferventes ont été dispersées par les vents sans laisser aucune trace.

Heureusement, les Égyptiens en ce cas ne se sont pas bornés aux appels faits de vive voix. Ils aimaient beaucoup à écrire et ils ont aussi adressé par écrit leurs demandes aux morts en leur envoyant des lettres[12]. Grâce à ces pétitions écrites, la coutume d'impliquer les défunts dans les affaires des vivants a laissé des traces durables. Le plus souvent on écrivait ces lettres sur des coupes de poterie

8 K. SETHE, *Die Altägyptischen Pyramidentexte*, § 829 c, 836 c.

9 K. SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, IV, 491.

10 C'est le chapitre CXXXII du *Livre des Morts*.

11 ÉSCHYLE, *Choéphores* vv. 489-490, 495-496.

12 Une collection de ces lettres aux morts se trouve dans ALAN H. GARDINER and KURT SETHE, *Egyptian Letters to the Dead mainly from the Old and Middle Kingdoms*, Londres, 1928.

dans lesquelles on déposait quelque nourriture pour les morts ; on avait ainsi la certitude que le mort en venant trouver les aliments lirait la pétition et, ce qui était plus important encore, qu'il la lirait avec bienveillance car : ventre affamé n'a point d'oreilles.

Il n'existe guère de document humain plus vivant et plus coloré que ce recueil de lettres aux morts. Nous y entrevoyons la vie de famille avec ses disputes et ses dissensions, ses injustices et ses querelles, ses amours et ses haines, décrits d'une manière aussi vivante que s'il s'agissait de la vie d'aujourd'hui. Nous lisons par exemple dans la lettre célèbre d'un veuf que nous a conservée un papyrus de Leyde [13], les reproches qu'un mari fait à sa femme. Il lui impute les maladies et les malheurs qui le frappent. « Quel mal t'ai-je fait », s'écrie-t-il indigné, « pour que je sois si malheureux ? Qu'est-ce que je t'ai fait ? » Il énumère ensuite tous les bienfaits et tout l'amour, la fidélité et les égards dont il l'a entourée pendant sa vie. Elle était la femme de sa jeunesse et il ne l'a pas répudiée quoiqu'il fût parvenu à une haute situation. Au contraire, il a obligé les officiers du pharaon à se prosterner devant elle. Lorsqu'elle était malade, il lui a donné les meilleurs médecins. Après sa mort il a passé huit mois sans manger et sans boire. Trois ans après son décès il lui est encore resté fidèle. « Mais », se plaint-il amèrement, « tu ne distingues pas le bien et le mal. Aussi serons-nous jugés, l'un et l'autre ».

Une autre lettre [14] contient la plainte touchante d'une veuve au sujet du tort fait à son fils. On a emmené trois servantes et tout ce qui est dans la maison en faveur d'un autre, quoique son mari eût juré sur son lit de mort, comme elle le lui rappelle maintenant : « Je n'éloignerai pas le fils de quelqu'un — il emploie un terme général, mais il veut dire : mon fils — de ses propriétés ». « Peux-tu rester tranquille en voyant toutes les injures que l'on fait à ton fils ? J'aimerais mieux voir que tu enlèves ton fils d'ici », s'écrie la veuve désespérée, « que de le voir dans le pouvoir de l'autre. Viens au secours ! Que ton fils entretienne ta maison, comme tu as entretenu la maison de ton père ! » Le jeune enfant lui-même y ajoute un cri de détresse comme postscriptum.

13 Papyrus de Leyde, nº 371, la meilleure édition dans la collection menti nnée dans la note précédente.

14 *The Cairo Text on linen*, Journ. d'entrée 25975, nº I de la collection de Gardiner et Sethe.

Revenons après cette longue digression aux Enseignements d'Amenemhat. D'une lettre à un mort à une réponse d'un mort, il n'y a qu'un pas. Ce pas a été fait par notre auteur. Il fait parler Amenemhat à son fils après sa mort. Il a développé d'une manière heureuse cette conception hardie. N'est-ce pas une preuve convaincante de son talent littéraire que la plupart des égyptologues ont considéré Amenemhat lui-même comme l'auteur de l'ouvrage ? Une figure aussi réelle et aussi imposante que celle du vieux prince décrite dans ces quelques pages, cette figure émouvante du roi désillusionné qui, après une longue vie consacrée au salut de son pays, est récompensé par l'ingratitude la plus noire, une telle figure, croyait-on, ne pouvait guère être fondée sur la fiction [15]. Il va sans dire que cet argument purement subjectif ne prouve rien. D'après ce raisonnement on devrait aussi bien attribuer la création de Phèdre à Phèdre elle-même, celle d'Othello à Othello.

Après ces considérations sur la conception de l'œuvre dans son ensemble, passons à une analyse plus détaillée. Voyons d'abord le titre :

> *Commencement des Enseignements que la Majesté du roi de la Haute et de la Basse Égypte, Amenemhat Ier, juste de voix, a faits lorsqu'il parlait à son fils, le seigneur de l'univers, comme un message de la vérité.*

D'après ce titre notre opuscule appartient à un genre bien défini de la littérature égyptienne dont nous connaissons encore un grand nombre de spécimens. Or, le genre influence à un très haut degré la forme et le style de l'œuvre qui s'y rattache. Le genre une fois choisi, l'auteur doit s'exprimer dans le style et la phraséologie propres à ce genre ; il ne nous faut toutefois pas nous figurer — cet opuscule en est un exemple — que ces lois sont si rigoureuses qu'elles ne laissent aucune liberté à l'auteur.

Le style du genre didactique auquel appartient notre opuscule se manifeste jusque dans les titres qui sont presque uniformes pour

15 J. H. Breasted, *Ancient Records of Egypt*, I, p. 229 : ... there is no serious reason why it should not be attributed to the old king, whose « *teaching* » the introduction distinctly states it is... There is an element of pathos in these words of the old man, which do not fail of their effect even after nearly four thousand years.

tous les ouvrages appartenant à cette classe. Nous le rencontrons sous la forme la plus simple dans une œuvre anonyme : *Commencement des enseignements qu'un père a faits pour son fils*[16]. D'ordinaire on y ajoute les noms du père : *Commencement des enseignements que le prince et comte Dedefhor a faits pour son fils*[17] ou celui du père et du fils : *Commencement de la doctrine de la vie qu'Amenemope a faite pour son fils Horemmakherou*[18] ; c'est le titre des célèbres maximes d'Amenemope dépouillées des épithètes détaillées qui qualifient les trois éléments principaux de ce titre : l'enseignement, le père et le fils. Le préambule de l'instruction la plus ancienne que nous connaissons, le livre de Ptahhotep, est plus compliqué, mais là aussi c'est un père qui instruit son fils. Cette œuvre commence de la façon suivante[19] *Enseignement de* (variante postérieure : *Commencement de l'Enseignement qu'a fait) le gouverneur de la métropole et vizir Ptahhotep sous le règne d'Isesi, qu'il vive éternellement ; le gouverneur de la métropole et vizir Ptahhotep dit : ô roi, mon seigneur,* etc. Suit une apostrophe au roi dans laquelle Ptahhotep déclare qu'il veut se démettre de ses fonctions à cause de son âge avancé. Il demande toutefois de pouvoir au préalable instruire son fils. C'est ce que le roi lui permet : *Enseigne-lui d'abord l'éloquence avant que tu prennes ta retraite*[20] etc. Le livre reprend ensuite : *Commencement des maximes conformes au beau langage qu'a prononcées le gouverneur et comte... le gouverneur de la métropole et vizir Ptahhotep... Il disait à son fils* : etc. Un autre exemple d'un titre sous sa forme la plus simple se retrouve dans un écrit de propagande en faveur d'Amenem-

16 Salt 834 (1835) publié par S. BIRCH, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* IX (1871), p. 117. Ce commencement se trouve aussi sur un Pap. Amherst et un Ostracon Borchardt. Cf. aussi C. KUENTZ, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1931, p. 321.

17 E. BRUNNER-TRAUT, *Die Weisheitslehre des Djedef-Hor*, *ZÄS*, 76 (1940), pp. 3 sqq.

18 H. O. LANGE, *Das Weisheitsbuch des Amenemope*, (*Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab*, Hist.-fil. Meddelelser, XI, 2), I, 1-III, 7.

19 E. DÉVAUD, *Les maximes de Ptahhotep*, §§ 1-51.

20 *ḏr ḥmśi-t-k*, un bon exemple du sens : *avant que* de *ḏr* ; cf. H. JUNKER, *Giza* III, p. 93 ; *ḥmśi*, être assis inactif, être sans occupation, être sans fonction, devenir émérite.

hat III[21] : *Commencement de l'enseignement que Sehetepibre a fait pour ses enfants.*

On voit à quel point le titre de notre livre est apparenté aux autres spécimens de ce genre. L'addition spéciale « comme un message de la vérité » qui distingue les enseignements d'Amenemhat des autres, doit être la conséquence du fait qu'ici l'auteur introduit un père mort comme précepteur de son fils[22].

Ce début est généralement suivi d'une recommandation en faveur du livre. L'auteur ou l'orateur montre à l'auditeur qu'en obéissant à ces enseignements il peut réussir dans la vie. Ptahhotep, par exemple, dit[23] que ses maximes « instruisent l'ignorant dans le savoir » et qu'elles sont « une chose utile pour celui qui leur obéira, mais quelque chose de pernicieux pour celui qui les négligera ». Le livre d'Amenemope commence par des phrases pareilles. Sa doctrine de la vie sert

à conduire quelqu'un sur les voies de la vie,
à le rendre heureux sur la terre,
à le sauver de la bouche des hommes,
à être loué par la bouche du peuple[24].

L'enseignement de Sehetepibre commence également par un éloge :

Je dis une chose importante !
Je vous fais entendre
Je vous fais connaître
Un conseil pour toujours,
Un moyen de vivre comme il faut,
de passer son existence en bien-être.

Et vers la fin du poème encore une fois :

Ce sera salutaire pour votre personne,
vous le trouverez efficace pour toujours.

21 Cairo 20538, cf. l'étude de C. KUENTZ, *Deux versions d'un panégyrique royal*, dans les *Studies presented to F. Ll. Griffith*, Londres, 1932, pp. 97 sqq.

22 Sur cette expression voir les remarques de M. Gunn dans l'article déjà cité n. 3.

23 *Ptahhotep* (éd. DÉVAUD), §§ 47-50.

24 *Amenemope* I, 7-8, 11-12. Cf. aussi JOACHIM SPIEGEL, *Die Präambel des Amenemope und die Zielsetzung der ägyptischen Weisheitsliteratur*, Glückstadt, 1935.

Une recommandation analogue se trouve en tête de l'opuscule d'Amenemhat. Il dit à son fils :

Ô toi qui as paru (c.-à-d. qui as été couronné) *comme dieu, écoute ce que je vais te dire. Alors tu seras roi de ce pays et tu règneras sur les deux rives* (l'Égypte) ; *alors tu acquerras une abondance de bonheur.*

Quel est le contenu de ce genre de littérature ? Quelle est cette doctrine de la vie qui promet au disciple le bien-être physique et spirituel ? C'est le même mélange de toutes sortes de conseils que nous trouvons dans le livre des Proverbes de l'Ancien Testament ; c'est de la sagesse pratique, ce que nous appelons généralement ḥokma. On y trouve des avis pour la bonne conduite, des règles judicieuses et prudentes pour réussir dans la vie, une morale simple, souvent même banale, mais aussi une morale plus élevée. Le sage y enseigne comment il faut traiter les supérieurs et les subordonnés, les femmes et les enfants, les amis et les ennemis, les riches et les pauvres. Il enseigne le savoir-vivre, le tact, la prudence, la serviabilité envers les riches et les puissants, l'aménité envers les pauvres et les faibles. Cependant il n'inculque pas seulement une politesse superficielle, une morale triviale, mais aussi une éducation du cœur : la modestie, la distinction, la probité, l'intégrité, la pitié, la sincérité, la confiance en dieu, la piété.

Naturellement le contenu de ces ouvrages se compose en grande partie de commandements et de défenses. Les impératifs positifs et négatifs sont les formes grammaticales qu'on y rencontre le plus souvent. Parfois une section se termine par une phrase qui motive ces impératifs, un proverbe ou du moins une phrase formulée à la manière d'un proverbe, qui exprime une vérité universellement admise, un fait incontestable. Je ne cite que deux exemples pour illustrer ce genre. Voici la première maxime de Ptahhotep [25] :

N'ayez pas confiance en votre savoir,
mais consultez les ignorants aussi bien que les savants.
On n'atteint jamais les limites de l'art.
Il n'y a pas d'expert qui ait acquis l'expérience parfaite.
La belle parole est plus cachée que la pierre verte
et pourtant on la trouve chez les servantes qui manœuvrent les meules.

25 *Ptahhotep* (éd. DÉVAUD), §§ 52-59.

Les derniers vers pourraient bien être un proverbe courant. En tous cas ils contiennent une expérience de la vie de tous les jours qui, exprimée sous forme de proverbe, doit confirmer les conseils précédents. Un autre exemple est fourni par la cinquième maxime du même auteur [26] :

Si vous êtes un chef qui doit régler la conduite de la foule,
cherchez alors tout acte impeccable pour vous-même,
jusqu'à ce que votre conduite soit sans tache.
Le droit est grand, durable et infaillible ;
on ne le viole pas depuis l'époque d'Osiris.
On punit celui qui enfreint les lois,
mais ceci échappe aux yeux de l'homme cupide.
La bassesse a beau ramasser des trésors,
la vilénie n'a jamais amarré son succès.

Les dernières lignes sont-elles encore un proverbe, emprunté à la navigation, occupation si familière aux Égyptiens ? Elles en ont bien l'air.

La forme des Enseignements d'Amenemhat correspond tout à fait à celle des autres ouvrages de ce genre. Quant à son contenu, il est évidemment déterminé par les circonstances et les exigences du moment et par l'occasion spéciale pour laquelle ce livre est écrit. La méchanceté et l'ingratitude des hommes, même des confidents les plus intimes, est le thème naturel de cet enseignement d'un roi assassiné. Le père désabusé met son fils en garde contre tout le monde :

Méfie-toi de tous tes subordonnés, car si l'on a négligé de prendre garde de quelque chose, cela arrive. Ne t'approche pas d'eux, lorsque tu es seul. Ne te fie pas à un frère, ne compte pas sur un camarade, ne te fais pas un confident : ils ne valent rien. Veille sur ton propre cœur (c.-à-d. sois vigilant), *même si tu dors. (Car) personne n'a des partisans au jour des difficultés.*

En ce cas aussi la fin semble être une locution proverbiale. Puis l'auteur poursuit d'une manière toute différente :

J'ai donné au pauvre, j'ai élevé l'orphelin, j'ai fait en sorte

26 *Ptahhotep* (éd. DÉVAUD), §§ 84-93.

que celui qui n'était rien réussit aussi bien que celui qui était quelque chose.

Avec ces mots l'auteur passe au genre de l'autobiographie. Or, si les initiés savent parfaitement ce qu'on entend par ce genre, les profanes ont besoin de quelques explications.

Il faut noter que ce genre-ci n'est pas une biographie dans le sens que nous attribuons à ce mot. Elle ne contient guère des faits concrets de la vie d'un individu, mais elle est presque exclusivement un enchaînement d'épithètes laudatives, une énumération d'actes dignes d'éloges. Aussi peut-on employer exactement les mêmes expressions dans un nombre infini de biographies. En effet nous les trouvons sur des centaines de stèles et de parois de tombeaux de toutes les époques où elles se répètent à l'infini avec très peu de variation. C'est que l'autobiographie ne décrit pas essentiellement la vie, les exploits, la carrière d'un individu, du comte Mentouhotep ou du noble Antef. En majeure partie elle est impersonnelle. Elle est destinée à la description de la vie du noble en général, c'est-à-dire, à la représentation d'un type idéal. Ainsi elle dirige l'esprit vers ce qui est plus profond et plus « vrai » que les faits divers de la vie concrète et individuelle, vers l'idée générale et éternelle de la vie du noble telle qu'elle doit être [27].

L'idéal de l'autobiographie égyptienne est celui du grand-seigneur. Dans les descriptions son attitude envers les pauvres et les faibles prend une place considérable, sa générosité envers les indigents, ses soins miséricordieux pour les veuves et les orphelins, son assistance aux opprimés, sa protection pour ceux qui sont les victimes de la violence et des exactions. Les quelques exemples que je vais citer pour donner une idée de ce genre littéraire montreront à quel point cette partie des Enseignements d'Amenemhat entre dans cette catégorie. J'ai choisi des phrases qui mentionnent les actions vertueuses dont se vante Amenemhat.

Le noble riche est généreux. Il dit par exemple : « J'étais un homme qui était libéral pour tout le monde [28] ; J'étais un homme qui faisait de ses propres doigts des dons aux petits [29] ; J'étais un

[27] Cf. A. de Buck, *Het typische en het individueele bij de Egyptenaren*, Leyde, 1929.

[28] F. L. Griffith, *The Inscriptions of Siûṭ and Dêr Rîfeh*, pl. XI, 3.

[29] Stèle British Museum [1164], 2.

homme qui faisait des dons à celui qui était réduit à l'indigence [30] ; Je nourrissais le pauvre [31] ».

Le noble prend soin surtout de la veuve, de l'orphelin, du vieillard, souvent mentionnés ensemble. Le Paysan Plaideur loue le noble comme étant : le père de l'orphelin, le mari de la veuve, le frère de la divorcée et le giron de celui qui n'a pas de mère [32], et les inscriptions autobiographiques disent de même : « J'étais le père de l'orphelin, j'étais un homme qui nourrissait les veuves [33] ; J'étais un homme qui élevait l'enfant et qui ensevelissait le vieillard [34] ; J'ai élevé le jeune orphelin qui n'avait pas de père [35] ; J'étais un fils pour le vieillard, un père pour l'enfant [36] ; J'étais une nourrice des petits [37] ; J'étais le père de l'orphelin, le mari de la veuve » [38].

L'impartialité aussi, la troisième vertu dont se glorifie Amenemhat, est souvent relevée dans les autobiographies. Le noble parfait ne traite pas l'ami ou le grand avec plus de bienveillance que l'inconnu ou l'humble : Je donnais à la veuve aussi bien qu'à une femme qui a un mari, je ne faisais pas de différence entre le noble et le petit bourgeois [39] ; J'étais un homme qui faisait des dons à sa ville, sans faire de différence entre les citoyens, je traitais les grands exactement comme les petits [40] ; J'aidais celui que je ne connaissais pas aussi bien que celui que je connaissais [41].

Il existe, comme on le voit, une mine de clichés dans laquelle l'autobiographe peut puiser à discrétion. Ces expressions courantes que les nobles égyptiens emploient pour se revêtir des vertus idéales de leur classe, le roi lui-même s'en sert dans notre opuscule pour raconter ses bienfaits.

[30] C. L. Ransom, *The Stela of Menthu-weser*, New-York, 1918, l. 4.

[31] K. Sethe, *Urkunden*, I, 266, 11.

[32] *Le Paysan Plaideur*, I, 62 sqq.

[33] Menthu-weser, l. 11.

[34] Rudolf Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub* (= *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens*, Bd. IX), Gr. 20, 8.

[35] *Hatnub*, Gr. 24, 5.

[36] *Hatnub*, Gr. 12, 11.

[37] Louvre, C 1, 10.

[38] *ZÄS* 72 (1936), pl. IV (= Hannover 2927).

[39] K. Sethe, *Urkunden des Mittleren Reiches* (*Urk.* VII), 16.

[40] *Hatnub*, Gr. 20, 9.

[41] Cairo 20543 a, 15.

Dans la partie suivante la phraséologie des autobiographies continue mais les déceptions, causées par l'ingratitude qui a été la seule récompense du roi, y mêlent une note amère qui est nouvelle et que le genre autobiographique ne connaît pas ailleurs. L'auteur élabore un parallèle édifiant entre les bienfaits du roi et l'ingratitude de ses débiteurs :

Celui qui mangeait mon pain m'adressait des reproches ; celui que j'avais aidé me causait de l'épouvante ; ceux qui étaient vêtus de mon lin fin me regardaient comme la mauvaise herbe ; ceux qui étaient oints de mes myrrhes faisaient des libations... (? traduction incertaine et sens douteux).

Ces expressions aussi dérivent des autobiographies. On y retrouve tous les bienfaits énumérés ici. Il faut remarquer surtout l'association des trois éléments : nourriture, vêtements, onguents qu'on rencontre tant de fois dans les textes égyptiens de tous les genres et qui est si caractéristique parce qu'il montre que les Égyptiens — comme tous les Orientaux du reste— les considéraient comme étant de première nécessité [42]. Déjà sous l'Ancien Empire nous trouvons

[42] Abstraction faite des innombrables inscriptions autobiographiques, on trouve la combinaison de ces trois éléments dans des textes de tout genre. En voici quelques exemples. *Pyr.* 1511 : le roi est un des dieux... qui s'oignent avec l'huile *ḥ3t.t*, qui s'habillent de tissu *-idmj*, qui se nourrissent de figues et qui boivent du vin ; le roi s'oint de ce qui sert à vous oindre ; il s'habille de ce qui vous revêt ; il vit de ce qui vous nourrit ; il boit de ce que vous buvez. Cf. aussi *Pyr.* 816, 879, 937, 2039. Dans la formule d'offrande on trouve fréquemment mentionnés ensemble la nourriture, l'albâtre, c.-à-d. les cruches d'huile et le vêtement (voir p. ex. A. H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, pp. 170 sqq.). Ptahhotep conseille de traiter comme suit la femme (éd. DÉVAUD, §§ 327-328) : remplis son ventre, recouvre son dos, l'huile est le remède pour son corps. Conformément à ceci le veuf, dans la lettre susmentionnée à sa femme décédée, mentionne : son baume, sa nourriture et ses vêtements (Leyde, Pap. 371, 23). Ipouwer (A. H. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, 6, 3) énumère parmi les misères qui se sont abattues sur le pays : le blé a partout péri, on est dépourvu de vêtements, on manque d'onguents. Le Papyrus Lansing (éd. A. ERMAN und H. O. LANGE = *Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab*, Hist. phil. Meddelelser, X, 3) dit (2, 2-3) : les livres sont plus doux que du pain et de la bière, que des vêtement et de l'huile.

Ces trois éléments se rencontrent aussi en dehors de l'Égypte, mais leur mention y est beaucoup plus rare. On peut citer dans l'Ancien Testament l'*Eccl.* 9, 7 : Mange avec joie ton pain et bois gaiement ton vin... qu'en tout temps tes vêtements soient blancs et que l'huile ne manque pas sur ta tête.

ces trois éléments réunis et à l'époque gréco-romaine nous les rencontrons encore — en effet dans certains domaines rien ne semble changer en Égypte. Voici quelques exemples : Je donnais des vêtements à celui qui était nu, je nourrissais les enfants de mes propres mains et j'oignais les veuves [43] ; Je donnais du pain aux affamés, des vêtements à l'homme nu [44] ; Je nourrissais l'affamé, j'oignais l'homme rude (c.-à-d. celui qui n'était pas oint) [45] ; Je donnais des vêtements à tous ceux qui venaient étant nus, du pain à tous ceux qui étaient affamés, de la bière à tous ceux qui venaient ayant soif [46].

Plus tard l'auteur reviendra encore une fois au thème de la biographie laudative. Mais d'abord, après quelques lignes obscures et intraduisibles, il raconte l'attentat à la vie du roi. Au point de vue du style c'est encore un autre genre littéraire, la prose narrative que nous connaissons par nombre de récits égyptiens. L'épisode vivant et pittoresque, quoique raconté d'une manière très sobre, ne ferait pas mauvaise figure dans des contes célèbres comme celui du Naufragé ou celui des aventures de Sinouhe. Voici le récit de ce drame qui se déroule dans la nuit :

C'était après le souper, après que la nuit était tombée, que je me permettais une heure de détente. J'étais couché dans mon lit; je me sentais fatigué et mon cœur commençait à suivre mon sommeil. Alors on apporta des armes, (mais) j'étais comme un serpent du désert (sens incertain, peut-être : je ne m'en apercevais pas).

Je m'éveillai à cause d'un combat tandis que j'étais seul et je m'aperçus que c'était un tumulte des soldats. Alors, si

Cf. aussi *Osée* 2, 6 : J'irai près de mes amants qui me donnent mon pain et mon eau, ma laine et mon lin, mon huile et ma boisson.

En Babylonie, dans le mythe d'Adapa, le héros est mis en garde contre l'emploi d'aliments et de boissons, mais on lui conseille d'accepter les vêtements et l'huile qui lui seront offerts. Le code d'Hammourabi (§ 178) mentionne parmi les articles de première nécessité sur lesquels l'homme a droit la nourriture, l'onguent et le vêtement.

[43] *Mentuhotep*, 10 (*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 18 (1896), pl. après p. 196).

[44] *Urkunden*, I, 122, 6 et passim.

[45] *Hatnub*, Gr. 12, 12.

[46] *Hatnub*, Gr. 16, 10.

j'étais intervenu rapidement, les armes à la main, j'aurais refoulé les poltrons d'une manière humiliante (pour eux). Mais de nuit il n'y a pas de courageux, il n'y a personne qui puisse se battre seul. On n'atteint pas de succès sans un aide.

L'attentat avait lieu lorsque j'étais sans toi, avant que les courtisans eussent appris que je te cédai (la royauté), avant que j'eusse été assis avec toi (c.-à-d. avant que je t'eusse désigné comme mon successeur dans une séance solennelle en présence des dignitaires).

Puis le souci de propagande apparaît nettement :

Laisse-moi maintenant gérer tes affaires, car je n'y ai pas pourvu d'avance. Je ne l'ai pas prévu, or je ne me doutais pas de la perfidie des serviteurs. Les femmes ont-elles jamais formé des ordres de bataille ; la rébellion a-t-elle jamais été machinée à la maison ?

Les dernières lignes nous révèlent l'origine de la conspiration. Il faut la chercher dans le harem, foyer de nombreuses intrigues où l'on a machiné maint régicide en Orient.

Après ce récit il y a de nouveau quelques lignes obscures. Alors suit une autre partie biographique, cette fois-ci mentionnant quelques faits concrets de la vie d'Amenemhat, comme nous les trouvons aussi dans les autobiographies des nobles. Car ceux-ci ne se contentent pas toujours de l'autobiographie idéale dont j'ai parlé plus haut ; parfois ils racontent brièvement leurs expéditions et leurs faits de guerre. Un nomarque dit par exemple : « Je suivis mon maître lorsqu'il naviguait vers le Sud pour abattre ses ennemis parmi les barbares. Je passai la Nubie en naviguant vers le Sud ; j'arrivai aux limites de la terre, je rapportai le tribut de mon maître. Mon éloge atteignit le ciel. Sa Majesté retourna en paix après qu'il eut assommé ses ennemis dans la misérable Nubie. Je revins comblé de succès en le suivant ; il n'y avait pas de pertes dans mon armée [47] ». De même le roi parle très succinctement de ses conquêtes, d'abord à l'intérieur où il a rétabli l'unité et puis à l'extérieur où la force reconquise de l'Égypte unifiée ne tarda pas à se manifester.

D'ailleurs, il faut remarquer que les images hardies qui se trouvent dans cette partie du texte sont très caractéristiques pour le

47 *Urkunden*, VII, 14, 10 sqq.

style des autobiographies. Si le roi se nomme ici : aimé du dieu du blé, s'il dit que l'inondation l'honorait, c'est à l'exemple des nobles qui se parent d'épithètes comme les suivantes : le fils du dieu du blé, le mari de la déesse du tissage, quelqu'un à qui Sekhat-hor, une déesse du bétail, appartient [48], ce qui veut dire tout simplement : quelqu'un qui possède beaucoup de blé, de linge et de bœufs. Un autre encore se nomme : l'aimé de la déesse du tissage [49], l'aimé de la myrrhe [50].

Voici maintenant la description très sobre des actes glorieux du roi exprimée dans un style lapidaire :

J'ai pénétré jusqu'à Assouan, je me suis approché des régions du Delta.

Je veillais sur les frontières du pays et je surveillais son intérieur. J'arrivais aux villes frontières les plus éloignées par ma force et par mes actes merveilleux.

Je faisais de l'orge, j'étais l'aimé du dieu du blé. L'inondation du Nil m'honorait sur tous les champs. On n'avait pas faim pendant mes années, on n'y avait pas soif. On vivait en paix par ce que je faisais et on parlait de moi. Tout ce que je commandais réussissait.

Je domptais des lions, je captivais des crocodiles.

Il est possible que la dernière phrase ne soit qu'une image de l'asservissement des ennemis, comme on l'a pensé [51], mais on peut aussi interpréter l'expression littéralement. Les pharaons se montrent souvent très fiers de leurs performances sportives et de leurs exploits de chasse. Thoutmosis III, le grand conquérant de l'Asie, en énumérant ses actions les plus remarquables, daigne parler de ses succès de chasse. Il raconte qu'il a tué 7 lions, un troupeau de 12 taureaux sauvages et 120 éléphants aux environs de l'Euphrate et qu'il a amené un rhinocéros de la Nubie [52]. Aménophis III a célébré ses chasses aux lions et aux taureaux sauvages par des scarabées commémoratifs. Un joli éventail de Toutankhamon représente une chasse aux autruches.

48 *Mentuhotep*, 7-8.

49 F. L. Griffith and P. E. Newberry, *El Bersheh*, II, p. 34.

50 *Hatnub*, Gr. 20, 20 et passim.

51 A. Erman, *Die Literatur der Ägypter*, p. 108, n. 7.

52 *Temples of Armant*, pl. LXXXVIII, CIII, Stèle de Tothmes III, 6 sqq.



Amenemhat continue :

> *J'ai assujetti les tribus nubiennes et j'amenais les Medjas comme butin de guerre. Je faisais en sorte que les Asiatiques courraient comme des lévriers.*

Ici nous sommes arrivés à la fin de l'opuscule, du moins à la fin de la partie que nous pouvons suffisamment traduire et comprendre. Le reste qui a trait entre autres à la construction d'un édifice splendide — un palais ou un tombeau ? — est trop fragmentaire et trop corrompu. On ne peut rien en tirer sans l'aide de nouveaux et de meilleurs manuscrits.

En relisant d'un trait l'ensemble de l'ouvrage on aura une impression beaucoup plus nette de son unité qu'au cours de cette analyse qui nous a forcé à découper le texte et à interrompre notre lecture par de nombreuses digressions. Malgré la diversité des détails qui représentent plusieurs genres de la littérature égyptienne, l'œuvre n'est pas devenue un amas d'éléments hétérogènes, un potpourri de styles, *undique collatis membris,* mais suivant le précepte d'Horace : *simplex et unum,* une belle unité pleine de vie. Et combien impressionnantes sont la figure du grand roi mort et les paroles qu'il adresse à son favori du fond de son tombeau !

Les écrits de propagande ne figurent généralement pas parmi les chefs d'œuvre de la littérature ; les livres à thèse ne comptent pas parmi les plus belles et les plus puissantes productions littéraires. La tendance nuit d'ordinaire à la beauté qui s'épanouit seulement dans la liberté et non dans la subordination à un but déterminé. Notre œuvre présente une exception. Akhtoy, si tel est le nom de l'auteur, a su créer une œuvre qui nous captive tant par le fond que par la forme, notamment une forme qui réunit les éléments les plus hétérogènes (la ḥokma, l'autobiographie et la prose narrative) en un tout organique et beau. Grâce à ces qualités le livre charme encore des lecteurs pour qui sa tendance et sa signification politique ont perdu, depuis des milliers d'années, toute réalité.

Leyde. A. DE BUCK.

LA COMPOSITION DE L'ODE A LA MORT

DANS LE DIALOGUE ÉGYPTIEN DU DÉSESPÉRÉ

Dans le dialogue égyptien du Désespéré [1], qui date de la période de troubles où, vers la fin du IIIe millénaire av. J.-C., sombra l'Ancien Empire, le héros, en butte à d'injustes persécutions, se résout au suicide et cherche à y entraîner son âme. Celle-ci, que nous appellerions plutôt son instinct, se rebiffe et lui conseille de prendre son mal en patience, la plus pauvre vie, à tout prendre, valant mieux que la mort, où il n'y a de sûr que la décomposition.

A cette véhémente repartie, le malheureux réplique, en quatre poèmes enflammés, que la vie n'est plus digne d'un honnête homme et que, dans la mort seule, il trouvera dignité, justice et certitude. Ces poèmes, divisés en strophes semblables, qu'introduit un vers-refrain [2], sont du type rigoureux que l'on pourrait qualifier d'ancien par rapport au style libre et spontané, sans divisions régulières, qui s'est développé au Nouvel Empire. La troisième de ces pièces, éloge fervent de la mort, est d'une poignante beauté. Il me semble qu'analyser ce chef-d'œuvre nous donnerait occasion d'entrer assez avant

[1] AD. ERMAN, *Gespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele.* Berlin, 1896.
ÉM. SUYS, *Le Dialogue du désespéré avec son âme,* dans *Orientalia,* I (1932), p. 57-74.
AL. SCHARFF, *Der Bericht über das Streitgespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele.* Munich, 1927.
A. HERMANN, *Das Gespräch eines Lebesmüden mit seiner Seele,* dans *O. L. Z.,* XLII (1939), col. 345-352.
B. VAN DE WALLE, Adaptation en français de la traduction allemande de Scharff, dans la *Chronique d'Égypte,* no 28, juillet 1939, p. 312-316.
J. SAINTE FARE GARNOT, *La Vie et la mort d'après un texte égyptien de la haute époque,* dans la *Revue de l'histoire des religions,* T. CXXVII, janvier-juin 1944, p. 18-29.

[2] H. GRAPOW, *Sprachliche und schriftliche Formung ägyptischer Texte,* dans les *Leipziger ägyptologische Studiën,* Glückstadt 1936, p. 33,

dans l'esprit de la composition poétique chez un Égyptien de haute valeur.

> La mort est aujourd'hui devant moi
> Comme la santé pour l'invalide,
> Comme sortir de chez soi après une maladie.

Le refrain définit avec force l'attitude de l'homme qui, non seulement ose voir la mort en face, mais ne veut plus en détacher son regard ; il est l'invalide, à qui l'accident de la vie a laissé d'inguérissables atteintes ; la fraîcheur et l'allant de la santé, la joie d'être dispos sous le ciel, il n'y a plus pour les lui rendre que la mort réparatrice.

> La mort est aujourd'hui devant moi
> Comme l'odeur de la myrrhe,
> Comme s'asseoir sous la toile un jour de vent.

La joie de l'au-delà pressenti éclate jusqu'à l'ivresse. Le désespéré respire déjà le parfum sacré de l'encensoir que le rite offre aux défunts et qui les assimile à des dieux ; puis il sent passer sur lui « le souffle doux du Nord », que tout Égyptien souhaite retrouver dans l'autre monde, comme un rappel de ce que celui-ci a de plus vivifiant.

> La mort est aujourd'hui devant moi
> Comme l'odeur du lotus,
> Comme s'asseoir au rivage de l'ivresse.

Les mêmes thèmes reparaissent, mais avec un subtil croisement de valeurs dans la variation : la note chaude suit, cette fois, la note fraîche ; au lieu de la myrrhe à brûler, c'est l'odeur vivante du lotus bleu, la fleur d'eau dont le soleil, selon l'une de ses légendes, passe pour naître chaque matin, quand le calice émerge et s'épanouit, signe de résurrection, gage de joie pour le lendemain de la mort ; puis au lieu du vif plaisir du vent sous la toile qui claque, c'est la trouble gaité de l'ivresse, sur la berge où l'Égyptien se plaît à festoyer, à moins que ce « rivage » ne soit à prendre métaphoriquement et ne désigne la griserie, au bord de l'ébriété, où s'arrête le sage.

> La mort est aujourd'hui devant moi
> Comme la fin de la pluie,
> Comme le retour d'un homme à la maison après
> [une campagne d'outre-mer.

La quatrième strophe introduit les deux thèmes nouveaux sur lesquels se jouera toute la fin du poème : le triomphe de la lumière et le retour de l'exilé. Quelques commentateurs ont eu peine à croire à ce soulagement de voir cesser la pluie, dans un pays aussi sec ; c'est oublier qu'une ondée, quand il y en a une, bouleverse les coutumes ; qu'elle fait fondre les maisons de terre, déteindre les vêtements, etc. ; et ce n'est pas sans nécessité que les temples pharaoniques avaient tous leurs chéneaux. La mort est comme la fin de la pluie parce qu'elle associe l'âme au dieu-soleil. La mort est la maison qu'après tous les dangers, toutes les nostalgies des campagnes syriennes, retrouve le soldat d'Égypte, émerveillé de ne plus avoir la mer entre lui et les siens, de se sentir enfin chez soi.[3]

Les deux dernières des six strophes développent chacune un seul des deux thèmes esquissés dans la quatrième ; la cinquième, la dispersion des nuages, au ciel et dans l'esprit ; la sixième, la beauté inaccessible du foyer pour le captif déporté en terre lointaine.

> La mort est aujourd'hui devant moi
> Comme lorsque le ciel se découvre,
> Comme un chercheur (?) amené (?) à ce qu'il ignorait.
> La mort est aujourd'hui devant moi
> Comme le désir d'un homme de revoir sa maison
> Après des années sans nombre de captivité.

Personnifiés par le serpent Apophis, les nuages, peu fréquents en Égypte, sauf au moment de l'inondation, inquiétaient cependant assez pour que le dieu-soleil eût à les faire transpercer de la foudre par un dieu ami, en vigie à l'avant de sa barque. La même image est reprise au figuré dans le vers suivant. Difficile à comprendre,

[3] Le second harpiste de l'hypogée thébain de Neferhotep, sous le règne d'Horemheb, élargira cette prenante image jusqu'à voir dans la mort le foyer commun à toute affection, à toute humanité, cf. P. GILBERT, *La Poésie égyptienne*. Bruxelles 1943, p. 96 et Miriam LICHTHEIM, *The Songs of the Harpers*, dans le *Journal of Near Eastern Studies*, vol. IV, July 1945, p. 197.

il m'avait paru naguère, je l'avoue, une interpolation ; je croyais que le sixième refrain avait dû être recopié par erreur, que le poème ne comportait en réalité que cinq strophes, dont la dernière eût été :

La mort est aujourd'hui devant moi
Comme lorsque le ciel se découvre,
Comme le désir d'un homme de revoir sa maison après
[des années sans nombre de captivité.

De la sorte, l'ode eût été mathématiquement[4] régulière, selon un ordre général que nous pourrions indiquer par le schéma ci-dessous, où les thèmes semblables sont notés par les mêmes majuscules :

ABB ACD ACD AEF AEF

Mais cette interprétation, inspirée par l'idée d'un parallélisme rigoureux dans le poème, était forcée ; elle faisait trop bon marché du texte. Examinons en effet le vers encombrant que j'avais trop vite condamné ; traduit mot à mot, il donnerait :

« Le piégeur (mot dont le déterminatif avertit que le sens doit être transposé) là à ce qu'il ignorait. »

Le verbe manque ; mais l'adverbe de lieu « là » demande un participe de mouvement comme « amené », « parvenu ». D'autre part, le « piégeur » étant déterminé par le signe de l'abstraction ne peut être qu'un preneur de choses immatérielles — un chasseur d'idées, de connaissances, le chercheur de Ptahhotep[5], toujours en quête de la « bonne pensée », qu'il se défend de croire jamais posséder tout entière. De même que le ciel se découvre, de même la sagesse se révèle, rayonnante comme « gemme », à celui qui l'approche, mais qui ne peut la saisir que dans la mort. L'image marque l'enivrement de la découverte intellectuelle. Que, quelque quarante-cinq siècles avant nous, notre poète l'ait ressenti, n'étonnera aucun de ceux qui l'ont pratiqué dans ce dialogue profond, dont nous retient le mouvement le plus lyrique. Cette cinquième strophe, célébrant la beauté du jour après l'orage, passe ainsi très naturellement du concret à l'abstrait dans son exaltation.

[4] P. GILBERT, *La Poésie égyptienne.* Bruxelles, 1943, p. 87, 88.

[5] FR. LEXA, *Enseignements moraux généraux des anciens Égyptiens,* T. II *Enseignement de Ptahhotep....* Prague, 1928, p. 9 [105].

Mais le triomphe de la lumière est loin. Le malheureux souffre encore, dans les affres d'une lutte où il a le dessous. Aussi la sixième strophe est-elle sombre ; elle reprend en mineur le thème du retour que la strophe IV présentait en majeur. Ici le retour n'est qu'un espoir, intensifié et démenti par de longues années de misère dans l'esclavage. Remarquons que, pour une fois, une seule image, à cause de son exceptionnelle intensité, remplit, sans répétition du « comme », les deux derniers vers de la strophe.

L'ode se termine sur une note déchirante, comme il convient au « Désespéré », que seul son instinct retient de chercher dans la mort la vérité, la justice et le bonheur que lui a refusés la vie sur la terre.

La composition du poème, telle que le manuscrit nous la donne, pourrait se rendre par le schéma :

ABB ACD ACD AEF AEE AFF

La formule même n'est plus froidement symétrique. Sa légère irrégularité est déjà significative d'un génie assez sûr pour modifier la rigueur du pallélisme initial ; on y sent une vitalité que stimule l'action.

Or la formule ne rend pas le jeu d'expressions nuancées, qui fait des reprises de thèmes, au lieu du déroulement d'un programme fixé, une plus riche et complexe harmonie. L'imprévu vivifie le prévu. Il ne le déborde pas. Avec un tact exercé, le poète concilie l'observance du parallélisme traditionnel avec une libre spontanéité. Il est classique avec chaleur et vie, comme tous les vrais classiques. La contrainte de règles qu'il avait acceptées sans révolte, parce qu'elles obligent à aiguiser l'esprit, il l'a incorporée à son propre mouvement, comme le torrent, orienté par les berges qu'il incurve, en compose une magnifique volute. Ainsi notre poème, décrivant son arc souple et sûr, se termine, comme il avait commencé, sur une longue note soutenue, mais combien plus que la première prenante et dense, dans cette évocation de la maison perdue, dont les épreuves d'hier ont hanté tant des nôtres !

La poésie unit. C'est une sensation qui nous rend plus humains, de nous embraser à l'œuvre d'un poète à ce point oublié — sauf dans ce qu'il eut de meilleur.

Bruxelles. PIERRE GILBERT.

OSIRIS-DIONYSOS

ET LES CHANTS DE HARPISTES ÉGYPTIENS

Les morceaux poétiques connus en égyptologie sous le nom de *chants de harpistes* ont fait en ces dernières années l'objet de plusieurs études. Parmi les meilleures, citons *The Songs of the Harpers* par Miriam LICHTHEIM[1] et *Chants de harpistes* par Pierre GILBERT.[2] La première de ces études se recommande spécialement par son appareil critique et son analyse fouillée des sources ; la seconde par une rare sensibilité artistique et une connaissance approfondie de la poésie universelle. Dans l'état actuel de la question, il reste ainsi peu de chose à dire des *chants de harpistes* aux points de vue philologique et littéraire ; mais peut-être, n'en est-il pas de même au point de vue de l'histoire des religions. C'est sous cet angle que nous voudrions les considérer brièvement en hommage d'admiration envers le savant doyen des études coptes dans notre pays, savant dont les travaux si remarquables, sur les anachorètes entre autres, ont eu, si l'on peut dire, des « échappées magiques » dans le domaine pharaonique.

Il n'est pas question — comme le titre pourrait le laisser entendre — de reprendre, in globo, dans ces quelques pages une ancienne hypothèse de Paul Foucart sur l'origine égyptienne du culte de Dionysos en Attique[3] ; il ne nous appartient pas d'en apprécier la valeur. Nous voudrions simplement attirer l'attention des hellénistes

[1] Dans le *Journal of Near-Eastern Studies,* 1945, p. 178 sq.

[2] Dans son ouvrage intitulé *La poésie égyptienne,* Bruxelles, 1943, p. 91 sq.

[3] Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. 37, Paris, 1906. L'idée première de cette thèse appartient à A. MARIETTE, cf. *Denderah, description générale du grand temple de cette ville,* Paris, 1875, p. 341. Faut-il rappeler que des auteurs anciens avaient déjà identifié Dionysos à Osiris, notamment Hérodote, II, 42, ... Diodore, I, 11 et Plutarque *De Isid.,* 36 ?

sur un point que semble avoir laissé dans l'ombre, l'illustre auteur des *Mystères d'Éleusis*[4].

Ce sont précisément ces chants de harpistes qui en fournissent les éléments. Les plus anciens de ces chants datent du Moyen-Empire, mais la plupart de ceux qui nous sont parvenus appartiennent à la seconde période thébaine ; ils proviennent tous, sauf un seul, de stèles ou de chapelles de tombeaux, et sont censés être chantés par un harpiste au cours du banquet funéraire représenté généralement sur les parois des dites chapelles.

Ajoutons qu'ils reflètent deux tendances assez contradictoires. Les uns célèbrent la joie de vivre et les plaisirs qui caractérisaient en Égypte une *journée d'allégresse*[5], passée au bord d'un étang dans un kiosque d'agrément ou sous une tonnelle parfumée. Les scènes auxquelles ils se rapportent représentent d'ailleurs, en principe, le mort et son épouse — ou plutôt deux de leurs statues funéraires — assis côte à côte sous l'un de ces kiosques. Ils jouent le plus souvent aux dames ou regardent devant eux une double rangée de convives participant à la fête. Et l'on boit, l'on se parfume en dégustant quelque fruit savoureux, tandis que des enfants du défunt — auxquels se mêlent parfois quelques concubines (?) — chantent et se livrent à des danses en s'accompagnant sur des instruments de musique. Au premier plan se trouve assez souvent figuré un harpiste, ce harpiste dont le chant tracé en hiéroglyphes fera l'objet de notre étude. (En fait, ces épisodes joyeux se confondent avec les repas funéraires auxquels prenaient part les proches du défunt, mais

4 On sait que, de nos jours, certains spécialistes à la suite de KERN et FARNELL préfèrent mettre l'accent sur les aspects nordiques de la légende de Dionysos. Déjà K. O. MUELLER avait fait de Dionysos un dieu thrace hellénisé tandis que PRELLER et GRUPP persistaient à reconnaître en lui un dieu grec sur lequel s'étaient seulement greffés des éléments d'origine thrace. Il n'empêche qu'après eux, BELOCH et PETTAZZONI ont reconnu que c'étaient des colons grecs qui avaient importé en Thrace le culte du dieu bachique. (Cf. G. E. RIZZO, *Dionisos mystes*, Naples, 1914, KERN dans PAULY-WISSOWA, *Realencyclopaedie*, V, col. 1010 sq. et P. PERDRIZET, *Cultes et Mythes du Pangée*, Nancy, 1910.

5 Littéralement « un bon jour » (*hrw nfr*). Une sorte de refrain commençant par *ír hrw nfr* « fais un bon jour » termine un certains nombre de ces compositions (cf. M. LICHTHEIM, *op. cit.*, p. 193, 195, 201, 203...).

cette question exigerait à elle seule un long article et s'écarterait par trop de notre sujet[6]).

L'autre tendance est représentée par les chants relatifs à la survie dans l'au-delà ou au séjour des morts dans le monde des dieux. Mais les versions les plus complètes de ces chants montrent les deux tendances à la suite l'une de l'autre ou séparées, comme chez Nefer-Hotep, par un hymne de glorification à l'adresse du mort[7]. Or, si dans ce dernier cas, les trois morceaux (reflétant par conséquent deux ou trois tendances différentes) sont tous trois censés être chantés par le harpiste au cours du banquet[8], il résulte cependant d'une remarque très judicieuse de Mr. Varille[9], que le harpiste devait déjà, en principe, entonner ce troisième morceau (sinon également le second) au passage du convoi funèbre, alors que la momie pénétrait dans sa chapelle avant d'être ensevelie dans le caveau. Il faut donc en conclure que ces deux ou trois tendances

6 La tendance sceptique ou pessimiste de ces chants sur laquelle on s'est plu à insister n'est en réalité vraiment sensible que dans celui d'Antef (ID., *ibid.*, p. 192). Le passage de celui de Nefer-Hotep qui en trahit certaines réminiscences, est contredit par un autre du même morceau où l'âme du mort est évoquée en train de jouir du bonheur de la vie (p. 195). Le pessimisme du premier est fonction de son époque ; Antef était un roi de la 17e dynastie qui avait vu le pillage de l'Égypte par les Hyksos (cf. A. ERMAN et A. M. BLACKMAN, *The Literature of the Ancient Egyptians*, p. 117).

Les rares chants de harpistes datant du milieu du Moyen-Empire ne sont en effet, nullement de cette veine ; pas plus que ceux du Nouvel-Empire (cf. M. LICHTHEIM, *op. cit.*, p. 188-191, 201 et sq.). Tous, faut-il l'ajouter, supposent l'existence de prototypes sur papyrus, comme c'est le cas de tous les textes monumentaux, y compris ceux des pyramides. Le chant d'Antef ne peut donc être un prototype. D'ailleurs, le plus ancien chant de ce genre qui remonte jusqu'à l'Ancien-Empire se rattache plutôt à la seconde tendance et non point à la première ; mais ici, c'est l'une des filles du défunt qui invoque la divinité (cf. A. M. BLACKMAN, *Meir* IV, pl. IX). Il faut ajouter que tous les chants de harpistes du Moyen-Empire proviennent de simples stèles et que déjà ils reflètent les deux tendances précitées (cf. M. LICHTHEIM, *op. cit.*, p. 188).

7 ID., *ibid.*, p. 204 et sq.

8 Dans de très rares cas, il semble que le banquet soit censé être célébré dans l'au-delà, ce qui ajoute encore à la complexité du problème (cf. A. DE BUCK, *Egyptian Coffin Texts*, II, p. 180 et 151).

9 *Trois nouveaux chants de harpistes*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, 1935, p. 160.

correspondent, ou font allusion, à des épisodes ou à des stades différents du cérémonial funéraire dont les deux plus importants — une fois le convoi funèbre parvenu au tombeau — sont l'ouverture de la bouche (*wp rꜣ*) et la *glorification* (*sꜣḫ*) appelée aussi *spiritualisation* [10].

Dans la première de ces cérémonies, le mort, ou plus exactement son ka (*kꜣ*) — c'est-à-dire sa force vitale — est considéré comme prolongeant éternellement son existence terrestre en se réincarnant dans ses statues de culte. Celles-ci sont, en quelque sorte, son corps d'éternité reproduit à plusieurs exemplaires. Dans la seconde de ces cérémonies, l'esprit du défunt (*bꜣ* ou *ꜣḫ*) est censé se trouver dans l'Occident, sinon même dans le ciel occidental au-dessous de l'horizon, parmi les dieux et les autres esprits assimilés aux astres [11]. Et il s'agit de lui en assurer l'accès et le retour, matin et soir, au moyen des offrandes et des fumigations dont le ka fera le premier son profit. Les deux rites, en réalité, se combinent et se complètent puisque la tombe — ou pour mieux dire son « naos » — est conçue comme une reproduction réduite du ciel sur la terre, de même que le ciel, — ainsi que l'a prouvé Daressy — était considéré comme une projection de la terre d'Égypte dans le firmament étoilé [12].

De sorte que les chants de harpistes peuvent être imaginés comme étant l'expression idéale d'un premier état de béatitude, état dans

10 La première de ces cérémonies a déjà été bien analysée par Maspero à la fin du siècle dernier (cf. J. CAPART, *Le double d'après Maspero, Revue de l'Université de Bruxelles,* 1897, p. 603). Depuis, l'auteur a fait observer que l'opération en question devait s'effectuer sur les statues du mort et non pas sur sa momie. Il est même probable qu'à l'origine, elle se soit pratiquée dans l'atelier des sculpteurs (cf. DAVIES et GARDINIER, *The Tomb of Amenemhat,* p. 57). Quant à la spiritualisation, il n'en existe pas encore d'étude spéciale. Cf. cependant A. M. BLACKMAN, *op. cit.,* III, p. 32 et L. KLEBS, *Reliefs und Malereien...,* I, p. 139 et II, p. 169.

11 Cf. l'exemple *sꜣḫ bꜣ.f, ḏd ẖꜣt.f* « son âme est glorifiée, son corps est perpétué » dans H. BRUGSCH, *Wört.,* I, p. 114 et le chapitre 180 du *Todtenbuch* « Chapitre de sortir au jour (ou « durant le jour ») et d'ouvrir la voie à un esprit (*ꜣḫ*) parfait dans l'occident ».

12 Cf. DARESSY, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* t. XII (1916) : *L'Égypte Céleste* (dont l'origine est bien antérieure à l'époque ptolémaïque ; cfr. les travaux de A. POGO, A. SCHARFF et W. GUNDEL, sur l'astronomie égyptienne).

lequel le mort et son épouse passent une éternité d'allégresse, réincarnés dans deux statues assises, placées, en principe, au fond de leur chapelle. Ils célèbrent là un perpétuel « bon jour » (*hrw nfr*) sous un de ces kiosques dont leur chapelle copie précisément l'aspect général. En effet, celle-ci est conçue généralement comme une tonnelle enluminée dont le plafond est tantôt semé d'étoiles, tantôt orné d'un feuillage stylisé [13]. Et c'est parmi ces enluminures, nous voulons dire ces peintures ou ces reliefs peints qui en agrémentent la paroi, que, dans de nombreux cas, se retrouve une fois de plus la scène du banquet devant le kiosque avec notre harpiste au premier plan [14].

Ce trop long préambule aura au moins le mérite de nous permettre de traiter plus brièvement le sujet qu'annonçait le titre de notre article. Paul Foucart, avons-nous dit, n'a pas cru devoir s'y attarder, ni même l'aborder. Peut-être ne lui avait-on pas signalé que parmi les tonnelles dont il vient d'être question, plusieurs étaient faites d'une treille ornée de pampres. Car, tout logiquement, les chapelles des tombeaux qui représentent ces tonnelles reproduisent alors, elles aussi, une treille [15]. Osiris n'était-il pas entre autres, comme Dionysos, le dieu de la vigne et les défunts, en tant qu'Osiris [16], ne participaient-ils pas aux mêmes droits et aux mêmes hon-

13 Il imite parfois aussi une tapisserie ou un velum.

14 Le chapitre 113 du *Todtenbuch* est décisif à cet égard. Il y est question notamment de « sortir durant le jour en (revêtant) toutes les formes désirables, de jouer aux dames, de s'asseoir dans le kiosque et d'apparaître en âme (*bꜣ*) vivante ». Les vignettes n'en sont pas moins significatives. Cf. E. NAVILLE, *Todtenbuch,* I, pl. XXVII. Mais ici encore il y a du flottement concernant la situation exacte des scènes représentées.

15 Notamment la chapelle de la tombe de Nakht reconstituée par Mlle Baud au musée de Bruxelles, cf. B. VAN DE WALLE, *Scènes de la vie égyptienne* (tirage à part), passim, et PORTER-MOSS, *Topographical Catalogue,* p. 148. Ce plafond nous montre une succession de grappes et de feuilles de vigne stylisées en damier. On trouvera des plafonds et des frises du même genre dans G. JÉQUIER, *Décoration égyptienne. Plafonds et frises végétales du Nouvel-Empire thébain,* pl. XXIX, XXX et XXXVIII.

16 Dès le Moyen-Empire les chants de harpistes ont bien soin de le spécifier (cf. M. LICHTHEIM, *op. cit.,* p. 190 et pour le Nouvel-Empire, p. 195, 200, 201, 206). Ailleurs, ils donnent au mort auquel ils s'adressent, le titre

neurs ? Osiris est, au demeurant, parfois représenté sous un kiosque orné de pampres ou ombragé par une vigne [17], et, c'est en son honneur qu'à Denderah, selon Mariette, se célébrait la fête des pampres et celle de l'ébriété [18]. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, que le ka des défunts fût particulièrement sensible à l'offrande d'une coupe de vin ? C'est même en évoquant le ka que l'on tendait ce breuvage aux morts et aux vivants [19], comme c'est en évoquant le ka des défunts que nos harpistes composent et chantent (notamment chez Neb-ankh) [20], ou même qu'ils leur conseillent l'ivresse (notamment chez Kai-Inheret) [21].

Bref, ces chants sont bien des chants bachiques inspirés par le vin, comme l'étaient ceux qui se chantaient au cours d'une journée d'allégresse (*hrw nfr*) [22] et comme le seront, quelques siècles plus tard — *mutatis mutandis* — les dithyrambes dionysiaques [23]. Le caractère sacré de l'ivresse provoquée par le vin ressort davantage encore de deux textes tirés du tombeau de Pétosiris, grand-prêtre de Thot à Hermopolis, vers le 5e siècle avant notre ère. Le petit-fils du mort, enseveli dans le même tombeau que son grand-père, s'exclame en s'adressant aux vivants : « Venez, je vous guiderai vers le chemin de la vie. Si vous vous attachez à mes paroles, vous

de *mꜣꜥ-ḫrw*, titre osirien par excellence. Seul le chant d'Antef ne fait mention ni de l'un ni de l'autre ; cela seul suffit à prouver que ce chant — connu seulement par une copie tardive — est d'un caractère exceptionnel, sinon foncièrement altéré.

17 W. B. KRISTENSEN a même prouvé que la principale des fêtes royales, celle du Heb-sed, devenue surtout osirienne, n'était autre, en principe, qu'une fête célébrée sous une tonnelle (*De loofhut en het loofhuttenfeest in den egyptischen cultus*, Amsterdam, 1923, p. 20). Pour les représentations d'Osiris ombragé par une vigne, cf. ID., *ibid.*, p. 3 et W. BUDGE, *Osiris and the Egyptian Resurrection*, I, p. 19.

18 P. FOUCART, *op. cit.*, p. 146.

19 *n kꜣ.k* c'est-à-dire « pour ton ka » comme le prouvent les textes des tombeaux relatifs aux banquets (cf. M. LICHTHEIM, *op. cit.*, p. 182 et 183). Il y a, en effet, des raisons de croire que telle était la formule des toasts.

20 M. LICHTHEIM, *op. cit.*, p. 189.

21 *Ibid.*, p. 201.

22 Cf. *supra* et *ibid.*, p. 184.

23 Concernant l'origine vinicole du dithyrambe, cf. E. THRAEMER, dans ROSCHER, *Lexikon* s. v. *Dionysos*, t. I, col. 1076.

en éprouverez l'utilité [24]. Buvez, enivrez-vous, ne cessez de faire la fête, suivez les inspirations de vos cœurs, dans le temps que vous êtes sur terre » [25].

Il faut se rappeler, pour comprendre toute la portée d'un texte comme celui-là, que si l'ivresse était sacrée, le sommeil qu'elle provoque ne l'était pas moins. Le professeur A. de Buck a prouvé que les Égyptiens voyaient dans le sommeil une mort passagère et dans la mort un sommeil éternel entrecoupé de réveils ou de résurrections. Cette conception était quasiment à la base de leurs idées relatives à la survie. L'âme, durant le sommeil, comme durant la mort, était censée se retremper — tel le soleil couchant identifié à Osiris — au sein de l'« océan des âges », cette eau primordiale d'où tout émane et où tout va se perdre [26].

C'est dans ce sens, pensons-nous, qu'il faut interpréter un autre texte tiré du tombeau de Pétosiris. Cette fois ce sont les vignerons du mort qui s'adressent à lui en ces termes : « Viens, ô notre maître, vois tes vignes en lesquelles ton cœur se complaît. Bois, enivre-toi, ne cesse pas de faire ce que tu aimes et que l'eau t'advienne comme tu le souhaites » [27].

L'« eau » peut être ici une métaphore pour dire le « jus » de la vigne, mais il faut se rappeler que déjà dans les Pyramides on peut lire : « l'eau du roi (mort) est du vin comme celle du soleil ». Or, l'eau du soleil n'est autre que l'océan du Nou, cette eau primordiale à laquelle nous faisions allusion [28].

Telles sont les quelques remarques que nous nous permettons de livrer — sans prendre parti — à la méditation des hellénistes, au sujet des origines du Dionysos attique. L'on pourrait ajouter que depuis que Paul Foucart a écrit son mémoire, la découverte

24 *ꜣḫ.t*, mot apparenté à *ꜣḫ* « esprit » et à *sꜣḫ* « glorifier, spiritualiser » (cf. *supra*).

25 G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétosiris*, t. I, p. 161 (comme preuve qu'il s'agit bien d'une ivresse de vin, cf. *infra*).

26 Cf. A. DE BUCK, *De godsdienstige opvatting van den slaap*, Leiden, 1939.

27 G. LEFEBVRE, *op. cit.* p. 60.

28 Cf. K. SETHE, *Die altägyptischen Pyramidentexte*, Spr. 130 c. (Et deux lignes plus haut, l'on nous disait que *le kiosque du roi était un filet dans les champs d'Ialou*, dont les Grecs ont fait les Champs-Élysées ! ID, *ibid.*, Spr. 130.)

de toute une littérature dramatique égyptienne issue entre autres du culte d'Osiris et d'Horus [29], semble bien avoir confirmé ses vues.

P.S. — Si l'étude de la sémantique égyptienne était plus avancée, l'on pourrait, pensons-nous, tirer argument du fait que le mot *vigne* ou *jardin* se disait en égyptien *kꜣnw, kꜣm(w)* et s'écrivait dans les pyramides [hiéroglyphes] c'est-à-dire au moyen du signe ka et du vase dont on se servait pour l'offrande rituelle de l'eau et du vin [30] destinée au ka [31].

Bruxelles. M. STRACMANS.

29 Cf. K. SETHE, *Dramatische Texte zu altägyptischen Mysterienspielen*, Leipzig, 1928 et E. DRIOTON, *Ce que l'on sait du théâtre égyptien*, Le Caire, 1942 (tirage à part).

30 *Wört.*, *V*, p. 106 et 107. Nous avons laissé intentionnellement de côté, le mythe d'Horus bien qu'il ait été de bonne heure rattaché à celui d'Osiris, et vice versa, d'autant plus que, dans une étude récente, H. JUNKER en a souligné le côté bachique, cf, *Der sehende und der blinde Gott*, Munich, 1942, p. 43 et 63. Les harpistes s'y trouvent également mêlés. Ajoutons que le culte d'Hathor qui s'est confondu assez tôt avec celui d'Isis avait également un aspect bachique (ici toutefois, c'est la bière qui devait jouer le rôle essentiel). Et de même qu'à Denderah, Hathor et Osiris se trouvent associés à la fête des pampres, de même, à Eleusis, Déméter et Dionysos étaient quasiment des divinités parèdres (cf. P. FOUCART, *op. cit.*, p. 162). Chose curieuse, un des premiers chants de harpistes, datant du Moyen-Empire, exalte aussi Hathor (cf. M. LICHTHEIM, *op. cit.*, p. 190).

31 Encore à l'époque chrétienne, il semble bien que les sujets bachiques aient été particulièrement appréciés des Égyptiens.

C'est ainsi qu'on a découvert récemment des scènes bachiques sous la Basilique de St Pierre à Rome, dans un cimetière antique (IIe-IIIe siècle de notre ère), où les tombes chrétiennes se mêlent aux tombes païennes ; spécialement dans le mausolée d'une famille égyptienne, on trouve plusieurs sépultures décorées de sujets païens (pampres, etc.), à côté des autres où apparaissent des sujets chrétiens. Comme l'a écrit M. Fr. CUMONT, dans toute cette nécropole « on est d'abord frappé de la prédominance des motifs dionysiaques », *C.-R. de l'Ac. des Inscriptions*, 1945, p. 386; cfr. aussi dans *Le Monde* du 9 juillet 1946, p. 4, un article de R. SIBILLE, sur *Les fouilles archéologiques de la Basilique de St Pierre.*

Concernant les *Chants de Harpistes*, on consultera également avec le plus grand profit, l'étude toute récente de Raymond WEILL : *Le Livre du « Désespéré » : le Sens, l'Intention et la Composition Littéraire de l'ouvrage*, dans le *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire*, XLV (1946), p. 89-154 ; le point de vue en est toutefois différent.

Nous regrettons de n'avoir pu utiliser pour cette étude le bel article de J. TONDRIAU, *Les thiases dionysiaques royaux de la cour ptolémaïque*, paru dans la dernière *Chronique d'Égypte*, janvier 1946, p. 149 sq. Il prolonge, nous semble-t-il, ces tendances en Égypte même, jusqu'à l'époque d'Octave.

A PROPOS DE LA REINE TAOUSERT.

La fin de la XIXe dynastie est entourée d'une pénombre mystérieuse : ni les noms des rois, ni leur ordre de succession, ni leur origine ne sont connus de façon absolument sûre. Cependant, avec Breasted, Maspero, Ed. Meyer [1] et, plus récemment, Drioton-Vandier [2], on peut admettre comme très vraisemblable que les successeurs de Mineptah furent : 1° Amenmessès [3] ; 2° Mineptah-Siptah (dont nous abrégerons le nom en Siptah) ; 3° Séthi II ; 4° Ramsès-Siptah [4], auquel succéda Sethnakht, fondateur de la XXe dynastie, après un interrègne au cours duquel un Syrien, nommé Irsou, avait dominé et pressuré l'Égypte [5].

Un nom revient souvent à cette époque, seul ou uni à celui de deux des rois précités, Siptah et Séthi II, le nom de la reine [hiéroglyphes] [6] Taousert. Sethe [7] interprétait ce nom : « la puissante » ; mais il semble plutôt que [hiéroglyphes] soit ici pour [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] (copte ⲦⲀ-), comme, par exemple, dans les noms propres fémin. [hiéroglyphes] (var. de [hiéroglyphes]), grec Ταμουνις, et [hiéroglyphes] (var. de [hiéroglyphes]), grec Ταυβασθις [8]. Si cette hypothèse est juste, *Tꜣ-wśrt* signifierait

1 BREASTED, *Ancient Records*, III, 1906, § 640-641; MASPERO, *King Siphtah and Queen Tauosrit*, dans DAVIS-AYRTON, *The Tomb of Siphtah*, 1908, p. XIII-XXIX ; ED. MEYER, *Geschichte des Altertums*, II1, 1928, p. 580-581.

2 DRIOTON-VANDIER, *L'Égypte* (collection Clio), 1938, p. 344 et 364.

3 ꜣ*Imn-mś-św* « c'est Amon qui l'a engendré », nom de même formation que *Rꜥ-mś-św*, grec Ῥαμεσσης.

4 Nomenclature différente dans PETRIE, *A History of Egypt*, III ; DARESSY, *Rec. de Trav.* 34, 1912, p. 51 ; H. GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, 1914, p. 127-148.

5 *Papyrus Harris* I, 75, 4 (dans *Bibliotheca Aegyptiaca*, V).

6 Orthographe des inscriptions de la tombe de la reine : H. GAUTHIER, *op. laud.* (ci dessus, note 4), p. 147, J et K. Les déterminatifs sont, ailleurs, souvent omis ; la désinence féminine [hiéroglyphe] peut aussi manquer.

7 Dans *Z.Ä.S.*, 41, 1904, p. 46.

8 Cf. SPIEGELBERG, *Z.Ä.S.*, 54, 1918, p. 108.

donc : « la (fidèle) de la Puissante », — « la Puissante » étant l'appellation d'une déesse bien connue par un autre nom théophore : *S-n-wśrt*, Sésostris, « le féal de la Puissante ».

Il est admis par tout le monde que Taousert fut l'épouse du roi Siptah. Au tombeau que la reine se fit construire dans la Vallée des Rois (nº 14), les cartouches de Siptah sont encore visibles [9]. Et le roi lui-même apparaît auprès de « l'Osiris, grande épouse, maîtresse du Double Pays, régente du Sud et du Nord, Taousert » [10], debout et dans l'attitude d'un « souverain en sous-ordre », comme l'avait fort bien remarqué Champollion [11]. C'est que, probablement, la reine avait, de par ses origines, plus de droits au trône que son époux, et elle n'a pas voulu que la postérité l'ignorât. Ceci expliquerait d'autre part que, devenue veuve, Séthi II se fût, à son tour, décidé à l'épouser. Avec lui comme avec son premier mari elle aurait, pense-t-on [12], continué à exercer un pouvoir au moins égal à celui du roi ; il semble bien toutefois qu'elle y mit alors plus de formes [13].

Concernant ce remariage l'unanimité ne règne plus parmi les historiens : H. Gauthier ne l'admet pas [14] ; Ed. Meyer, Drioton-Vandier marquent une certaine réserve [15]. La preuve que Séthi II fit de Taousert sa femme, il ne la faut pas chercher seulement dans le fait que « de tous les monuments de ses prédécesseurs, la tombe de Taousert et le seul qu'il paraisse avoir respecté » [16], ou dans

9 H. GAUTHIER, *op. laud.*, p. 144, XXI (avec bibliographie). Siptah lui-même eut un tombeau particulier, celui qu'explorèrent Davis et Ayrton (nº 47).

10 E. LEFÉBURE, *Mém. Miss. Arch. franç.* III, 1890, p. 124-125.

11 *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, éd. 1833, p. 255. L'expression a été reprise par LEPSIUS, *Denkmäler, Text*, III, p. 209 : « entschieden als *Nebenperson* ».

12 Cf. GARDINER, à propos d'une stèle de Bilgai, dans *Z.Ä.S.*, 50, 1912, p. 53.

13 Sur le bracelet décrit ci-après, c'est elle qui se tient debout devant Séthi II assis.

14 Il donne pour femme à Séthi II la reine *Tꜣ-ḫꜥt* (connue par un seul monument), *op. laud.*, p. 139, LXVII. Rien n'empêcherait qu'il eût eu d'abord pour épouse cette *Tꜣ-ḫꜥt*, et ensuite *Taousert*.

15 ED. MEYER, *op. laud.* (ci-dessus, note 1), p. 581 : « *vielleicht* hat er sie geheiratet » ; DRIOTON-VANDIER, *op. laud.* (ci-dessus, note 2), p. 344 : « il épousa, *semble-t-il*, la veuve de Mineptah-Siptah » ; p. 364 : « Taousert qui fut *peut-être* épousée plus tard par Séthi II ».

16 DRIOTON-VANDIER, *op. laud.*, p. 344.

cette constatation [17] que, sur les parois de la tombe nº 14, Séthi II s'est parfois substitué à Siptah, — mais on la trouve principalement dans l'examen des bijoux que fournit à Davis, en 1908, une « tombe sans nom » de la Vallée des Rois [18]. Ils avaient dû être transportés et cachés dans cette sépulture inachevée soit par un voleur, soit au contraire par un gardien fidèle qui voulut les dérober à la convoitise de Sethnakht, quand celui-ci s'empara de la tombe de Taousert. Ils ont été catalogués d'abord par G. Daressy [19]. Parmi tant de pièces d'orfèvrerie — couronne d'or (au double nom de Taousert et de Séthi II), pendants d'oreilles, colliers, bagues, objets divers — on remarque surtout une paire de bracelets en argent, sur chacun desquels est gravée une même scène particulièrement intéressante [20]. Séthi II, assis sur un siège à pieds de lion, dont les côtés sont ornés du signe *sam*, tient de la main gauche l'emblème des millions d'années ; de la main droite il tend une coupe à pied vers la reine Taousert, debout devant lui. La reine, de son côté, a dans la main droite une fleur de lotus, dans la gauche un vase, dont elle s'apprête à verser le contenu dans la coupe du roi. Vêtue d'une longue robe transparente, elle a au front, comme Séthi II, l'uræus royale. Son nom, dans un cartouche, est précédé du titre « la grande épouse royale ». Ces mots indiquent manifestement quels liens l'unissaient à Séthi II : Maspero ne s'y était pas trompé [21], et on ne comprend pas que H. Gauthier ait voulu faire d'elle, contre cette évidence, la *fille* de Séthi II [22]. Aussi bien cette scène ne rappelle-t-elle pas — *si parva licet componere magnis* — le tableau charmant décorant le fauteuil de Toutankhamon, où la reine Ankhesenamon se tient debout, une petite coupe en main, devant son époux ? [23]

17 LEPSIUS, *Denkmäler, Text*, III, p. 209-214.

18 « The unnamed gold tomb » (nº 56), dans *The Tomb of Siphtah* (ci-dessus, note 1), p. 4 et p. 30-32.

19 *Ibidem*, p. 35.

20 *Ibidem*, p. 39 et deux belles planches (non numérotées). Publiés à nouveau par E. VERNIER, *Catalogue général du Musée du Caire : Bijoux et orfèvreries*, nos 52577 et 52578. D'autres bijoux, portant le seul nom de Taousert, sont conservés au Musée du Caire, notamment une coupe en or, provenant de la trouvaille de 1906 à Tell-Basta, Zagazig, *ibidem*, nº 52360.

21 MASPERO, *op. laud.* (ci-dessus, note 1), p. XIX.

22 H. GAUTHIER, *op. laud.*, p. 148, note 1.

23 CARTER-MACE, *The Tomb of Tut-ankh-Amen*, I, 1923, planche LXIII.

Il me paraît donc acquis que Taousert fut successivement l'épouse des rois Siptah et Séthi II. Peut-on aller plus loin et supposer qu'à un certain moment elle ait régné seule ? On y est invité par quelques petits monuments — dépôts de fondation — provenant d'un des six temples funéraires trouvés, en 1896, par Petrie à Cheikh-abd-el-Gournah [24]. Ils présentent, isolés ou associés, deux cartouches royaux : l'un d'eux est précédé du titre (var.), l'autre du titre (var.). Le premier renferme le nom *Sꜣt Rꜥ mry(t) ꜣImn* « la fille de Rê, aimée d'Amon » [25], et le second *T(ꜣ)-Wśr(t) śtpt n Mwt* « Taousert, élue de Mout » [26]. On remarquera dans le second cartouche la contraction du nom propre, qui est réduit à *T(ꜣ)-Wśr(t)*. La même graphie se retrouve sur d'autres petits objets de même provenance, également sur un scarabée de la collection Newberry [27]. C'est évidemment parce qu'il ne disposait que d'une surface de très petite dimension que le graveur a réduit au minimum les éléments du nom de Taousert [28] : est-il nécessaire de chercher une autre explication ? [29] Sur un ostracon très mutilé (Musée du Caire, n° 25293) [30], le second cartouche de la reine comporte (ligne 2) la variante *Tꜣ-Wśrt śtp(t) n Rꜥ*, au lieu de *śtpt n Mwt*. Il n'y a pas lieu, à mon avis, de s'arrêter à cette particularité, ni d'attribuer une importance historique à un texte, d'ailleurs incomplet, écrit probablement par un scribe distrait, qu'a pu influencer le nom (ligne 3) de Ramsès II : *wśr Mꜣꜥt Rꜥ śtp [n Rꜥ]*.

Le « protocole » royal de Taousert, quand elle régna seule, *en roi*, me paraît donc en définitive avoir été :

24 Petrie, *Six temples at Thebes*, 1897, p. 13-16 et 29 ; pl. XVI, XVII, XIX.

25 *Ibidem*, pl. XIX, 2 ; pl. XVI, 5 et surtout pl. XVII, 2.

26 *Ibidem*, pl. XVI, 3 et surtout pl. XVII, 2. Il semble bien que la déesse (idéogramme) soit coiffée du pschent, coiffure de Mout. On voit d'ailleurs au temple d'Amada un cartouche où Taousert est dite « aimée de Mout » : cf. H. Gauthier, *op. laud.*, p. 145, A.

27 Newberry, *Scarabs*, pl. XXXVI, 10, et. p. 183.

28 Chose curieuse, H. Gauthier, en reproduisant le second cartouche (*op. laud.*, p. 146, C), a, trois fois sur quatre, transformé ⌓ en ⊙ , ce qui rend le nom inintelligible.

29 Celle qu'a proposée Petrie, *op. laud.*, p. 15, est peu satisfaisante (bien que Maspero y ait donné son adhésion).

30 Daressy, *Catalogue générale du Musée du Caire : Ostraca*, p. 74.

Roi de Haute et de Basse Égypte (var. Seigneur du Double Pays) : *La fille de Rê, aimée d'Amon*, —

Fils de Rê (var. Seigneur des diadèmes) : *Taousert, élue de Mout*.

Le fait que ce protocole est le seul que reproduisent les petits objets trouvés dans les fondations de l'édifice, qu'il n'est jamais accompagné des cartouches de l'un ni de l'autre des corégents de Taousert, me paraît prouver que, lorsqu'elle construisit son temple funéraire, elle n'était pas encore mariée. Son règne personnel, sans doute de courte durée, a donc dû précéder l'époque où, de gré ou de force, elle associa au trône Siptah, puis Séthi II. Ce dernier régna six ans et survécut à la reine, son successeur immédiat étant, on le sait, un roi à la durée éphémère, Ramsès-Siptah [31].

Quand Champollion découvrit la tombe de Taousert — dont il lisait le nom *Tahoser* —, il nota non seulement que Siptah, comme je l'ai rappelé ci-dessus [32], ne faisait pas grande figure auprès de son épouse, mais que celle-ci était représentée en « reine ayant exercé par elle-même le pouvoir souverain » [33]. On la voit, écrivait-il, « faisant les mêmes offrandes aux dieux et recevant des divinités les mêmes promesses et les mêmes assurances que les Pharaons eux-mêmes dans les bas-reliefs de leurs tombeaux, et occupant la même place que ceux-ci ». C'est — serons-nous tentés de conclure — qu'elle tenait alors en mains l'autorité absolue, ou qu'elle venait à peine de la partager.

Miss J. R. Buttles [34], forçant la note, a voulu faire de Taousert une émule d'Hatchepsout. Mais Taousert ne dut, au cours de son règne, rencontrer que peu d'occasions importantes de manifester sa volonté et son indépendance : la XIXe dynastie, surtout à son déclin, n'a d'ailleurs rien de commun avec l'active et glorieuse époque des Thoutmosis.

***

31 Renseignements fournis par un ostracon provenant de Bibân-el-Molouk et publié par Daressy, *Rec. de Trav.* 34, 1912, p. 45-46 et 48-49. Cf. Gardiner, *J.E.A.* 5, 1918, p. 190-191. Ramsès-Siptah — ou Siptah II — a été confondu par H. Gauthier (*op. laud.*, p. 140-141) avec Mineptah-Siptah.

32 Ci-dessus, p. 216.

33 Champollion, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, éd. 1833, p. 254.

34 J. R. Buttles, *The Queens of Egypt*, 1908, p. 159-160.

Me sera-t-il permis, pour finir, de passer de l'histoire au roman ? C'est à Champollion que Théophile Gautier a emprunté ce nom de *Tahoser* que porte la petite reine, héroïne du *Roman de la Momie* [35]. Ainsi a-t-il contribué à former la légende de cette descendante de Ramsès II, dont les textes et les monuments nous apprennent, en somme, si peu de chose. Et il l'a, sans dessein prémédité (car il ignorait tout de son origine), remise approximativement dans le cadre où est sa vraie place, en faisant d'elle l'épouse du « Pharaon de l'Exode » [36].

Quand parut le *Roman de la Momie,* en 1857, Th. Gautier était beaucoup mieux informé de l'archéologie égyptienne qu'au temps où il publiait *Une nuit de Cléopâtre* (1838) ou *Nostalgies d'obélisques* (1851). Ses connaissances archéologiques sont désormais suffisamment sûres, et l'on a pu écrire que « si l'on dépiste (dans ce roman) quelques erreurs de détail, ce sont des erreurs qu'il partage avec son temps, et on ne peut lui faire grief de s'être trompé avec Champollion » [37].

On se gardera bien en effet de lui reprocher, par exemple, d'avoir confondu Nègre et Nahasi [38] : il y a à peine quelques années qu'on sait que l'égyptien *nḥśy* désigne non pas le Nègre mais le Nubien.

On lui pardonnera aussi d'avoir, par fidélité à Champollion, pris pour des palais royaux les grands édifices religieux qui bordent à Thèbes les rives du Nil [39]. Toutefois, vingt-cinq ans après la mort du fondateur de notre science, aucun archéologue ne partageait plus cette illusion. Lepsius, dont l'expédition en Égypte date de 1842-1845, savait — son journal de voyage en fait foi, ainsi que les planches des *Denkmäler* [40] — que le « palais du Nord » était Karnak et le « palais du Sud » le Temple de Louxor. De son côté,

[35] Th. Gautier a manifestement mis à profit, dans ce roman, les *Lettres* XII, XIII et XVIII de Champollion.

[36] Il ne faut pas oublier cependant que Mineptah et ses successeurs ont vécu à Pi-Ramsès, dans le Delta, autant et plus qu'à Thèbes : Th. Gautier ne pouvait pas le savoir. Il ignorait aussi que les Hébreux étaient campés non pas en Haute Égypte mais aux environs de la Résidence du Nord, — ce qui favorisa d'ailleurs leur exode.

[37] J.-M. CARRÉ, *Voyageurs et écrivains français en Égypte,* II, 1932, p. 168.

[38] *Le Roman de la Momie,* éd. Nelson, p. 231 (chap. XIII).

[39] Cf. J.-M. CARRÉ, *op. laud.*, p. 168, note 3.

[40] La 894e et dernière planche parut en 1856, comme nous l'apprend Naville dans la Préface de *Denkmäler, Text,* I.

Wilkinson, dans la troisième édition tout au moins de son ouvrage — 1847 — parle [41] du « temple de Louxor » et « du grand dromos de sphinx réunissant les temples de Louxor et de Karnak ». Oserai-je dire que Th. Gautier, eût pu, sur ce point, rectifier les informations surannées fournies par Champollion ?

Une autre erreur archéologique — erreur double — se rencontre dans l'une des scènes les plus pittoresques du roman, celle où la vieille Thamar va prendre dans le trésor du roi le prix de sa trahison : « ...elle ouvrit et referma ses doigts recourbés, pareils à des serres de griffon, et se lança sur *l'amas de sicles d'or* avec une avidité farouche et bestiale » [42]. Th. Gautier ignore évidemment que le « sicle » שֶׁקֶל est une monnaie des Juifs, en argent, et qui n'existait pas, cela va de soi, à l'époque de *Tahoser*. Il ignore également que les Égyptiens eux-mêmes n'avaient pas de monnaie autonome et qu'ils effectuaient leurs échanges par troc ou au moyen de métal pesé. Ce n'est qu'au IVe siècle, entre les deux dominations perses, que furent frappées les rares monnaies d'or à légendes hiéroglyphiques que l'on connaisse [43].

Assurément Th. Gautier est excusable de n'avoir eu, en 1857, que des idées confuses sur cette question. Mais que penser de Galsworthy qui, une cinquantaine d'années plus tard, en 1909, commettait pareille méprise ? Dans *Fraternity* (p. 242), le célèbre romancier décrit le médaillier d'un collectionneur : « From Rameses to George IV, the coins lay within those drawers — links of the long unbroken chain of authority.» Laisser entendre, au début de ce siècle, que Ramsès II, tout comme George IV, frappait des monnaies à son effigie, peut ne pas émouvoir la masse des lecteurs ; au British Museum cependant, quelle dut être la réaction de Wallis Budge et du savant numismate G. F. Hill ?

Nous voici loin de Taousert et même de *Tahoser*... Je m'assure que M. le Professeur Lefort, en souvenir de notre rencontre — il y a longtemps ! — au pays de cette aimable princesse, voudra bien me pardonner cette brève incursion dans la littérature contemporaine.

Paris. GUSTAVE LEFEBVRE.

[41] WILKINSON, *Manners and customs,* éd. de 1847, IV, p. 110.

[42] *Le Roman de la Momie,* p. 243 (chap. XIV).

[43] Cf. E. CHASSINAT, *Rec. de Trav.* 40, 1923, p. 131.

LA DIVISION MATÉRIELLE DES TEXTES CLASSIQUES ÉGYPTIENS

ET SON IMPORTANCE POUR L'ÉTUDE DES OSTRACA SCOLAIRES

Nous aurions voulu apporter à ces Mélanges une contribution qui fût digne, par son importance, du grand orientaliste belge dont les collègues et amis désirent célébrer la longue et féconde carrière. Mais dans une publication de ce genre les pages attribuées à chacun des collaborateurs sont strictement comptées ; force nous sera donc de n'aborder ici qu'un sujet d'importance secondaire qui ne concerne qu'un aspect des méthodes en usage dans les milieux scolaires d'Égypte sous le Nouvel Empire.

⁂

Il y a une vingtaine d'années, A. Erman avait réuni dans un remarquable mémoire [1], une série d'observations sur les manuscrits égyptiens à contenu littéraire. Il prouvait d'une manière péremptoire que la plupart des ostraca et un grand nombre de papyrus du Nouvel Empire étaient en réalité des copies dues à des élèves, auxquels leurs maîtres proposaient comme modèles des œuvres se recommandant par leurs qualités de style ou par leur valeur formative. Il appuyait cette théorie sur différents indices externes et internes et attirait entre autres l'attention sur les notations de dates

[1] A. Erman, *Die ägyptischen Schülerhandschriften* (*Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Jahrgang 1925, phil.-hist. Klasse, Nr. 2).

qui viennent parfois interrompre le texte proprement dit. Pour Erman, ces dates auraient été inscrites par l'élève ou par le maître à la fin du travail de copie exécuté en une séance ou en un jour. Le savant allemand s'est surtout occupé des datations qui se rencontrent parfois en marge des papyrus scolaires [2] : il estime que les scribes auxquels nous devons ces manuscrits sur papyrus étaient déjà bien entraînés à la calligraphie hiératique, puisqu'ils pouvaient soutenir une moyenne de deux à trois pages par séance. Mais Erman n'a pas poussé aussi loin son enquête au sujet des indications de dates qui se rencontrent sur les ostraca [3]. Il s'est contenté de signaler que sur ce genre de documents, émanant vraisemblablement d'élèves moins avancés, le pensum journalier ne comportait qu'une moyenne de trois à quatre lignes ; après avoir fourni cet effort, le scribe arrêtait le travail et notait parfois la date. Erman semblait donc insinuer que la longueur des passages avait une raison d'être purement subjective et devait s'expliquer par les capacités et le zèle du calligraphe ; il ne songeait pas à établir une corrélation entre ces coupures et un système de division rationnel de l'œuvre recopiée.

Nous étant livré à une étude approfondie de la tradition manuscrite de la *Satire des Métiers*, de l'*Enseignement d'Amenemhat Ier* et de l'*Hymne au Nil*, qui forment un groupe cohérent et qui ont été recopiés bien des fois dans les écoles du Nouvel Empire, nous avons rassemblé et comparé les papyrus et les ostraca qui en portent des extraits plus ou moins longs et nous avons été amené à faire quelques constatations à propos de la manière dont les divisions du texte étaient indiquées.

Comme on l'a observé depuis longtemps [4], les Égyptiens divisaient les œuvres d'usage scolaire en une série de sections ou *péricopes* dont la longueur était sensiblement égale. Dans les papyrus, la division pouvait être indiquée de deux manières : tantôt on marquait la fin des péricopes au moyen du signe de la pause, tantôt on écrivait en rouge les premiers mots des différentes sections. Ces rubri-

2 *Op. cit.*, p. 8.

3 *Op. cit.*, p. 9.

4 Voir en dernier lieu H. GRAPOW, *Sprachliche und schriftliche Formung ägyptischer Texte* (*Leipziger ägyptologische Studien*, Heft 7), Glückstadt, [1936], pp. 52-53.

ques, qui se rencontrent dans presque toutes les versions sur papyrus de la *Satire de Métiers*, de l'*Enseignement d'Amenemhat Ier* et de *l'Hymne au Nil*, sont toujours réparties de la même manière, ce qui montre bien que le copiste se référait à une recension, peut-être fort ancienne, où ces divisions étaient déjà observées. Ainsi la Satire compte 29 péricopes [5], l'Enseignement 15 et l'Hymne 14.

En plus de cette division en péricopes, on observe dans la plupart des manuscrits littéraires du Nouvel Empire [6] une division du texte courant en une série de petites unités délimitées par une ponctuation généralement notée en rouge. On a parfois appelé ces groupes de mots des vers ou des versets; mais le premier de ces termes est de nature à faire songer à une division prosodique, alors que cette ponctuation se rencontre aussi bien dans les textes non poétiques, et le second se rapporte plutôt à des sections plus longues d'un texte, comme le sont par exemple les versets de la Bible. Dans le cas des textes égyptiens ponctués, il s'agit plutôt d'une série de mots qui devaient être lus ou récités d'une seule traite et formaient pour ainsi dire un groupe respiratoire. [7] Nous proposons de donner à ces unités le nom de *stiques* (στίχος). Les péricopes des trois œuvres précitées comportent un nombre variable de stiques, allant de 5 à 10. La ponctuation qui les démarque est observée d'une manière assez constante dans les différentes copies du Nouvel Empire et paraît donc remonter à une tradition d'école bien établie. Ces constatations, qui se rapportent spécialement aux copies sur papyrus, ont leur importance pour nous faire comprendre la manière dont les scribes débutants ont procédé quand ils s'exerçaient à reproduire des passages plus restreints de leurs modèles sur des tablettes et

5 En comptant l'introduction comme la 1re péricope. Nous ne voyons pas pourquoi G. Maspero, *Du Genre épistolaire chez les Égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1872, pp. 48-73, n'a pas inclus cette introduction dans la numérotation des sections.

6 Aussi bien sur les papyrus que sur les ostraca.

7 Voir aussi A. ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, 2e édition, Leipzig, 1933, § 56. Dans la présente étude, nous n'abordons pas directement le délicat problème du procédé suivi par les scribes égyptiens pour reproduire les textes. Jusqu'à ces derniers temps on admettait que les scribes copiaient les textes à vue ; mais récemment A. Volten a tenté de démontrer que les élèves reproduisaient généralement les textes à la dictée ou par cœur (A. VOLTEN, *Studien zum Weisheitsbuch des Anii* (*Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab*, hist.-filol. Meddelelser, XXIII, 3), Copenhague, 1937-1938, pp. 5-36).

sur des ostraca. Les ostraca du Nouvel Empire portent souvent la ponctuation marquant la division en stiques. Les indications de pause n'y sont pas rares à la fin des péricopes, pas plus que les notations de dates. Mais ce qui mérite surtout de retenir l'attention, c'est que les passages que portent ces pièces ne sont pas choisis ni coupés au hasard : sur les ostraca conservés intacts on constate que les extraits reproduits correspondent aux divisions en péricopes déjà notées sur les papyrus. Le plus souvent l'ostracon ne porte qu'une péricope; les ostraca qui en portent deux sont déjà plus rares et ceux qui dépassent cette mesure sont presque exceptionnels. Voici comment se présente la situation pour les ostraca qui donnent des extraits des trois œuvres servant de base à notre enquête.

	SATIRE	ENSEIGNEMENT	HYMNE
Nombre des ostraca repérés [8]	61	38	13
Ostr. portant 1 péricope :			
Cas certains	18	14	4
Cas probables	14	6	3
Ostr. portant 2 péricopes :			
Cas certains	4	1	
Cas probables	1	3	
Ostr. portant plus de 2 péricopes :	5	3	2

Les ostraca portant un certain nombre de péricopes représentent normalement le pensum de plusieurs jours. Ceci ressort des indications de dates intercalées parfois dans le texte. Ces dates correspondent régulièrement à des fins de péricopes.

Citons quelques exemples d'ostraca portant plusieurs péricopes :

SATIRE DES MÉTIERS.

Ostr. Deir el-Medineh 1013 [9] :

Péricope XXIII ; 1er mois d'été, 13e jour.

[8] Dans ce nombre, nous ne faisons usage que des ostraca assez complets pour pouvoir fournir des indications solides. D'où le déchet considérable, comprenant surtout des ostraca mutilés au début ou la fin du texte.

[9] Pour les ostraca de Deir el-Medineh nous nous référons à l'ouvrage de G. POSENER, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Medineh*, t. I, Le Caire, 1938.

Péricope XXIV ; sans date.

Péricope XXV ; 1er mois d'été, 19e jour.

Ostr. de Genève 12551 [10] :

Péricope I; 2e mois d'hiver, 15e jour.

Péricope II ; 2e mois d'hiver [xe] jour.

Péricope III ; sans date.

Ostr. du British Museum 29550 [11] :

Péricopes XIV-XXI avec indications de dates après la plupart des péricopes (indistinctes sur la reproduction).

ENSEIGNEMENT D'AMENEMHAT Ier.

Ostr. Petrie 57 [12] :

Péricope IX : 2e mois d'été, 26e jour.

Péricope X : date non conservée.

HYMNE AU NIL.

Ostr. Golenischeff [13] :

Péricope I : 3e mois d'été, 28e jour.

Péricope II : 3e mois d'été, [xe jour].

Péricope III : 4e mois d'été, 7e jour.

Péricope IV : 4e mois d'été, [xe] jour.

Péricope V : (incomplet et sans date conservée).

Il arrive assez souvent que les ostraca ne portant qu'une péricope mentionnent également la date du travail : nous avons relevé 7 exemples pour la Satire, 5 pour l'Enseignement, 3 pour l'Hymne. Cette constatation tend à prouver que la longueur du pensum journalier dépendait moins des capacités du copiste que d'un usage scolaire qui voulait qu'à un certain stade de l'enseignement l'élève copiât une seule péricope par séance.

Une autre habitude s'observe sur un grand nombre d'ostraca, principalement sur ceux qui ne portent qu'une péricope : le scribe

[10] CH. MAYSTRE, *Un Exercice d'écolier égyptien sur un ostracon du Musée d'Art et Histoire*, dans *Genava*, t. XVI (Genève 1938), pp. 66-71, 2 figs.

[11] [S. BIRCH], *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Character from the Collections of the British Museum*, Londres, 1868, pl. XI.

[12] G. MASPERO, *Les Enseignements d'Amenemhaît Ier à son fils Sanouasrît Ier*, Le Caire, 1944, pp. 22-33.

[13] G. MASPERO, *L'Hymne au Nil*, Le Caire, 1912, pp. 18-20.

ne se contente pas de transcrire la péricope qui constitue son devoir et de noter parfois la date ; mais il pousse le zèle jusqu'à ajouter l'*incipit* de la péricope suivante. Il en reproduit généralement le premier stique, ou exceptionnellement deux et même trois stiques. Nous avons noté cette particularité sur 11 ostraca de la Satire, sur 12 ostraca de l'Enseignement et sur 1 ostracon de l'Hymne.

Voici quelques exemples caractéristiques :

1. Une péricope suivie d'un stique.

Satire des Métiers :

O. Deir el-Med. 1099 : Péricope III + 1 stique.
O. Deir el-Med. 1023 : Péricope X + 1 stique.
O. Ramesseum 78 [14] : Péricope XI + 1 stique.
O. Deir el-Med. 1015 : Péricope XXII + 1 stique.

Enseignement d'Amenemhat Ier :

O. Deir el-Med. 1035 : Péricope XI + 1 stique.
O. Deir el-Med. 1081 : Péricope XII + 1 stique.
O. Deir el-Med. 1103 : Péricope XIV + 1 stique.

2. Une péricope suivie de la date et d'un stique.

Satire des Métiers :

O. Ramesseum 88 : Péricope XXIII + date + 1 stique.
O. Caire 25217 : Péricope XIII + date + 1 mot.
O. Ramesseum 66a : Péricope I + 1 stique + date. [15]
O. Ramesseum 76 : Péricope VII + 1 stique + date. [16]

Enseignement d'Amenemhat Ier :

O. Caire 25217 : Péricope IX + date + stique.
O. Ramesseum 102 : Péricope XI + date + 1 stique.

Hymne au Nil :

O. Deir el-Med. 1024 : Péricope X + date + 1 stique.

Un usage aussi généralisé doit avoir sa raison d'être. Nous serions tentés d'y voir un moyen de marquer l'enchaînement des différentes péricopes au cours des séances successives de copie. Ayant reproduit par écrit et peut-être appris par cœur une péricope de

14 W. SPIEGELBERG, *Hieratic Ostraka and Papyri found by J. E. Quibell in the Ramesseum 1895-6,* Londres, 1898, pls. VII-X.

15 La date est rejetée à la ligne suivante.

16 La date est rejetée à la ligne suivante.

son auteur, le scribe savait, grâce à cette « réclame » [17] à quel endroit il devait reprendre son travail à la séance suivante. En effet, ce groupe de mots correspond à l'*incipit* rubriqué d'une nouvelle péricope.

On peut sans doute attribuer le même but pratique à l'espèce de table des matières que porte l'ostracon 1017 de Deir el-Medineh. Le scribe y a noté à la suite l'un de l'autre les *incipit* des différentes péricopes de la Satire des Métiers. D'autre part G. Posener a attiré l'attention [18] sur un passage du *Débat littéraire,* où le vieux scribe Hori, voulant confondre son jeune émule Amenemope, lui reproche de citer les anciens auteurs à tort et à travers. Voici en quels termes il s'exprime : « Tu me cites un proverbe de Hardedef, mais tu ne sais pas si c'est bien ou mal. Quel est le chapitre (*ḥ.t*) qui le précède et qu'est-ce qui vient après lui ? ». Cette dernière remarque montre que les jeunes scribes devaient effectivement apprendre à connaître par cœur l'enchaînement des différentes sections de leurs auteurs. Il y aurait lieu également de citer à ce propos un passage de l'Enseignement de Phahhotep (d'après le papyrus Prisse, XVIII, 7-8) où le vieux sage fait la recommandation suivante : « N'enlève pas une parole et n'en ajoute pas et n'en mets pas une à la place d'une autre ». D'après A. Volten [19] cette recommandation pourrait faire allusion à l'erreur qui consiste à déplacer l'ordre des mots, des lignes ou des paragraphes.

Enfin on pourrait aussi envisager une explication inspirée par une pratique curieuse qui est attestée dans deux copies scolaires d'extraits de la Satire des Métiers (la tablette du Louvre et l'ostracon de Genève). Le scribe, ayant achevé de copier une péricope, indique la date et ajoute le premier stique de la péricope suivante ; puis, quand il reprend son travail, il reproduit une deuxième fois le stique initial avant de poursuivre sa copie.

17 Nous empruntons ce terme à la terminologie typographique, où « réclame » désigne le mot que l'on mettait au-dessous de la dernière ligne d'une page d'impression et qui était le premier de la page suivante.

18 G. POSENER, *Pap. Anastasi I. Restitution d'après les ostraca,* dans *Mélanges Maspero,* vol. I, Le Caire, 1934, pp. 335-336. Sur *ḥ.t* voir aussi A. M. BLACKMAN, *The Use of the Egyptian Word ḥ.t « House » in the Sense of « Stanza »,* dans *Orientalia,* N. S., vol. XII (Rome 1938), pp. 64-66.

19 A. VOLTEN, *Studien zum Weisheitsbuch des Anii,* pp. 8-9.

Prenons l'exemple le plus ancien, qui nous est fourni par la tablette du Louvre, datant de la XVIIIe dynastie [20].

R°, l. 10 : Fin de la péricope XIV — 3e mois [de la saison X] 21e (ou 22e) jour — Stique initial de la péricope XV — < Date se rapportant sans doute à un autre emploi de la tablette > — (l. 11) Péricope XV (avec répétition du stique initial).

R°, l. 12 : Fin de la péricope XV — 26e (?) jour — (v°, l. 1) Péricope XVI (sans répétition du stique initial).

V°, l. 2 : Fin de la péricope XVI — 27e (?) jour — Stique initial de la péricope XVII — (l. 3) Péricope XVII (avec répétition du stique initial).

V°, l. 3 : Fin de la péricope XVII — (l. 4) Péricope XVIII.

V°, l. 4 : Fin de la péricope XVIII — 29e jour — (l. 5) Péricope XIX (sans répétition du stique initial).

V°, l. 7 : [Fin de la péricope XIX] — (l. 8) Péricope XX (sans répétition du stique initial).

V°, l. 9 : Fin de la péricope XX — 4e mois d'hiver, 7e jour — Stique initial de la péricope XXI — (l. 10) Péricope XXI (avec répétition du stique initial).

V°, l. 12 : Fin de la péricope XXI — 4e mois d'hiver, 10e jour — 2 stiques initaux de la péricope XXII — (l. 13) Péricope XXII (avec répétition des 2 stiques initiaux).

***

Comme nous l'avons dit, notre enquête s'est portée uniquement sur les trois œuvres du Moyen Empire qui semblent avoir été proposées de préférence comme modèles aux jeunes scribes de l'époque ramesside au premier stade de leurs études. C'est dans ces documents,

20 AL. PIANKOFF, *Quelques passages des « Instructions de Douaf » sur une tablette du Musée du Louvre*, dans *Revue d'Égyptologie*, tome I, Paris, 1933, pp. 51-74 et pl. VI. M. G. Posener a bien voulu nous communiquer les corrections qu'il a apportées à la transcription des dates que porte la tablette et les conclusions qu'on peut en tirer sur l'ordre dans lequel les passages doivent se lire.

qui forment un groupe assez homogène, que la manière de régler la longueur des exercices en fonction des divisions du texte de base et des capacités des copistes apparaît le plus clairement.

Mais il y aurait intérêt à étendre cette recherche à d'autres œuvres classiques qui jouirent également d'une certaine vogue dans les milieux scolaires du Nouvel Empire, telles que le *Conte de Sinouhit* et le *Débat littéraire de Hori et d'Amenemope.*

Cette étude a déjà été amorcée en ce qui concerne le *Conte de Sinouhit,* par J. J. Clère dans un article consacré à trois nouveaux ostraca portant des passages de ce texte [21]. Ces documents proviennent très probablement de Deir el-Medineh et représentent donc les mêmes méthodes que celles qui ont été décrites plus haut. M. Clère constate que deux de ces ostraca commencent au même endroit du texte et que cet *incipit* correspond dans certaines versions sur papyrus à une rubrique ou à une césure marquée du signe de la pause. Il resterait à voir si les sections dont on peut relever l'existence dans les versions rubriquées du *Conte de Sinouhit* ont en moyenne la même longueur que celles des trois textes que nous avons pris comme sujet d'expérience et si les différents ostraca portant des fragments du fameux conte donnent aussi des extraits correspondant à une péricope. S'il en était ainsi, nous serions portés à admettre que les recensions d'ouvrages classiques dont on se servait dans les écoles du Nouvel Empire étaient divisées systématiquement en un certain nombre de petites sections ou péricopes qui correspondaient d'une part à la distribution logique du texte, mais d'autre part aussi à la lon-

21 J. J. CLÈRE, *Three New Ostraca of the Story of Sinuhe*, dans *The Journal of Egyptian Archaeology*, vol. XXV (1939), pp. 16-29.

gueur du pensum journalier que l'on pouvait imposer normalement aux élèves qui abordaient l'étude des vieux auteurs.

Remarquons pour finir que les constatations faites plus haut pourraient être aussi d'application pratique pour les hiératisants qui entreprennent la publication des ostraca littéraires. Si, comme nous le pensons, le principe de la division en péricopes était suivi d'une manière générale dans les écoles, il serait facile d'évaluer sur les pièces fragmentaires quelle est la longueur approximative de la partie perdue au début ou à la fin du texte.

Liége. B. VAN DE WALLE.

OVER EGYPTISCHE WOORDEN
BIJ OUDE SCHRIJVERS

Toen men zich in de 17de eeuw met Koptisch ging bezighouden, wist men natuurlijk heel goed, dat bij klassieke auteurs een aantal Egyptische woorden bewaard was. Een genie als Cl. Saumaise (1588-1653 [1]), die ook Koptisch kende, zag reeds, dat minstens een aantal dezer woorden in het Koptisch voorkomt en concludeerde eruit, dat dit laatste identiek is met het toen nog onbekende Egyptisch [2].

Een andere Franschman, L. Picques of Piques, wiens ἀκμή blijkbaar omstreeks 1700 valt [3], opperde het idee, dat men deze overal verspreide λείψανα [4] moest verzamelen, terwijl, zooals J. W. Te Water ons eveneens meedeelt, de Engelschman Th. Edward, met wien Picques in briefwisseling stond [5], erop wees, dat het goed zou zijn deze verzameling apart uit te geven en ze niet onder de Koptische woorden van het lexicon op te nemen.

Ook Adriaan Reland [6] heeft zich voor deze kwestie geïnteresseerd, zooals blijkt uit een brief, dien hij 30 Augustus 1714 aan D. Wil-

1 A. J. VAN DER AA, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, XVII, 1, Haarlem, [1874], 33-53. Voor zijn studie van het Koptisch zie men ÉT. QUATREMÈRE, *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*, Paris, 1808, 48-49, 51-52, 294 en FR. W. GRAVIT, *Peiresc et les études coptes en France au XVIIe siècle, Bulletin de la Société d'Archéologie copte*, IV, Le Caire, 1938, 7 vlgg.

2 *Cl. Salmassii, viri maximi, epistolarum liber primus...* accurante A. CLEMENTIO, Lugduni Batavorum, 1656, 166-167 (brief aan J. Golius uit 1635).

3 QUATREMÈRE, *Recherches*, enz., 64, 66, 73-74, 79, 140, 147, 295, 296, 300.

4 *P. E. Iablonskii Opuscula, quibus lingua et antiquitas Aegyptorum,... illustrantur* ; ed. I. G. TE WATER, t. I, Lugduni Batavorum, 1804, p. XVIII. Voor het Perzisch werd reeds vroeger hetzelfde gedaan door G. BURTON (1609-1657), *Veteris linguae Persicae* ΛΕΙΨΑΝΑ *fere omnia*, quæ apud priscos Scriptores reperiri poterant, Londini, 1657, blz. 61-102 van zijn *Græcæ linguæ historia*, etc.

5 QUATREMÈRE, *Recherches*, enz., 74, n. 5.

6 *Jaarbericht Ex Oriente Lux*, 9, Leiden, 1944, 162-163.

kins (1685-1745 [7]) hierover heeft geschreven en die door dezen laatste is gepubliceerd in zijn *Dissertatio de lingua coptica* [8]. Uit dezen brief blijkt, hoe Reland en Wilke, die zijn naam verengelschte tot Wilkins, de kwestie der λείψανα bij gelegenheid van een wandeling in Reland's tuin hebben besproken en naar aanleiding daarvan stuurt onze beroemde landgenoot een lijst van 68 woorden, waaronder menige eigennaam voorkomt. Wilkins publiceert deze alfabetisch en heeft ze van een Koptischen commentaar voorzien [9]. Daarna deelt hij ons mee, dat hij nog ruim tweehonderd van zulke woorden heeft verzameld, die hij apart hoopt te publiceeren. Hierop [10] laat hij een alfabetische lijst van 145 Koptische woorden volgen, die ook in het Arameesch, Hebreeuwsch of Arabisch, soms in beide laatste tegelijk, voorkomen en die hij meestal als leenwoorden uit deze talen beschouwd wil zien. Dat dit niet altijd met de werkelijkheid overeenstemt, moet ons in dezen tijd niet bevreemden. Een aantal dezer woorden is hem ter beschikking gesteld door zijn vriend T. Hemsterhuis (1685-1766 [11]), toen nog verbonden aan het Athenaeum Illustre te Amsterdam.

De na Wilkins komende verzamelaars hebben zich echter trachten te houden aan den oorspronkelijken opzet : de Egyptische woorden te verzamelen, die in niet-Egyptische teksten bewaard zijn ; leenwoorden vallen er dus buiten. De meest bekende onder hen is de vermaarde theoloog en oriëntalist van Frankfort aan de Oder, P. E. Jablonski [12] ; deze heeft, met onderbrekingen, van 1720 tot 1740 alle mogelijke Egyptische woorden verzameld, die hij bij klassieke auteurs, Byzantijnen als Hesychius of Suidas, of ook in de hl. Schrift en kerkelijke schrijvers aantrof. Om zoo volledig mogelijk te zijn,

7 *Dictionary of National Biography*, ed. by S. Lee, 61, London, 1900, 260-261.

8 Blz. 76-124 van *Dissertationes ex occasione sylloges orationum dominicarum scriptæ ad Joannem Chamberlaynium*, Amstelædami, 1715 : de brief staat afgedrukt op blz. 94.

9 A. w. 94-112 ; « sequentes voces quas ex supellectile mea Linguæ Copticæ ita expono ».

10 A. w. 112-119.

11 J. G. Gerretzen, *Schola Hemsterhusiana. De herleving der Grieksche studiën aan de Nederlandsche universiteiten in de achttiende eeuw van Perizonius tot en met Valckenaer*, Nijmegen, 1940, 77-156 (proefschrift Nijmegen). Over Hemsterhuis als oriëntalist wordt gesproken a. w. 82-83.

12 1693-1757 ; *Allgemeine Deutsche Biographie*, 13, Leipzig, 1881, 526-527.

heeft hij ook heel wat eigennamen opgenomen, daar vele namen immers een beteekenis hebben. Een zeer groot deel echter omvat plantennamen ; deze zijn ontleend aan het beroemde pharmacologische werk van Pedanius Dioscurides Anazarbus Περὶ ὕλης ἰατρικῆς (De materia medica [13]) en aan het herbarium, dat op naam staat van Apuleius (De herbarum medicaminibus of De herbis e. d. geheeten [14]). In beide werken wordt bij een aantal planten ook de Egyptische naam opgegeven, maar het ligt voor de hand, dat de achtereenvolgende overschrijvers deze door hen niet verstane woorden soms zeer slecht of verminkt hebben weergegeven, nog afgezien van de nu eenmaal onvermijdelijke schrijffouten [15]. Men zie slechts, welke een moeite M. Wellmann heeft moeten doen, om tot een definitieve lezing der Latijnsche synoniemen te komen [16]. Om deze Egyptische woorden te kunnen gebruiken zou daarvoor eenzelfde moeizaam onderzoek gedaan moeten worden en het staat te bezien, of dat in dit geval zelfs mogelijk is ; het best zou iemand als L. Keimer [17] dit kunnen doen.

De door Jablonski met zooveel moeite opgebouwde lijst is ook aan zijn zwager, Chr. Scholtz [18], bekend geweest ; en deze heeft haar blijkbaar geheel overgenomen. Hij verkortte echter daarbij den commentaar zooveel mogelijk. Na den dood van Scholtz of Scholz heeft men deze lijst in haar geheel, met deze verkorte opmerkingen, laten afdrukken als Expositio vocabulorum copticorum in scriptoribus hebraicis ac graecis obviorum. Collegit Chr. Scholz. Er is echter

13 Zie bv. *Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, herausgegeben von G. Wissowa, V, Stuttgart, 1903-1905, 1131-1142 ; M. Wellmann, *Die Pflanzennamen des Dioskurides, Hermes, Zeitschrift für classische Philologie*, 33, Berlin, 1898, 360-422 ; C. Bonner, *A Papyrus of Dioscurides in the Michigan Collection, Transactions Proceed. Americ. philol. Association*, 53, 1922, 142-168.

14 *Paulys Real-Encyclopädie*, enz., II, 1895-1896, 257 ; zie ook C. Singer, *The Herbal in Antiquity, Journal of Hellenic Studies*, 47, 1927, 1-52. Een analogon vermeldt H. Brugsch, *Die Ägyptologie*, Leipzig, 1891, 392-393.

15 Voor een collatie dezer woorden in een Parijsch handschrift van den z. g. Apuleius zie men Quatremère, *Recherches*, enz., 306-307.

16 M. Wellmann, *Hermes*, 33, 1898, 379-422 ; voor de identificatie vergelijke men ook *Relation de l'Égypte*, par Abd-Allatif, ... par M. Silvestre de Sacy, Paris, 1940, 37-134.

17 Zie de lijst van zijn publicaties in L. Keimer, *Études d'Égyptologie*, Fasc. I, Le Caire, 1940, 2-11.

18 1697-1777 ; *Allgemeine Deutsche Biographie*, 32, Leipzig, 1891, 228-229.

vrijwel niets door hem zelf aan toegevoegd, terwijl Jablonski slechts enkele malen wordt genoemd [19].

De eigen tekst van Jablonski, die soms een uitvoerigen commentaar geeft, werd pas in het begin der vorige eeuw door den bekenden Leidschen hoogleeraar in de theologie, J. W. Te Water [20] uitgegeven als Collectio et explicatio vocum Aegyptiacarum, quarum mentio apud scriptores veteres occurrit [21]. Zij is uitgegroeid tot een zelfstandig werk van meer dan vierhonderd bladzijden. Te Water heeft er nog een lijstje [22] aan toegevoegd, dat getuigt van zijn belezenheid. Ook heeft hij Jablonski's tekst met heel wat noten voorzien. Het zal voor hem een groote voldoening geweest zijn, dat in de Engelsche uitgave van Étienne's Griekschen thesaurus dit geheele eerste volumen werd opgenomen. De uitgevers van dit werk gaven echter nog weer een aantal woorden, dat Egyptisch was of ervoor doorging [23].

In het bijna onvindbare werk van Rossi [24] zijn in de Summa verborum selectorum (o. c. 339-368) enkele van zulke woorden opgenomen. Aan de groep als zoodanig schenkt hij geen aandacht.

19 In *Repertorium für Biblische und Morgenländische Litteratur*, 13, Leipzig, 1783, 1-31. Te Water, in *Iablonskii Opuscula*, I, 1804, blz. XXII-XXIII vergat er op te wijzen, dat Scholtz in 1783 reeds jaren dood was en dus iemand anders verantwoordelijk gesteld moet worden voor dit schijnbare plagiaat.

20 1740-1822 ; *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, 4, Leiden, 1918, 1438-1440.

21 In *Iablonskii Opuscula*, I, 1-424 ; zie noot 4.

22 A. w. 425-458 ; *Auctarium vocum paucarum, recte aut secus pro aegyptiacis habitarum.*

23 ΘΗΣΑΥΡΟΣ ΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΓΛΩΣΣΗΣ. *Thesaurus Græcæ Linguæ* ab H. STEPHANO constructus. Editio nova auctior et emendatior. Vol. I, Londini : in ædibus Valpianis, 1816-1818. Iablonski's lijst blzz. CCI-CCCIII, met toevoegingen [], die soms nogal omvangrijk zijn. TE WATER's *Auctarium* CCCIV-CCCXXI, weer met toevoegingen []. *L. C. Valckenaerii dissertatio de vocabulo* ΒΑΡΙΣ CCCXX-CCCXXV. Volgt *Spicilegium vocum paucarum recte aut secus pro Ægyptiacis habitarum* : post P. E. IABLONSKIUM, J. Guil. TEWATERUM et Fr. Guil. STURZIUM collegerunt Thesauri Stephaniani editores CCCXXV-CCCLXXIV. Daarna volgt nog *Lexicon vocum peregr., in Gr. auctoribus, glossographis maxime, obviarum,* door J. G. DAHLER samengesteld ; overzicht der Egyptische, resp. Koptische woorden CCCCLXV-CCCCLXVIII. In *Vocabula a Dahlero prætermissa* (CCCCLXXXVII-DLXVIII) komen ook nog Egyptische woorden voor.

24 *Ignatii Rossii Etymologiae Aegyptiacae*, Romae, 1808.

Al deze auteurs hebben geschreven vóór de ontdekking van het hiërogliefenschrift en zij moesten zich dus bij hun eventueele verklaringen dezer al of niet Egyptische woorden laten leiden door het Koptisch ; van den anderen kant beschouwde men ze als een welkome aanvulling van den Egyptischen woordenschat, die slechts ten deele bewaard is in de Koptische litteratuur, waarvan men toen weinig meer dan bijbelvertalingen kende. Vandaar terecht de reeds vermelde waarschuwing van Edward, deze woorden niet zonder meer Koptisch te verklaren.

Toen men door Champollion's ontdekking (1822) het Egyptisch zelf leerde kennen, werd de waarde van deze woorden plotseling actueel : men kon nu wel Egyptisch lezen, maar zag, dat het Koptisch in vele gevallen te kort schoot bij het bepalen van de beteekenis der woorden, afgezien nog van de moeilijkheden, welke woorden al of niet geïdentificeerd moesten of mochten worden. Het vermoeden van D. Wilkins [25], dat de Egyptische woordenschat in den loop der eeuwen nogal veranderd was, bleek zeer juist geweest te zijn. Van den anderen kant ondervond men, hoe toevallig eenzijdig (bv. de plantennamen) het bij de oude schrijvers bewaarde materiaal was. Men zal nu spoedig het omgekeerde gaan doen van vroeger : in plaats van met deze relicten een idee te willen geven van den Egyptischen woordenschat, gaat men ze nu verklaren door middel van het pas ontdekte Egyptisch.

G. Parthey, die een Koptisch woordenboek had samengesteld, nam deze woorden wel op als appendix, maar splitste ze, minder gelukkig, in twee groepen, naar gelang zij bij een Grieksch of Latijnsch auteur zijn bewaard [26]. Ofschoon het op de eerste plaats aan de beknoptheid van zijn werk ligt, dat op deze woorden geen commentaar gegeven wordt, is het toch typeerend ; men is terughoudend geworden.

De eerste, die het door de ontdekking der hiërogliefen verkregen licht heeft willen laten schijnen op een aantal van deze woorden, is M. A. Uhlemann geweest [27]. Men kan deze poging van den onbe-

25 In het in noot 8 genoemde werk, blz. 89 en 112.

26 *Vocabularium coptico-latinum et latino-copticum e Peyroni et Tattami lexicis*, Berolini, 1844. De Grieksche lijst staat blz. 551-578, de Latijnsche blz. 579-587.

27 *Philologus Aegyptiacus sive explicatio vocum aegyptiacarum e scriptoribus graecis romanisque collectarum*, Lipsiae, 1853.

suisden Uhlemann niet gelukkig noemen, daar vrijwel elke verklaring van hem onjuist is. Hoe verward toen nog de begrippen waren, blijkt duidelijk uit den titel van het volgende werk, dat ik niet gezien heb : H. Parrat, Philologus chaldaicus voces graecorum et latinorum scriptorum, quas dicunt aegyptiacas, chaldaice exponens ; sequitur interpretatio alphabeti hebraice, Mulhausae, 1854 [28].

Sindsdien zijn deze woorden als groep nog eenmaal bewerkt en wel door A. Wiedemann [29]. Hij beperkte zich tot die Egyptische woorden, die door de auteurs tevens vertaald en geen Koptisch waren ; namen van personen liet hij opzettelijk weg, uitgezonderd de namen van goden. Behalve de bewijsplaats(en) geeft hij zooveel mogelijk het hiërogliefische equivalent ; dit beantwoordt echter herhaaldelijk niet aan de werkelijkheid, zoodat zijn boekje op dit punt met groote voorzichtigheid moet gebruikt worden.

Toch verdienen deze relicten [30] ook nu nog belangstelling : zij kunnen ons immers van een aantal woorden ongeveer de uitspraak leeren en dus van nut zijn bij het probleem der vocalisatie van het Egyptisch [31]. Zoo luidt bv. het Egyptische woord voor wijn, *ỉrp*,

[28] Nummer 1518 bij H. JOLOWICZ, *Bibliotheca Aegyptiaca.* — Repertorium über die bis zum Jahre 1857 in Bezug auf Ägypten, ... erschienenen Schriften, ..., Leipzig 1885. Zie eventueel over Parrat M. UHLEMANN, *Handbuch der gesammten ägyptischen Alterthumskunde,* Erster Theil, *Geschichte der Aegyptologie,* Leipzig, 1857, 158. Op blz. 160-162 geeft Uhlemann ruim 50 van deze λείψανα om aan te toonen, dat het Koptisch een « dochtertaal » is van het oude Egyptisch. Minstens bij een vierde ervan correspondeeren de vormen niet. M. G. SCHWARTZE, *Das alte Aegypten oder Sprache, Geschichte, Religion und Verfassung des alten Aegyptens,* enz., Ersther Theil, Zweite Abtheilung, Leipzig, 1843, leidt uit de bij klassieke auteurs bewaarde Egyptische woorden af, dat het oude Egyptisch in wezen identiek is met het latere Koptisch (a. w. 970-972, 976).

[29] *Sammlung altägyptischer Wörter welche von klassischen Autoren umschrieben oder übersetzt worden sind,* Leipzig, 1883.

[30] Een groot bezwaar is, dat hun overlevering in de handschriften vaak zeer slecht is.

[31] Zie bv. A. H. GARDINER, *Egyptian Grammar. Being an Introduction to the Study of Hieroglyphs,* Oxford, 1927, 422-427 ; W. VYCICHL, *Das ägyptische Vokalisationsproblem, Mélanges Maspero,* I, *Orient Ancien,* Le Caire, 1934, 385-392 ; A. SMIESZEK, *Some Hypotheses concerning the Prehistory of the Coptic Vowels,* Krakau (Akademie), 1936, is mij slechts bekend uit de bespreking in *OLZ,* 44, 1941, 281-283.

in het Koptisch ⲏⲣⲡ en ⲏⲗⲡ, toonloos ⲉⲣⲡ-. Nu vinden wij het bij Sappho, dus omstreeks 600 v. Chr., als ἔρπις [32].

Om dit materiaal echter te kunnen gebruiken is het eerst noodig, dat er een nieuwe uitgave van verschijnt in den geest van Wiedemann's lijst. Het zal ongetwijfeld niet zoo eenvoudig zijn steeds het Egyptische equivalent vast te stellen ; men zie bv. K. Sethe's artikel over Σεσωστρις en Σεσοωσις [33]. Toch zijn er reeds heel wat losse opmerkingen over dit soort woorden gemaakt. Ten bewijze volgen hier de verwijzingen naar enkele ervan :

ἕρμακον	D'ARCY WENTWORTH THOMPSON, *On some Greco-Egyptian Bird and Beast Names,* Studies presented to F. Ll. Griffith, London, 1932, 250-251.
ἑρμοτύβιες	W. SPIEGELBERG, *Ägyptologische Randglossen zu Herodot, ZÄS* 43, 1906, 89 en 158.
ἑρμοχύμιος	W. SPIEGELBERG, *Zu den Hermotybiern, ZÄS* 43, 1906, 158 en F. CALICE, *Zur Entwicklung des U-Lautes im Ägyptischen und Koptischen, ZÄS* 63, 1928, 143.
ἰρι	W. SPIEGELBERG, *Zur Lesung von* [*ir.t*], *Recueil de travaux relatifs,* etc., 17, 1895, 93-94.
κιβώριον	G. NENCIONI, *Innovazioni africane nel lessico latino, Studi italiani di filologia classica,* N. S. 16, 1939, 10-11.
κίκι	Zie de litteratuur *JEA* 23, 1937, 15.
μανερῶς	A. SCHARFF-W. HENGSTENBERG, Μανερῶς = ⲙⲁⲛⲉϩⲱⲟⲩ, *ZÄS* 72, 1936, 143-146.
νέρτος	D'ARCY WENTWORTH THOMPSON, als bij ἕρμακον blz. 251.
οὐάτιον	A. JACOBY, *Ein hellenistisches Ordal, Archiv für Religionswissenschaft,* 16, 1913, 122.
ψαγδάν	W. SPIEGELBERG, ΨΑΓΔΑΝ, ΨΑΓΔΑΣ, ΣΑΓΔΑΣ, *Hermes, Zeitschrift für klassische Philologie,* 56, 1921, 332-333.
χάμψαι	J. ČERNY, *Philological and Etymological Notes, Annales du Service,* 42, 1943, 346-348.
χενόσιρις	P. E. NEWBERRY, *JEA* 15, 1929, 93, n. 1.

[32] Zie reeds TE WATER, in *Iablonskii Opuscula,* I, 431-432, die ἔρπις wil lezen ; Wiedemann, a. w. 20 ; voor de aspiratie vergelijke men *ZÄS* 62, 1927, 58.

[33] *Der Name Sesostris, ZÄS* 41, 1904, 49-53.

Misschien is het goed zich dan echter niet alleen te bepalen tot getranscribeerde Egyptische woorden, maar ook de enkele leenwoorden, in klassieke of moderne talen, als bv. oase, στίμμι, νίτρον(?) op te nemen. Er blijven anders immers te veel grensgevallen, die toch vermeld dienen te worden. Men denke slechts aan « den verdronkene », ϩⲁⲥⲓⲉ, dat als *ḫasaja* (Assyrisch), ἀσιής en ἑσιής en zelfs als *esietus* is bewaard [34].

Een groote moeilijkheid is echter gelegen in het niet te verwaarloozen papyrologische materiaal, waarin nogal eens getranscribeerd Egyptisch voorkomt ; met name geldt dit voor de Grieksche tooverpapyri [35]. De moeilijkheid is vooral deze, dat dit soort teksten veelal laat is en dat men het Egyptisch erin dus beter als oud-Koptisch kan rubriceeren [36]. Toch zal het noodig zijn op een of andere manier met het materiaal der papyri rekening te houden. Wellicht is het zelfs wenschelijk eerst dit materiaal te verzamelen en te bewerken, en dan een overzicht te geven van alles, wat nu op dit punt bekend is.

Leiden, December 1945. JOZEF JANSSEN.

[34] W. SPIEGELBERG, *Koptisches Handwörterbuch*, Heidelberg, 1921, 246 ; W. E. CRUM, *A Coptic Dictionary*, Oxford, 1937, 710 ; FR. J. DÖLGER, *Esietus. « Der Ertrunkene oder der zum Osiris Gewordene. » Ein sprachgeschichtlicher Beitrag zu Tertullian De baptismo 5, Antike und Christentum*, I, 1929, 174-183.

[35] K. PREISENDANZ, *Papyri Graecae Magicae, die griechischen Zauberpapyri*, Leipzig-Berlin, I, 1928, II, 1931 ; voor III zie men *Forschungen und Fortschritte*, 16, 1940, 408-409. Vergelijk ook studies als van A. JACOBY, *Ein Berliner Chnubisamulett, Archiv für Religionswissenschaft*, 28, 1930, 269-285. Hoe voorzichtig men moet zijn met het interpreteeren van getranscribeerde vormen, blijkt uit het meeningsverschil van W. SPIEGELBERG, *Die Vokalisation des ägyptischen Duals, OLZ* 12, 1909, 531-532 en K. SETHE-A. GARDINER, *Zur Vokalisation des Dualis im Ägyptischen.* Der Name von Gebelên und der Name des Gottes Antaios, *ZÄS* 47, 1910, 42-59.

[36] Zie hiervoor G. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, 2, Berlin, 1930, § 2 en H. GRAPOW, *Vom Hieroglyphisch-Demotischen zum Koptischen. Ein Beitrag zur ägyptischen Sprachgeschichte*, Berlin, 1938, 25-26 (SBAB).

NOMS DE PERSONNE ET NATIONALITÉ

DANS L'ÉGYPTE PTOLÉMAÏQUE

L'Égypte des Ptolémées, un des royaumes issus de la conquête d'Alexandre le Grand, fut habitée par différents groupes ethniques, dont les Égyptiens et les Grecs furent les plus nombreux et les plus importants [1].

Avant d'aborder l'étude des rapports qui existèrent entre ces différents groupes, de la situation qu'ils occupèrent dans la vie publique ou des conditions de leur vie privée, il faut préalablement trouver le moyen qui permette de distinguer au moins les indigènes et les étrangers. Il serait plus difficile de retrouver parmi les immigrés les différents groupes des Macédoniens, des Thraces, des Juifs, des Syriens, des Arabes, etc.

Cette question préliminaire est assez difficile à résoudre, même en Égypte où la documentation, retrouvée sur papyrus, est relativement abondante.

Parmi les critères qui servent à distinguer les indigènes et les étrangers, celui des noms de personne, s'il est valable, est particulièrement intéressant. En effet, il trouve constamment son application.

Il n'en est nullement ainsi d'autres indices tels que les ethnika [2], le signalement, les renseignements sur la profession des intéressés, leur langue et leur style, les us et coutumes, la paléographie des textes et le rapport avec d'autres papyrus.

[1] Cf. F. HEICHELHEIM, *Die auswärtige Bevölkerung im Ptolemäerreich* (*Klio*, Beiheft 18), Leipzig 1925. *Nachträge*, dans *Archiv für Papyrusforschung*, 9 (1930), p. 47-55 et 12 (1936), p. 54-64.

[2] Cf. E. BICKERMANN, dans *Archiv für Papyrusforschung*, 8 (1927), p. 216-239. Les précieuses listes d'ethnika, dressées par F. HEICHELHEIM dans son ouvrage cité, ont été complétées par J. LAMENS dans une dissertation de licence en philosophie et lettres (dactylographiée) présentée à l'Université de Louvain en juillet 1943. Les recherches de J. LAMENS se sont limitées aux papyrus grecs du 2e et du 1r siècle av. J.-C.

Ceux-ci peuvent rendre de précieux services, sans avoir toutefois la valeur générale d'un critère constant. Il s'agit donc de savoir si les noms de personne correspondent à la nationalité, en d'autres termes si l'on peut affirmer qu'un personnage portant le nom d'Apollonios est Grec, tandis qu'un autre s'appelant Pasis est Égyptien.

Tel semble être le cas au 3e siècle avant J. C., au moins en règle générale.

Mais la question se présente, paraît-il, sous un jour entièrement différent aux siècles suivants. On attire l'attention sur le fait qu'à partir du 2e siècle les différentes nationalités se sont de plus en plus mélangées et on continue à admettre la solution proposée il y a des dizaines d'années, au moment où le nombre de textes édités était encore relativement restreint : Au 2e et au 1er siècle avant J. C. le critère des noms serait sans valeur pour retrouver la nationalité d'un personnage. Des savants éminents se sont prononcés dans ce sens : MM. M. L. Strack[3] ; W. Otto[4] ; U. Wilcken[5] ; W. Schubart[6] ; H. I. Bell[7] ; F. Heichelheim[8].

Les arguments qu'ils font valoir méritent toute l'attention, si l'on se propose de chercher au problème une solution nuancée.

Il y a par ex. le P. Tebt. I, 247, texte datant d'environ 112 avant J. C. et dans lequel on trouve sous le titre : Ἑλλήνων γεωργ[ῶν des noms tels que : Ἁρμιῦσις Ἁρμιύσιος, Ἁρφαῆσις Πετοσίριος ; Ἁρμάχορος Θοτορταίου, Ἁρμιῦσις Πετοσίριος, Θοτεὺς Διοδώρου.

Un cas non moins intéressant est celui du P. Tebt. I 164. Un certain Petesouchos, dont le second nom est inconnu, fils d'un personnage, qui se nomme aussi Asklepiades, et de Pugchis, se présente comme Ἕλλην. Il passe un contrat avec un ἐνχώριος qui s'appelle Menchès et qui porte comme second nom Asklepiadès. Le père de Menchès s'appelle Petesouchos-Ammonios. Sa mère est Thasis.

3 *Archiv für Papyrusforschung*, 1 (1901), p. 208.
4 *Priester und Tempel*, I, 1905, p. 2, n. 1. — Voir en outre sa *Kulturgeschichte des Altertums* (1925).
5 *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, I, 1, 1912, p. 23.
6 *Einführung in die Papyruskunde*, 1918, p. 304.
7 *Journal of Egyptian Archaeology*, 8 (1922), p. 146.
8 *Die auswärtige Bevölkerung im Ptolemäerreich*, 1925, p. 5.

Une femme, mentionnée dans le P. Giss. 36 l. 10 comme γυνὴ Ἑλληνίς s'appelle Ammonia, fille de Ptolemée, ἡ καὶ Σενμῖνις.

M. F. Heichelheim a fait remarquer[9] : « Merkwürdigerweise tragen die wenigen, und nur in spätptol. Zeit vorkommenden, einfach als Ἕλληνες in griechischen Papyri bezeichneten Personen ebenfalls *fast sämtlich*, ägyptische Namen oder Doppelnamen ».

Décidément les textes qui se rapportent à cette catégorie d'Hellènes ne semblent guère prouver la correspondance entre les noms de personne et la nationalité.

D'autres Ἕλληνες portent des noms grecs, Ptolemée, fils de Glaukias[10], Apollonios[11], Antiphilos[12].

Il semble hasardé de tirer des conclusions définitives de ces textes, puisqu'il est difficile de déterminer la signification exacte du terme Ἕλληνες. Que l'on songe au P. Bour. 9. l. 8 :

οὗτοι οἱ τέσσαρες [[δ]] τοῖς ἐγχωρίοις
γράμμασιν διὰ τὸ μὴ εἶναι
ἐπὶ τῶν τόπων τοὺς ἴσους Ἕλλη
νας
Ἔγραψεν Ἀμμώνιος Ἀρείου Πέρσης
τῶν μι(στοφόρων) ἱππέων.

L'éditeur, M. P. Collart, écrit dans son introduction (p. 53) : « En tout cas les lignes 9-10 donnent clairement à entendre que quand la chose était possible, on préférait, à Pathyris, des Ἕλληνες comme témoins (il est vrai que Ἕλληνες n'a peut-être pas d'autre sens ici qu'individus capables d'écrire en grec), et permettent de conclure que le dernier témoin, Ammonios, est un de ces Ἕλληνες avec le pseudo-ethnique Πέρσης.»

En donnant au terme Ἕλληνες la signification, qui lui est attribuée dans ce cas particulier par M. P. Collart, on se rend aisément compte des difficultés d'interprétation dans les textes, énumérés plus haut.[13]

*
**

9 *Die auswärtige Bevölkerung*, p. 65, n. 3.
10 UPZ 7 l. 11, 13-14 ; 8 l. 1, 14 ; 15 col. 1, l. 17.
11 Actenstücke 7, l. 11.
12 BGU III, 1002, l. 3.
13 Voir en outre les remarques de E. Bickermann dans *Archiv für Papyrusforschung*, 8 (1927), p. 230.

Pour amoindrir la valeur des noms de personne comme indices de la nationalité, on invoque aussi certains textes, montrant dans une même famille des noms d'origine différente.

Le cas le moins compliqué est par ex. celui d'Apollonios, fils d'Harmiusis[14], ou de Horos, fils de Neoptolemos[15]. Semblable situation devait se présenter forcément du moment où des immigrés épousaient des femmes indigènes[16]. Le fait n'a rien d'étonnant. Le problème consiste à savoir si par suite du grand nombre d'unions mixtes, le sens de la nationalité s'est tellement perdu, que les noms de personne aient perdu toute valeur indicative.

S'il est parfaitement inutile d'énumérer tous les cas connus, il peut avoir son importance de faire remarquer qu'ils sont *relativement* peu nombreux. Pour s'en convaincre il suffit de parcourir les tables analytiques de quelques collections[17]. Que l'on consulte par ex. les tables de B G U VIII ou de P. Tebt. III et on verra qu'*en règle générale* le père et le fils portent tous les deux un nom de même origine. Les exceptions qui se présentent nous avertissent que les mariages mixtes ainsi que d'autres causes ont fait sentir leur influence.

Ces exceptions se retrouvent d'ailleurs également, peut-être moins nombreuses, au 3e siècle avant J. C.[18].

Il peut être intéressant, plutôt que de s'arrêter aux cas individuels, de s'attarder à certains textes qui nous renseignent sur un groupe de personnes.

Ainsi on trouve dans P. Tebt. III 882, aux termes de l'introduction à ce texte : « a fragmentary list of sheep and goats belonging to the inhabitants of Samaria in the Fayum, a village, which is frequently mentioned in early Ptolemaic papyri and which was probably founded as a Jewish settlement in the third century B.C. The present text shows that its racial character had suffered little change in the course of a hundred years ; for most of the proprietors bear either Jewish names or such Greek names as were in special favour among the Jews ».

14 P. Iandan., 134, l. 4.
15 P. Tebt. I 93, l. 52.
16 U. Wilcken, *Chrest.*, 51.
17 Cf. W. Peremans-J. Vergote, *Papyrologisch Handboek*, p. 236.
18 Cf. W. Otto, *Kulturgeschichte des Altertums* (1925), p. 100, n. 201.

Et l'éditeur renvoie à d'autres textes : P. Tebt. III 800 et P. Tebt. III 820 qui montrent que les Juifs gardaient leurs noms particuliers.

Le cas d'ailleurs n'est pas unique. En lisant le P. Tebt. III 894, « Accounts of a club », on constate qu'il s'agit d'un club égyptien et que, à deux exceptions près (fr. 1. l. 3, 42 (Θέων); fr. 4 l. 25 (id.) ; fr. 9 l. 3 (id.) ; fr. 1. l. 7, 48 (Εὔδημος) ; fr. 3, l. 16 (id.) ; fr. 10, l. 17 (id.) tous les noms sont égyptiens.

On constate en outre que dans P. Tebt. III 1018, une liste de paysans, on ne trouve que des noms égyptiens, tandis que le P. Tebt. III 1019 ne donne que des noms grecs ou juifs. Et les éditeurs, A. S. Hunt, J. G. Smyly, C. C. Edgar se basent sur les noms pour déterminer la nationalité. Ainsi on lit comme introduction à P. Tebt. III 1019 : « Part of a list of the same kind as 1018, except that the persons named are not native cultivators, but Greek and Jewish settlers ».

Dans l'introduction à P. Tebt. III 800 on avait déjà fait remarquer que, puisque la femme de Sabbataeus s'appelait Joanna, elle appartenait elle aussi à la race juive.

On peut mentionner également le P. Russ. Georg. II 8 qui fait connaître un synodos, dont tous les membres portent un nom grec.

Si l'énumération des cas particuliers ne conduit pas à des conclusions certaines, puisqu'on trouvera toujours des textes prouvant des thèses contraires, la majorité des documents semble cependant indiquer que les noms de personne ont gardé au 2e et 1er siècles avant J. C. une certaine valeur comme indice de nationalité[19].

A plusieurs reprises M. F. Zucker[20] a insisté sur le fait que si un nom pris séparément n'est pas un argument décisif, par contre l'ensemble de tout un groupe de noms peut permettre certaines conclusions.

« Auch bei weit fortgeschrittener Namenmischung kann ethnische Zugehörigkeit erschlossen werden, wenn *charakteristische* Namen

19 Pour les débuts de l'époque romaine, cf. U. Wilcken, dans *Archiv für Papyrusforschung*, 4 (1908), p. 534-536.
20 *Gnomon*, 12 (1936), p. 480. Id., *Doppelinschrift spätptolemäischer Zeit aus der Garnison von Hermopolis Magna*, (*Abhandl. Preuss. Akad. Wissensch.*, Jahrg. 1937. Philos. hist. Kl., nr. 6), Berlin, 1938. — Id., *Bericht über eine Inschrift aus Hermopolis Magna*. Fortsetzung zu S. B. 4206 (*Actes Ve Congrès international de papyrologie*) Bruxelles, 1938, p. 599-607.

derselben ethnischen Gruppe in hinreichender, d. h. den jeweiligen Umständen entsprechend hinreichender, Anzahl vorhanden sind ; im Zusammenschluss mit solchen Namen gewinnen auch entwertete Namen derselben Gruppe, mindestens bis zu einem gewissen Grad, ihren ethnischen Wert zurück. »[21]

De son côté M. E. Lavigne[22] insiste sur la valeur des noms de personne, lorsqu'ils se présentent en nombre suffisant.

D'autre part il faut toujours tenir compte de la remarque judicieuse formulée par M. W. Schubart[23]. Tous les noms de personne, pris séparément, n'ont pas une valeur égale.

Certains parmi eux indiquent franchement l'une ou l'autre nationalité. Petesouchos et Semminis sont des noms égyptiens. Parfois le caractère propre des noms, qu'ils soient grecs, sémitiques, juifs ou égyptiens, ne se révèle pas d'une façon absolument certaine et on aurait tort de mettre sur le même pied tous les noms issus d'un même groupe. Ammonios et Isidoros sont des noms égyptiens grécisés. Ici il faudrait pouvoir disposer d'une connaissance suffisante de la langue égyptienne, qui malheureusement nous fait défaut.

Nous devons nous contenter d'attirer l'attention sur des faits connus : Dans le cas de l'épistate de village, par exemple, on rencontre au cours du 2e et du 1er siècles avant J. C., à côté de vingt-trois noms grecs, trois noms empruntés à des divinités egyptiennes, mais qui sont grécisés : Ammonios, Isidoros, Sarapion. On aurait tort évidemment de les traiter exactement de la même façon qu'un nom ordinaire.

Un nom comme celui de Maron est discuté. Pour M. H. Wüthnow[24] il est sémitique. M. W. Crönert[25] et M. M. Lambertz[26] le

21 *Actes Ve Congrès*, p. 602.

22 *De Epistates van het Dorp in Ptolemaeisch Egypte* (*Studia Hellenistica*, 3), Louvain, 1945, p. 27.

23 *Einführung*, p. 394. A la p. 333, l'auteur écrit : « Doppelnamen begegnen in Ptolemäischer Zeit noch nicht häufig und scheinen hier aus dem noch lebendigen Bewusstsein für das Volkstum der Namen hervorzugehen ».

24 *Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri*, Leipzig, 1930, p. 73.

25 *Zur Bildung der in Aegypten vorkommenden Eigennamen*, dans *Stud. z. Palaeogr. u. Papyr.*, 2 (1904), p. 42.

26 *Doppelnamen in Aegypten*, dans *Glotta*, 5 (1913), p. 126, n. 1.

considèrent comme purement égyptien. Melle R. Calderini[27] est d'avis que le nom en question a la valeur d'un nom grec ou grecisé.

Parmi les étrangers en Égypte, les Libyens, les Juifs, les Arabes et les Perses portent des noms égyptiens, et les Perses ont souvent un double nom.

Et on reste toujours fort indécis devant le fameux texte B G U VI 1250 l. 12 : μηθένα μετο | [νομάζειν μηδ' αὐτὸν] μηδὲ τὴν πατρίδα, εἰ δὲ | [μὴ τὸν ποιήσαντα θ]ανάτωι ζημιοῦσθαι (2e siècle avant J. C.), un texte qui rappelle BGU VI 1213 (3e siècle avant J. C.) l. 3 : περὶ μετα[βολῆ]ς πατρίδος καὶ ὀνομάτων.

***

Peut-être serait-il utile, afin de contribuer à la solution du problème envisagé, d'établir certaines comparaisons avec la période précédente, celle du 3e siècle avant J. C. Celles-ci se basent sur des listes prosopographiques, dressées pour toute la période ptolémaique.

Limitons-nous à l'examen de l'administration lagide. Si l'on admet que les grandes lignes du système élaboré au 3e siècle avant J. C. ont été conservées, il doit être possible, en comparant les noms du 3e siècle avant J. C avec ceux des siècles suivants, de voir si ces derniers reflètent encore la nationalité d'une façon approximative.

Il est évident que des possibilités d'erreur dans l'appréciation des données subsistent.

Ici comme ailleurs le hasard des fouilles peut fausser la perspective. Nous ne disposons que d'un nombre restreint de noms de fonctionnaires et il serait fort intéressant de pouvoir évaluer le rapport entre les cas connus et ceux qui ont réellement existé.

En outre, il se peut que certains textes édités nous aient échappé à l'exclusion même de ceux, publiés récemment et qui par suite des circonstances de guerre nous sont restés inaccessibles.[28]

27 *Ricerche sul doppio nome*, II, dans *Aeg.*, 22 (1942), p. 37.

28 *Papyrus grecs* : P. Berl. Zilliacus ; P. Col. Zen. ; P. Mich. III, V ; P. Princeton ; P. Reinach II ; P. S. A. Athen. ; Johnson A. C. - Goodrich S. P., *Papyri in the Princeton University Collections*, Princeton, 1942 ; Smyly J. G., *Aktpräskripten aus unveröffentlichten Tebtunis Papyri*, dans *Hermathena*, 13 (1905), pp. 394 sqq. ; Wolff H. J., *Written and Unwritten Marriages*, Haverford, 1939.

Remarquons enfin que dans notre documentation seuls ces cas sont mentionnés où le nom du personnage et le titre de celui-ci se retrouvent, et que la titulature provenant des textes démotiques est parfois difficile à interpréter.

Il faudra donc laisser une marge de sécurité suffisante en étudiant les données qui suivent. Résumées dans un tableau, elles montrent clairement semble-t-il, la concordance entre les différents siècles de la domination lagide.

Administration supérieure.

Tous les noms des dioecètes, hypodioecètes, hypomnématographes, épistolographes, eclogistes sont grecs à l'exception d'un cas datant du 3e siècle avant J. C. où un dioecète porte un nom égyptien. En outre un nom d'hypomnématographe, Theris, semble être difficile à classer dans l'une ou dans l'autre catégorie. Deux textes démotiques parlent d'un « Superintendant of the Treasury », dont le rang et la compétence nous laissent dans l'incertitude.

Administration locale (voir les tableaux p. 249 et 250).

Administration financière (voir les tableaux p. 251 et 252).

L'étude de ces tableaux permet donc de constater durant toute la période des Lagides une proportion semblable de noms grecs et de noms égyptiens. Pourrait-on par conséquent insister sur la possibilité que les noms de personne ont conservé une certaine valeur dans l'indication de la nationalité ?

Il faudrait dans ce cas non seulement tenir compte des exceptions qui peut-être furent plus nombreuses à partir du 2e siècle avant J. C. En outre, on essaierait de confirmer par une enquête analogue dans d'autres domaines de la vie publique et privée la conclusion, tirée d'une étude prosopographique des cadres administratifs.

Louvain. W. PEREMANS.

Papyrus démotiques : Corpus BM ; BOTTI G., *Il papiro demotico n° 1120 del Museo Civico di Pavia*, dans *Bollettino Stor. Pavese*, II, 2 (1939), pp. 1-22.
Inscriptions : Miscellanea Gregoriana ; MYRES J. L., OHNEFALSCH, RICHTER M., *A Catalogue of the Cyprus-Museum*, Oxford, 1899 ; WHITE EVELYN H. G., OLIVER J. H., *The Temple of Hisis in El Khârgeh Oasis*, Part I, *Greek Inscriptions*, New-York, 1939, pp. 16-74.

Administration locale.

3e siècle avant J. C.			2e/1er siècle avant J. C.		
Grecs	Égyptiens	Varia	Grecs	Égyptiens	Varia
Stratège					
tous	—	—	94	7	1 nom double Theris Pelaias Artames Artagates Artapes
Basilicogrammate					
6	16	—	13	21	—
Nomarque					
13	4	—	4	—	Pelaias
Toparque					
3	3	—	6	2	—
Topogrammate					
1	9	—	6	28	Archakres

3e siècle avant J.C.			2e/1er siècle avant J.C.		
Grecs	Égyptiens	Varia	Grecs	Égyptiens	Varia
		Epistate de village [29]			
60	1	Tarouthinas E . . nesthes Neileus	23	—	Ammonios Isidoros Sarapion
		Comarque			
1	15	—	5	19	—
		Comogrammate			
1	8	—	11	40	2 noms doubles Nemera

[29] Cf. E. LAVIGNE, *De Epistates van het Dorp in Ptolemaeisch Egypte*, (*Studia Hellenistica*, 3), Louvain, 1945.

Administration financière.

3e siècle avant J.C.			2e/1er siècle avant J.C.		
Grecs	Égyptiens	Varia	Grecs	Égyptiens	Varia
		Econome			
44	7	Paramenes Spinther.	28	3	—
		Trapezitès [30]			
20	4	Antonios	86	9	—
		Telonès			
16	3	Gaddaios	63	16	Portis Paramatos Simoon.
		Praktor			
15	—	—	19	—	—
		Logeutès			
11	2	—	12	1	—

[30] Dans W. OTTO (*Priester und Tempel*, I (1905), p. 2 n. 1), nous lisons : « Wenn wir z. B. im 2. Jh. v. C. fast ausschliesslich Männer mit griechischen Namen als Trapezites finden, während im 3. Jh. v. C. noch viele Aegypter dieses Amt versehen haben (siehe WILCKEN, *Ostr.* I, S. 68, Anm.), so erscheint mir die Vermutung ganz wahrscheinlich, dasz in den Leuten mit griechischen Namen Aegypter verborgen sind. » Les résultats de nos recherches ne confirment nullement, semble-t-il, l'opinion d'Otto. Quant à la remarque de Wilcken, il faut observer qu'elle n'est basée que sur une hypothèse. Nous préférons nous contenter des cas connus d'une façon plus certaine.

	3e siècle avant J. C.			2e/1er siècle avant J. C.		
	Grecs	Égyptiens	Varia	Grecs	Égyptiens	Varia
Sitologos	20	7	—	51	14	1 nom double ? Hartemes Keneus Maroon Pagouros.
Antigrapheus	11	1	—	29	7	Erbis.
Epimeletes	6	—	—	20	—	—

UN PROBLÈME DE DIPLOMATIQUE

LA DISPOSITION MATÉRIELLE DES PAPYRUS D'ENTEUXIS

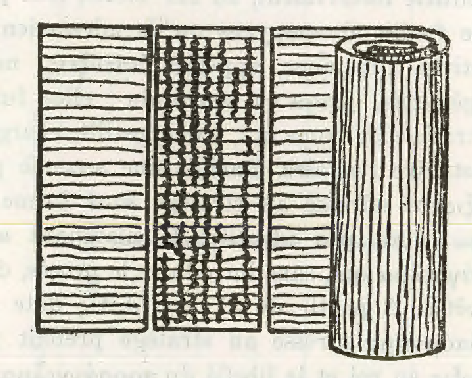
Les habitants de l'Égypte ptolémaïque qui, ayant été lésés dans leur personne ou dans leurs biens, désiraient intenter un procès à un coupable identifié inscrivaient, au IIIe siècle, leur plainte et leur requête sur une feuille de papyrus qu'ils adressaient au roi. Ces pièces introductives d'instance, appelées ἐντεύξεις, ne parvenaient pas, en règle générale, jusqu'au souverain : elles furent déposées au bureau du stratège du nome qui, par apostille, chargeait l'épistate du village d'instruire l'affaire. Parfois une seconde plainte ou un rappel d'ἔντευξις fut adressé au stratège sous forme d'ὑπόμνημα. Si le coupable n'était pas identifié le plaignant adressait à la police un προσάγγελμα qui, sans introduire le procès, déclenchait les premières enquêtes. A partir de 217 av. J.-C., date de la bataille de Raphia, l'ὑπόμνημα adressé au stratège prenait peu à peu la place de l'ἔντευξις au roi et le libellé du προσάγγελμα se confondait de plus en plus avec celui des ὑπομνήματα adressés à des fonctionnaires inférieurs au stratège [1].

Les nombreuses ἐντεύξεις découvertes dans le Fayoum à Madīnet Ghurān (Ghorān) et à Magdōla (actuellement Madīnet en-Nahās) ont été rééditées d'une manière magistrale par M. Octave Guéraud [2]. Dans le chapitre de l'Introduction consacré aux caractéristiques formelles des ἐντεύξεις, § 1. *Particularités matérielles*, l'éditeur fait observer que tous ces documents, à part deux exceptions, sont écrits

1 Voir P. Collomp, *Recherches sur la chancellerie et la diplomatique des Lagides* (Paris, 1926), pp. 147-159 et M. Hombert-Claire Préaux, *Recherches sur le prosangelma à l'époque ptolémaïque*, dans la *Chron. d'Égypte*, t. XVII, 1942, pp. 259-286, notamment p. 265.

2 O. Guéraud, 'ΕΝΤΕΥΞΕΙΣ. *Requêtes et plaintes adressées au Roi d'Égypte au IIIe siècle avant J.-C.* (*Publications de la Société Royale Égyptienne de Papyrologie*, Textes et Documents, I), Le Caire, 1931-1932 (= *P. Enteuxeis*).

au recto du papyrus et perpendiculairement aux fibres Encore les deux exceptions sont-elles plutôt propres à renforcer la règle qu'à l'infirmer puisque le n° 1 de la collection, à cause de ses nombreuses anomalies, occupe une place à part et que le n° 84 est, selon toute vraisemblance, un brouillon [3]. Le recto d'un rouleau de papyrus se distingue du verso par la direction des fibres qui, dans le premier cas, sont parallèles au long côté du volumen et perpendiculaires à sa largeur [4]. Lorsqu'il s'agit d'un simple feuillet les deux côtés sont plus difficiles à identifier à moins que le document ne soit taillé dans le rouleau précisément au point de soudure de deux κολλήματα ou *plagulae.* Dans le cas des ἐντεύξεις l'éditeur disposait d'un nouvel indice : jamais la largeur du document [5] n'est



supérieure à 34 centimètres ni inférieure à 30,5 centimètres. Il paraît donc certain que tous ces feuillets sont taillés dans des rouleaux dont la largeur était voisine de 32-33 centimètres et que nos

[3] *P. Enteuxeis,* pp. XIX-XXII. Les ἐντεύξεις du IIIe s. d'autres provenances sont : *P. S. I.* 383 (33 cm.) ; *P. Hib.* 34 (32 cm.) ; *P. Cairo Zen.* III, 59351 (35 cm.) ; *P. Mich. Zen.* 71 ; *P. S. I.* 399 et 632 (= 976) (lacunes, mais probablement largeur régulière). Deux autres exceptions (*P. S. I.* 541 et *P. Cairo Zen.* III, 59460) présentent tant d'irrégularités qu'elles doivent être considérées comme des ἐντεύξεις de fantaisie.

[4] U. WILCKEN, *Recto oder Verso ?* dans *Hermes,* t. XXII, 1887, pp. 487-492 ; ID., *Grundzüge und Chrestomathie der Papyrusurkunden* (Berlin-Leipzig, 1912), I, 1, p. XLVII. La raison d'être de cette disposition fut expliquée par H. IBSCHER, *Beobachtungen bei der Papyrusaufrollung,* dans *Archiv für Papyrusforschung,* t. V, 1913, pp. 191-194.

[5] A la suite de l'éditeur nous comprenons ici par *largeur* la dimension du document dans le sens des lignes d'écriture et par *hauteur* la dimension perpendiculaire.

documents sont écrits au recto dans le sens de cette largeur. Cette disposition ne se rencontre ailleurs que dans quelques papyrus, notamment des lettres, du début de l'époque ptolémaïque et dans les longs documents juridiques, grecs et coptes, de la période byzantine [6]. En règle générale les textes littéraires et non-littéraires sont écrits au recto du papyrus *dans le sens des fibres* ; ils sont au besoin divisés en colonnes ou σελίδες de largeur variable qui ne tiennent point compte des soudures des κολλήματα. De même les ὑπομνήματα du IIIe siècle sont écrits au recto du papyrus sur un rouleau large de 32 à 33 centimètres dans le sens des fibres [7]. Seuls les *P. Eleph.* 9, 11, 12 [8], trois ὑπομνήματα rédigés sous forme de *lettres,* ont la disposition matérielle des ἐντεύξεις.

M. Guéraud conclut des mesures relevées qu'un certain format était de rigueur : « On s'astreignait simplement à utiliser, pour une ἔντευξις, *le plus grand format* de rouleau dont on disposait, en s'interdisant de descendre au-dessous d'une certaine largeur. En effet, des formats variant de 30,5 à 34 centimètres, et surtout aux environs de 32-33 centimètres présentent les plus grandes largeurs de rouleaux employées dans l'usage courant (cf. W. SCHUBART, *Das Buch bei den Griechen und Römern* (1907), p. 49). La chancellerie royale disposait de formats supérieurs mais leur prix devait être élevé et l'on n'en trouvait pas dans l'échoppe d'un scribe de village [9] ». Il suppose que la largeur du papyrus, alliée certainement à la qualité de la matière première et de la fabrication, pouvait être une marque de déférence à l'égard du roi et il rappelle à ce propos qu'encore de nos jours des demandes officielles, adressées à de hauts fonctionnaires, se rédigent sur « papier ministre ». Le savant éditeur ne tente cependant pas de fournir une explication pour la disposition de l'écriture. Il observe que la similitude des formats est propre à faciliter le classement des pièces dans les archives et il se contente de remarquer qu'une étude systématique d'autres documents donnerait peut-être des résultats.

[6] U. WILCKEN, *Grundzüge,* I, 1, p. XLVII.

[7] Cf. *P. Enteuxeis,* p. XXII, note 2 qui signale deux textes A et B reproduits dans cette édition ainsi que les *P. Eleph.* 8 ; 17 ; 19 ; 20 ; 27.

[8] *P. Eleph.* = O. RUBENSOHN, *Elephantine-Papyrus* (*B. G. U.* = *Aegyptische Urkunden aus den kgl. Museen zu Berlin. Griechische Urkunden,* Sonderheft), Berlin, 1907.

[9] *P. Enteuxeis,* pp. XX-XXI.

Un élément susceptible de contribuer à la solution du problème nous paraît être fourni par le texte suivant de Suétone, *Caesar*, ch. 56 : *Epistulae quoque eius ad senatum extant, quas primus videtur ad paginas et formam memorialis libelli convertisse, cum antea consules et duces nonnisi transversa charta scriptas mitterent.* L'auteur affirme donc que César fut apparemment le premier à envoyer au sénat des lettres disposées en colonnes ou σελίδες et écrites par conséquent dans le sens des fibres, alors qu'auparavant les lettres adressées au sénat par les consuls et les chefs militaires étaient toujours écrites dans le sens de la largeur du rouleau et perpendiculairement aux fibres. Le passage est d'autant plus intéressant qu'il oppose l'*epistula* au *memorialis libellus*. U. Wilcken a souligné la différence qui existe entre ces deux types de documents et leur importance pour la diplomatique romaine [10]. Or, les caractéristiques de l'*epistula* à savoir la salutation initiale : X à Y *S(alutem) d(at)* ou *d(icit)* et la formule finale autographe *vale* se retrouvent dans les lettres grecques de l'époque ptolémaïque ainsi que dans nos ἐντεύξεις (ὁ δεῖνα τῶι δεῖνι χαίρειν ou τῶι δεῖνι χαίρειν ὁ δεῖνα et ἔρρωσο). Le *memorialis libellus* commence dans le même style objectif que son pendant grec le ὑπόμνημα (τῷ δεῖνι παρὰ τοῦ δεῖνος). Ces correspondances n'ont rien de surprenant si l'on sait que la dépendance de la chancellerie romaine vis-à-vis de celle des Lagides amena de part et d'autre l'existence de deux bureaux, celui de l'ἐπιστολογράφος — *ab epistulis* et celui du ὑπομνηματογράφος — *a libellis*. L'analogie qui se manifeste ici dans la disposition matérielle des deux types de documents est donc toute naturelle. Les vrais ὑπομνήματα du IIIe siècle sont écrits dans le sens des fibres ; s'ils étaient plus longs, de nouvelles σελίδες viendraient certainement s'ajouter à la première [11]. Si d'autre part l'usage exigeait à Rome l'écriture *transversa charta* pour les lettres adressées à la plus haute autorité de l'état, il nous paraît fondé de conclure que la disposition analogue de l'ἔντευξις au roi constituait une marque de déférence au même titre que la grande largeur du document.

Cet usage remonte sans doute à l'époque pharaonique. D'après J. Černý, les lettres égyptiennes s'écrivent en règle générale perpendiculairement aux fibres [12]. L'écriture *transversa charta* paraît survivre dans certaines lettres du début de l'époque ptolémaïque [13] mais elle ne semble se rencontrer tout à fait régulièrement que dans les lettres qui étaient théoriquement destinées au roi. Il serait intéressant de déterminer par une étude systématique dans quels documents précisément cette disposition apparaît et se maintient le plus longtemps. On pourrait ainsi obtenir des éclaircissements sur la nature de certaines pièces et peut-être aussi sur le destinataire : nous avons vu en effet que les ἐντεύξεις dérogeant à la règle n'étaient pas des documents authentiques. Le problème de l'origine de cet usage ne peut d'autre part se résoudre que par l'examen des lettres et des documents égyptiens. Malheureusement trop d'éditions papyrologiques, tant égyptiennes que grecques, négligent d'indiquer le sens du texte par rapport aux fibres. L'étude devra donc se faire en grande partie sur les originaux conservés dans les musées et il sera prudent de ne pas négliger les monuments et autres sources archéologiques. Car le texte écrit dans le sens des fibres présente un rouleau qu'on tient verticalement dans les mains ; une lettre de quelque envergure disposée perpendiculairement aux fibres doit constituer un volumen qu'on roule horizontalement de bas en haut. Rappelons à ce propos qu'un scribe babylonien, reproduit par A. H. Layard, est en train d'écrire sur un rouleau horizontal ; si la partie inférieure paraît être assez élastique pour se rouler toute seule, cela ne signifie pas nécessairement que le rouleau est en cuir comme le suppose K. Dziatzko [14]. Cet exemple montre que l'étude de Birth peut utilement être complétée par les sources orientales [15]. Le *Moïse* de Michel-Ange qui montre le décalogue inscrit sur un rouleau horizontal n'apparaîtrait alors pas peut-être, même

10 U. Wilcken, *Zu den Kaiserreskripten*, dans *Hermes*, t. LV, 1920, pp. 1-42.

11 Ainsi le *P. Tebt.* 703, datant de la fin du IIIe s., comprend plusieurs colonnes. Ce texte qui contient des instructions, probablement du dioecète à un économe, est désigné en maints endroits par son auteur sous le nom de ὑπόμνημα. L'éditeur, M. Rostovtzeff, en trouve le prototype dans différents documents égyptiens et le compare aux *mandata principis* de l'administration impériale.

12 J. Černý, *Late Ramesside Letters* (*Bibliotheca aegyptiaca*, t. IX), Bruxelles, 1939, p. XVIII-XX.

13 Cf. *supra*, p. 255, note 6.

14 K. Dziatzko, *Untersuchungen über ausgewählte Kapitel des antiken Buchwesens* (Leipzig, 1900), p. 3 qui renvoie à A. H. Layard, *Niniveh and its Remains*, t. II (Londres, 1849), p. 184.

15 Th. Birth, *Die Buchrolle in der Kunst*, Leipzig, 1907.

si le document est roulé à l'envers, comme une exception due à la fantaisie de l'artiste. A partir de l'époque byzantine les documents juridiques s'écrivaient d'ailleurs de préférence *transversa charta* et cet usage a prévalu assez longtemps pour certains documents sur parchemin [16].

Ces quelques observations qui établissent, pour ce qui concerne la forme matérielle, une étroite affinité entre certains documents romains et hellénistiques ainsi que des rapports probables avec des usages orientaux, illustrent en même temps le bien-fondé de la thèse de Wilcken postulant, à côté d'une histoire universelle du droit, une diplomatique qui embrasse non seulement le monde classique mais tout le Proche-Orient antique [17].

Louvain. J. VERGOTE.

16 H. BRESSLAU, *Handbuch der Urkundenlehre*, I (Leipzig, 1889), p. 889-890; W. WATTENBACH, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, 3e éd. (Leipzig, 1896), p. 163. Ces auteurs considèrent qu'un texte est disposé *transversa charta* lorsqu'il est parallèle au petit côté du parchemin qui, par conséquent, est alors plus long que large.

17 U. WILCKEN, *Ueber antike Urkundenlehre*, dans *Papyri und Altertumswissenschaft* (*Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte*, fasc. XIX, Munich, 1934), pp. 42-61 notamment p. 43.

UN INCIDENT
DU SÉJOUR DE GERMANICUS EN ÉGYPTE

Pour joindre son hommage à celui de tant de savants orientalistes, un romaniste n'a sans doute d'autre excuse à invoquer qu'une sincère admiration et sa respectueuse amitié pour l'éminent jubilaire. Et s'il s'aventure un moment dans ce monde infiniment complexe de l'Antique Orient, ce ne peut guère être qu'à la façon de certains personnages romains que la curiosité et l'amour des contrastes incitaient à visiter ces terres mystérieuses.

C'est sur les traces d'un de ces voyageurs romains, et précisément du plus illustre d'entre eux, que nous nous engagerons pour rappeler un incident dont la portée paraît encore mal précisée.

On sait de quelle mission délicate l'Empereur Tibère avait chargé Germanicus en l'an 17. La situation en Orient semblait sérieusement troublée. Le trône d'Arménie demeurait vacant, et la menace d'une intervention Parthe s'aggravait de jour en jour. Deux autres rois vassaux, celui de Commagène et celui de Cilicie venaient de mourir, et il s'agissait d'organiser l'annexion de leurs territoires. La Syrie et la Judée, écrasées d'impôts, réclamaient des dégrèvements. L'envoi en Orient d'un personnage revêtu d'un prestige et de pouvoirs exceptionnels semblait le meilleur moyen d'assurer un prompt règlement de l'ensemble de ces problèmes. Tibère sollicita et obtint du Sénat pour Germanicus un *imperium maius*, supérieur à celui de tous les gouverneurs de provinces.

La tradition antitibérienne, dont Tacite s'est largement fait l'écho, n'a voulu voir dans cette mission qu'un prétexte de Tibère pour se débarrasser de Germanicus. C'est là une évidente injustice. Pareille mission, qui rappelait celle dont avait été chargé le jeune C. César en l'an 1 avant notre ère, était dans les plus pures traditions de la politique augustéenne.[1] Il n'était que souhaitable, au surplus, que

1 Sur la politique orientale d'Auguste et sa continuation par Tibère voyez A. OLTRAMARE, *Auguste et les Parthes*, *Revue des Études Latines*, 1938, p. 121-138 ; *Sénèque diplomate*, *ibid.*, p. 319 et ss. ; SEYRIG, *L'incorporation de Palmyre à l'Empire*, *Syria*, XIII, 1932, p. 267 et ss.

l'héritier présomptif s'exerçât de la sorte dans l'art de gouverner. Et il est certes possible que l'empereur ait jugé opportun d'abréger le séjour de Germanicus et d'Agrippine à Rome. Mais les intrigues dans lesquelles certains cherchaient à les envelopper malgré eux, suffiraient amplement à justifier pareille décision.

Trop de calculs cependant peuvent nuire. Tibère n'avait dans les capacités politiques de Germanicus qu'une confiance limitée. Sa facilité, son dilettantisme l'inquiétaient. D'autre part la popularité dont était entouré le couple princier risquait de convertir cette mission officielle en une tournée triomphale, plus favorable au prestige de l'ambassadeur qu'à celui du souverain. D'Agrippine on pouvait craindre qu'elle n'exploitât sans mesure cette occasion d'affirmer les droits de sa race, du sang d'Auguste qui coulait dans ses veines et dans celles de ses enfants.

Bref, Tibère cherchait un contrepoids. Il eût tôt fait de le trouver. La Syrie, avec sa capitale Antioche, était alors le vrai cœur de l'administration impériale en Orient. La place de gouverneur fut rendue vacante, et le choix de l'empereur se porta sur Cn. Calpurnius Piso.

Hautain et violent, incapable de contenir ses rancunes et ses colères, aucun adversaire plus dangereux ne pouvait être placé sur le chemin de Germanicus. Il comprit aussitôt le rôle que Tibère entendait lui faire jouer, et il ne tarda pas à le pousser jusqu'aux plus insupportables excès.

Quant à Germanicus, sa nouvelle mission répondait à tous ses vœux. Échappant aux intrigues du Palatin, il allait enfin pouvoir donner libre cours à son universelle curiosité, laisser errer son imagination parmi les témoins de la grandeur de la Grèce et s'initier aux mystères de l'Orient.

Nous ne le suivrons pas dans l'accomplissement de sa tâche diplomatique, dont toute l'extension ne nous a été révélée que par des découvertes récentes [2]. Dès son arrivée en Syrie, il put se rendre compte du travail accompli par Pison et sa femme Plancine — une redoutable mégère — pour y disposer les esprits à la méfiance et à l'opposition. Des incidents violents ne tardèrent pas à éclater, tel celui que nous conte Tacite (Ann., II, 57 et s.), où, à

[2] DITTENBERGER, *OGIS* 629, 154 ; CONTENAU, *Syria*, XII, 1931 ; SEYRIG, *art. cité*, *Syria*, XIII, 1932, p. 255 et ss.

l'occasion d'un banquet offert par Aretas IV, roi des Nabatéens, Pison devait âprement reprocher à Germanicus la couronne d'or que lui avait offerte le souverain étranger.

La situation de Germanicus devenait d'autant plus intolérable que l'attitude équivoque de Tibère lui interdisait le plein usage de son autorité. Est-ce le dégoût des affaires, ou seulement le démon de la curiosité qui le poussa ? Quoi qu'il en soit, au printemps de l'an 19, Germanicus et Agrippine quittaient la Syrie et s'embarquaient pour l'Égypte. Germanicus s'y rendait en simple touriste, pour visiter les monuments, dit Tacite [3], et on l'y verra circuler sans escorte militaire et vêtu à la grecque.

Ce voyage, à la vérité, était une grave bévue politique. Germanicus ne pouvait ignorer le statut spécial qu'Auguste avait imposé à l'Égypte. Celle-ci constituait une province réservée, soumise au pouvoir personnel de l'Empereur, en tant que successeur des Pharaons et des Lagides. Administrée par un préfet, aucun sénateur, aucun chevalier de haut rang n'y pouvait pénétrer sans un ordre de l'Empereur. Il n'a pu venir à l'esprit de Germanicus de braver ouvertement ce statut. Sans doute estimait-il que le caractère touristique de ce voyage le dispensait de solliciter une autorisation. Par une bizarre contradiction cependant, il prendra dès son arrivée en Égypte certaines mesures de caractère administratif. La disette règnant dans le pays, il donnera l'ordre d'ouvrir les greniers d'Alexandrie, provoquant ainsi une baisse des céréales [4].

Tout ce voyage est d'ailleurs marqué par une équivoque constante — et sans doute inévitable — entre la qualité officielle de Germanicus et celle de simple curieux qu'il prétend garder. L'espèce d'incognito dont il s'entoure ne pouvait être qu'un leurre. Chacune de ses apparitions en public sera marquée par des acclamations de la plus ostentatoire et servile dévotion. Germanicus ne pouvait encore se douter de la colère que la seule annonce de son équipée en Égypte avait provoquée chez Tibère. Mais il sentait d'instinct ce que des manifestations aussi excessives pouvaient avoir de périlleux sur cette terre interdite.

[3] TACITE, *Ann.* II, 59.

[4] U. WILCKEN, *Zum Germanicus Papyrus*, *Hermes*, LXIII, 1928, p. 51 et ss. paraît avoir démontré qu'il s'agissait des greniers d'Alexandrie et non des greniers impériaux, comme le supposaient GELZER, Pauly-Wissowas *R. E.*, art. *Iulius (Germanicus)*, c. 454 et CICHORIUS, *Römische Studien*, 1922, 375-388,

C'est alors qu'il prit l'Édit que nous a conservé le Papyrus de Berlin, publié par v. Wilamowitz-Moellendorff et F. Zucker[5] :

> Γερμανικὸς Καῖσαρ Σεβασ[τ]οῦ υἱός
> θεοῦ Σεβαστοῦ υἱωνός, ἀνθύπατος
> λέγει · τὴν μὲν εὔνοιαν ὑμῶν
> ἣν αἰεὶ ἐπιδείκνυσθε, ὅταν με <ε>ἴ
> δητε, ἀποδέχομαι · τὰς δὲ ἐπιφθόνου[ς]
> ἐμοὶ καὶ ἰσοθέους ἐκφωνήσεις
> ὑμῶν ἐξ [ἅ]παντος παραιτοῦμαι.
> πρέπουσι γὰρ μόνῳ τῷ σωτῆρι
> ὄντως καὶ εὐεργέτῃ τοῦ σύνπαντος
> τῶν ἀνθρώπων γένους, τῷ ἐμῷ
> πατρὶ καὶ τῇ μητρὶ αὐτοῦ, ἐμῇ δὲ
> μάμμῃ. τὰ δὲ ἡμέτερα ἐν ὑποπαρετίᾳ[6]
> ἐστὶν τῆς ἐκείνων θειότητος, ὡς
> ἐάμ μοι μὴ πεισθῆτε, ἀνανκᾶτε με
> μὴ πολλάκις ὑμεῖν ἐνφανίζεσθαι.

On peut s'étonner déjà du titre de ἀνθύπατος assez imprudemment assumé, semble-t-il, en ce pays soumis à l'autorité d'un préfet impérial, bien que seul sans doute il ait pu justifier le recours à la forme édictale (λέγει). Mais ce sont les appellations si formellement repoussées par Germanicus qui tout spécialement méritent de retenir l'attention. Le texte les qualifie doublement : elles sont de nature à attirer sur Germanicus l'envie et la critique, à le compromettre à l'égard des dieux, et sans doute avant tout de Tibère ; en outre elles impliquent sa divinisation. Le texte permet-il de préciser davantage ?

Les deux études les plus récentes sur notre texte, celles de Gelzer et de Wilcken, attestent sur ce point un assez étrange malentendu. Selon Gelzer[7], ces appellations « divinisantes » seraient précisément celles que Germanicus applique à Tibère et à sa mère Livie : σωτήρ

5 *Zwei Edikte des Germanicus auf einem Papyrus des Berliner-Museums, Sitzungsberichte d. Kön. Pr. Akad. d. Wiss.*, 1911, p. 794 et ss.

6 Sur la lecture de cette finale, voyez *ibid.*, p. 797 et s.

7 Gelzer, Pauly-Wissowas *R. E.*, art, *Iulius (Germanicus)*, c. 454.

et εὐεργέτης τοῦ σύνπαντος τῶν ἀνθρώπων γένους. Wilcken reprend toutefois sur ce point Gelzer et estime que si σωτήρ et εὐεργέτης sont bien les épithètes contre lesquelles s'est élevé Germanicus, les mots suivants, τοῦ σύνπαντος τῶν ἀνθρώπων γένους, n'ont pu y être ajoutés que par référence spéciale à Tibère[8]. Je pense n'avoir pas besoin de démontrer combien cette dissociation est arbitraire, et l'on conviendra que si la phrase πρέπουσι γὰρ rappelle les épithètes adressées à Germanicus pour les appliquer à Tibère, il n'y a pas la moindre raison d'en retrancher aucun élément.

Gelzer d'ailleurs s'étonne des scrupules de Germanicus. Il découvre même un certain « comique » dans ses protestations scandalisées. Le Prince avait en effet accepté sans sourciller des appellations identiques en Lycie, et même souffert qu'un culte fut organisé en son honneur en diverses parties de l'Empire[9]. Le sentiment très vif qu'avait Germanicus de l'irrégularité de sa présence en Égypte suffirait d'ailleurs à expliquer une réserve aussi inattendue et soudaine.

Que notre édit ait été dicté par ce sentiment, par le malaise qu'éprouvait Germanicus à se voir l'objet d'hommages trop éclatants en un territoire aussi exclusivement soumis à l'allégeance impériale, c'est l'évidence même. Encore faut-il que les appellations que l'on suppose lui avoir été adressées soient de nature à susciter de telles réactions, et plus précisément qu'elles répondent à la qualification que leur donne le texte, de ἐπίφθονος et de ἰσόθεος.

Or il n'est pas à notre époque d'épithète plus banale et plus usée que celle d'évergète. « L'évergésie, écrit P. Monceaux, rarement conférée seule au IVe siècle, et jointe d'ordinaire à la proxénie,

8 U. Wilcken, *art. cité*, p. 49, n. 3 : « Den zusatz τοῦ σύνπαντος τῶν ἀνθρώπων γένους hat offenbar erst Germanicus in bezug auf Tiberius gemacht ».

9 Il est honoré comme σωτὴρ καὶ εὐεργέτης en Lycie (IGR = *Inscr. gr. ad res Romanas pertinentes*, III, 715), et, avec Drusus, y est l'objet d'un culte comme θεὸς ἐπιφανής (IGR, III, 680). Drusus et Germanicus ont leur *pontifex* (*p. Caesarum*) en Bétique (CIL., II, 2038-9), leur flamine en Lusitanie (CIL., II, 194) et à Nîmes (CIL., XII, 3180, 3207). L'extension de pareils vocables à Livie est attestée ailleurs. Voyez par exemple dans une inscription trouvée à Assi (IGR, IV, 250) : ... τ]ὴν εὐεργέτιν τοῦ κόσμ[ου] ; et dans des inscriptions et sur des monnaies : « genetrix orbis » (CIL., II, 2038 ; Cohen, *Méd. Imp.*, I, 169, n. 3).

devient, à partir d'Alexandre, la décoration à la mode. On lit εὐεργέτης au bas de presque toutes les statues d'époque romaine »[10]. Cela est si vrai que pour l'appliquer à Tibère, Germanicus éprouva le besoin d'en fortifier le sens en étendant l'évergésie au genre humain tout entier[11]. Et c'est fort justement que v. Wilamowitz expliquait par la même préoccupation le qualificatif de σωτήρ, qui doit ici être entendu comme marquant un simple renforcement d'une épithète ayant perdu toute valeur[12]. Si à l'époque classique grecque σωτήρ équivaut à une sorte d'héroïsation, il a plus tard régulièrement décoré non seulement les souverains hellénistiques, mais des généraux romains tels que Titus Flaminius, Pompée et César[13]. L'association des deux épithètes est extrêmement fréquente.

Bref, même si l'on tient largement compte de la position particulièrement délicate de Germanicus, on ne conçoit guère qu'une terminologie laudative aussi banale ait pu éveiller ses inquiétudes et déterminer ses protestations. GELZER lui-même convient que son application aux grands personnages romains était usuelle dès la fin de la République[14].

Mais à vrai dire, je pense qu'une lecture quelque peu attentive du texte suffit à condamner toute tentative pour y découvrir les épithètes elles-mêmes qui furent décernées à Germanicus. Car celui-ci ne dit pas que les épithètes de σωτήρ et d'évergète qui lui furent adressées ne conviennent qu'à Tibère et à sa mère. Il dit que celles

10 P. MONCEAUX, *Les proxénies grecques,* Paris, 1886, p. 125. Voyez aussi J. OEHLER, Pauly-Wissowas *R. E.*, art. *Evergetes,* c. 978 et s.

11 Ce caractère universel de la bienfaisance est déjà souligné au profit de César dans une inscription d'Ephèse de l'an 48 (Syll. II, 3e éd., 760), qui l'honore comme θεὸν ἐπιφανῆ καὶ κοινὸν τοῦ ἀνθρωπίνου βίου σωτῆρα, et dans une autre de l'an 45 (IG, XII, 5, 1 no 557) où il apparaît comme σωτὴρ τῆς οἰκουμένης. Cette terminologie est devenue usuelle pour les Empereurs. Tibère lui-même est qualifié ailleurs de κτίστης τῆς οἰκουμένης (*Bull. Corr. Hell.*, XVI, p. 91). Voyez F. DORNSEIFF, Pauly-Wissowas *R. E.*, art. Σωτήρ. Sur l'idée d'universalité du pouvoir impérial, M. Cumont a bien voulu mettre à notre disposition une abondante documentation qui fournit de sérieux arguments en faveur d'une origine orientale.

12 v. WILAMOWITZ, *art. cité.*, p. 819 : « Das Prädikat ist einfach als Steigerung des abgegriffenen εὐεργέτης gemeint ».

13 DORNSEIFF, Pauly-Wissowas *R. E.*, art. Σωτήρ.

14 GELZER, *loc. l.* : « eine schon seit republikanischer Zeit übliche Titulatur ». Voyez aussi du même, *Nobilität der römischen Republik,* p. 71, 114.

qui lui furent appliquées ne conviennent qu'au sauveur véritable et au bienfaiteur de l'humanité, tels que Tibère et sa mère : ce qui implique une distinction de principe entre les appellations qu'il repousse pour son compte, et les qualités de ceux qui pourraient légitimement y prétendre. Et telle était incontestablement l'interprétation de v. Wilamowitz, bien qu'il ne se soit pas formellement expliqué sur ce point.

Cette distinction indispensable à l'intelligence du texte, ne laisse naturellement place qu'à des hypothèses sur l'exacte nature des épithètes décernées à Germanicus. Cependant le caractère « divinisant » reconnu à celles-ci suffit à renfermer ces hypothèses dans un champ passablement étroit. On peut, avec v. WILAMOWITZ, penser à θεὸς ἐπιφανής qui lui fut donné en Lycie en même temps qu'à Drusus[15]. Le terme ἐπιφανής implique d'ailleurs par lui-même, suivant les conceptions grecques, l'idée de présence ou de manifestation d'un être divin[16]. Et cette apothéose est envisagée d'autre part comme ayant sa justification naturelle dans le caractère essentiellement bienfaisant (σωτήρ, εὐεργέτης) de celui qui en est l'objet[17].

On peut aussi suggérer θεὸς σωτήρ[18], d'usage dans le langage de cour hellénistique. Et il y a même en faveur de cette appellation un indice sérieux dans le qualificatif de σωτὴρ ὄντως donné à Tibère, Germanicus voulant, semble-t-il, laisser entendre que seul le sauveur « véritable » avait droit au titre divin.

Ainsi notre édit ne contient pas seulement une prudente répudiation de la divinisation trop empressée que lui conféraient les Égyptiens. Il détourne encore ces honneurs divins sur la tête de Tibère et de Livie, les proposant donc ouvertement au culte populaire.

On peut deviner avec quel mépris distant Tibère dut accueillir pareille flatterie venant de Germanicus. Son aversion à l'égard de tout culte personnel s'est manifestée tout au long de son règne et s'accorde avec l'amer pessimisme avec lequel il jugeait la nature

15 IGR, III, 680, v. WILAMOWITZ, *art. cité,* p. 819.

16 PFISTER, Pauly-Wissowas *R. E.*, Suppl. IV, art. *Epiphanie,* c. 308 et s. (n. 32).

17 DORNSEIFF, *loc. l.*

18 Et non σωτήρ tout court comme le suggère v. WILAMOWITZ, *art. cité,* p. 819.

humaine aussi bien qu'avec son profond scepticisme religieux[19]. Et il goûta sans doute tout aussi médiocrement l'hommage divin rendu à sa mère Livie, dont il devait refuser la consécration après sa mort, toute « Augusta » qu'elle fût[20].

D'aussi vaines et au total peu adroites marques de dévotion ne pouvaient suffire à détourner le courroux de Tibère. Celui-ci a tout de suite été informé de la nouvelle équipée de Germanicus. Un message menaçant est aussitôt parti de Rome. L'Empereur après avoir critiqué en termes modérés la tenue trop simple de Germanicus, lui reprochait de la façon la plus acerbe d'avoir violé les prescriptions d'Auguste. Le message cependant arriva trop tard. Tout à leur insouciante curiosité, déjà Germanicus et Agrippine se sont embarqués sur le Nil. Leur voyage, qui ne diffère guère de celui qu'organisent les modernes agences touristiques, les entraînera jusqu'à Syène, l'actuel Assouan, alors limite extrême de l'Empire. C'est à leur retour en Syrie seulement qu'éclatera la tragédie, la mort suspecte de Germanicus, suivie du long et douloureux calvaire d'Agrippine.

Rome.

F. DE VISSCHER
Directeur de l'Academia Belgica

---

19 TACITE, *Ann.*, II, 87 ; IV, 37, 38 ; SUÉTONE, *Tib.*, 26, 1, etc. Sur son scepticisme, dont l'importance à cet égard nous est très justement signalée dans une obligeante communication de M. Fr. Cumont, voyez encore SUÉTONE, *Tib.*, 69 : « Circa deos et religiones negligentior quippe addictus mathematicae, plenusque persuasionis cuncta fato agi ».

20 TACITE, *Ann.*, V, 2. Dans une inscription découverte à Gythion et contenant une lettre de Tibère, l'empereur, après avoir remercié les Gythéates des honneurs divins décernés à Auguste, ajoute : « Pour moi, je n'en veux que de plus modérés, et de ceux qui conviennent aux mortels. Ma mère vous répondra quand elle aura su de vous quelle décision vous avez prise en vue de l'honorer. » Il ne semble point que ce texte implique des dispositions favorables à une divinisation de Livie. Voyez le texte dans SEYRIG, *Les inscription de Gythion*, *Revue archéologique*, XXIX, 1929, p. 101 et ss., et l'importante étude de ROSTOVTZEFF, *L'empereur Tibère et le culte impérial*, *Revue historique*, 1930, p. 1 et ss., en particulier p. 20-25.

« L'AVEUGLEMENT D'ESPRIT »
DANS L'ÉVANGILE DE SAINT MARC

I

Parlons d'abord vocabulaire. Nous avons traduit par « aveuglement d'esprit » l'expression πώρωσις τῆς καρδίας[1]. Saint Marc est seul des Synoptiques à se servir du substantif πώρωσις. Il ne le fait d'ailleurs qu'une fois, III, 5, dans cette expression clichée que nous venons de signaler et que nous retrouvons dans l'épître aux Éphésiens, IV, 18[2]. Toujours seul, saint Marc emploie le verbe correspondant deux fois : VI, 52 (ἦν αὐτῶν ἡ καρδία πεπωρωμένη) et VIII, 17 (πεπωρωμένην ἔχετε τὴν καρδίαν ὑμῶν), où réapparaît la liaison avec καρδία. Cette fois, le verbe reviendra non seulement dans saint Paul (*Rom.*, XI, 7 et II *Cor.*, III, 14), mais en outre dans l'évangile de Jean (XII, 40). Telles sont les références du Nouveau Testament pour l'expression qui nous occupe.

Quelques hésitations de la tradition textuelle n'ont aucune portée qui nous intéresse. De même que, dans Job, XVII, 7 (l'unique endroit de la Septante où le verbe πωρόω est employé)[3], les manuscrits A et S (deuxième main) lisent πηρόω contre πωρόω du ms. B, quelques témoins secondaires du texte de *Mc.*, III, 5 (17, 20, arm.) portent πήρωσις (cf. caecitas, vulg.). C'est sans conséquence ; nous avons pu traduire πώρωσις par « aveuglement », précisément parce qu'on ne perçoit guère de différence dans la signification concrète de

1 Notre étude justifiera la traduction de πώρωσις par « aveuglement ». Pour καρδία, on pourrait hésiter et songer au « cœur » comme siège d'une décision ou d'une attitude personnelle vis-à-vis de la révélation (cf. J. BEHM, art. καρδία, dans *Théolog. Wörterbuch*, III, p. 615). Mais la chaîne ὀφθαλμοί, ὦτα, καρδία entraîne le sens plus intellectuel que nous choisissons.

2 Les seules attestations de πώρωσις dans le N. T. sont *Mc.*, III, 5 ; *Eph.*, IV, 18 ; *Rom.*, XI, 25.

3 Pour πηρόω, on ajoutera IV *Mach.*, XVIII, 21 ; et ceci épuise l'usage de notre expression (substantif ou verbe) dans la Septante.

PHILOLOGIE MODERNE ET ÉGYPTOLOGIE

Il y a peu de jours, je lisais dans le périodique « Choix » n° 6, un article de Bonamy Dobrée, intitulé *Les Facultés des Lettres dans les Universités modernes*, repris de la *Political Quarterly* de Londres. J'avais noté la phrase suivante : « Ce qui importe dans une faculté des lettres, c'est que les spécialités soient continuellement repensées pour être mises en harmonie avec le monde contemporain, grâce à la lumière que projettent sur elle les autres parties du savoir actuel. Voilà en quoi consiste le vrai travail de recherche. »

J'étais loin de me douter que j'allais être amené incessament à faire une application de ces sages réflexions dans le domaine de l'égyptologie. Le hasard d'une visite dans une librairie avait mis entre mes mains un petit livre, édité en 1941 par la *Cambridge University Press* dans la série des *Current Problems* (Problèmes du temps présent). Il s'agit du livre de H. V. Routh, intitulé *The Diffusion of English Culture,* soit l'extension de la civilisation anglaise. Le chapitre VI est consacré à la philologie moderne et sa place dans la civilisation internationale. On y parle, à partir de la page 74, des travaux commencés par le professeur Thorndike de la *Columbia University,* poursuivis en collaboration avec West, Faucett, Palmer, et qui conduisirent à la publication en 1938 par C. E. Eckersley d'un Cours progressif pour étudiants étrangers *(A Progressive Course for Foreign Students)* comprenant trente-six leçons basées sur six cent cinquante mots seulement.

A ce propos M. H. V. Routh fait les remarques suivantes : « Ces listes contiennent les mots qui seraient les plus utiles parce que les plus souvent employés. Mais le principe de la statistique des mots n'est pas aussi simple qu'on le pense. On ne peut se fier purement et simplement à une base arithmétique, car les mots font partie du mécanisme de la pensée, et toute machine est bien autre chose que la liste de ses pièces séparées. Les mots ont besoin d'être assemblés et agencés les uns avec les autres. Leur fréquence peut dépendre parfois de la diversité de leurs sens (et l'auteur donne

un exemple) ; ou encore un mot déterminé ne peut toujours remplacer son synonyme, d'un emploi plus fréquent, sous peine d'altérer, sinon le sens, tout au moins le sentiment de la phrase (l'auteur donne un exemple tiré des traductions de la Bible anglaise). Il faut se souvenir que l'usage que nous faisons des mots est plutôt comparable à l'emploi des monnaies : un sou n'est pas toujours meilleur qu'un billet de banque, bien qu'on ait plus souvent le premier en poche. En fait, les mots sont plutôt comme les pierres d'un gué, grâce auxquelles l'esprit cherche sa voie au milieu des expériences qui constituent notre connaissance de la vie, et c'est l'aspect et l'orientation de tels points d'appui qui importent, bien plus que leur multiplicité. En d'autres termes, et pour parler comme un philologue : certains mots sont sémantiques et désignent des choses (par ex. bois, locomotive, lampe) ; d'autres sont indicatifs d'une action (par ex. placer, parler) ; il y en a aussi qui sont qualitatifs (par ex. doux, dur, haut) et l'esprit doit jouer avec ces diverses catégories à sa manière expérimentale propre. L'esprit trouvera de l'aide surtout dans ces mots qui sont plus riches de sens ; il se laissera entraîner par les plus suggestifs, subissant en quelque sorte leur direction. En effet, on n'est jamais bien sûr que les expressions n'inspirent pas plutôt qu'elles ne suivent le tour de la pensée, à la manière de cette étincelle qu'un souffle de vent transformera en une flamme. En tout cas, l'établissement d'un vocabulaire n'est pas uniquement affaire de fréquence. Toute liste de mots, aussi minutieusement ingénieuse qu'on l'imagine, devrait être devisée et calculée de manière à fournir non seulement une certaine facilité à celui qui s'en sert, mais le moyen de donner une expression personnelle à sa pensée. Sinon elle ne développera guère d'intérêt chez l'élève et sera, par le fait même, difficile à apprendre. D'où la nécessité pour le professeur de se livrer à l'étude de ces listes et de se faire une opinion sur la manière dont il convient de les composer.

« Mais ce n'est pas assez de choisir les mots essentiels ; ceux-ci doivent être appris dans un ordre adéquat et successivement. C'est au siècle passé qu'on a découvert que, d'une certaine façon le cerveau était un organe décentralisé. Des localisations diverses produisent des attitudes différentes ; chaque groupe d'actions a son siège en un centre particulier. Nous comprenons à présent que ces « départements » ont entre eux des connexions et travaillent en collaboration. Bien plus, tout anatomiste vous dira que le pouvoir de

coordination appartient à la partie externe du cerveau, le cortex ; que ce « plafond du cerveau » a développé des aires d'association. En d'autres termes, le cortex se divise en régions qui ne prennent pas connaissance directement des sensations et des réflexes mais qui, pour ainsi dire, servent à la corrélation et au contrôle du mécanisme subordonné (les réflexes) ; somme toute à la façon dont un pianiste se sert de son clavier. Chaque zone de fonctionnement dans la matière grise enveloppant le *cerebrum* est composée de cellules nerveuses qui communiquent les unes avec les autres par des réseaux complexes de fibres nerveuses. Le centre du langage (différence essentielle entre l'homme et le singe) s'étend au dessus du lobe gauche, depuis un point juste en face du centre visuel, à travers le centre auditif, jusqu'au centre moteur, et en connexion étroite avec ces divers centres. Aucune autre zone n'offre une telle contiguité avec ses voisines et sans avoir aucun centre nettement délimité. Ainsi la faculté du langage n'est pas seulement un système étroitement organisé en lui-même, où chaque série de mots serait en liaison avec les autres, à la manière d'un système travaillant d'après un dessein fixé. Bien au contraire, il est allié à tous les autres points supérieurs de la conscience et fait avec eux des échanges d'impressions. Le professeur Mc Dougall a expliqué qu'il ne nous est même pas possible d'avoir la pensée de manger une orange sans mettre en jeu un vaste complexe d'impulsions nerveuses, une masse d'expériences antérieures, tactiles, auditives et spéculatives, aussi bien que verbales. Si nous ne notons pas cette complexité, c'est par suite de l'habitude que nous en avons. Mais un professeur doit y penser. Peut-être n'a-t-il pas la tournure d'esprit psychologique nécessaire à l'analyse de ces associations, mais il doit se souvenir que les mots s'appuient les uns sur les autres, qu'ils dérivent d'autres processus de pensée et d'attitudes. Le principe suivant lequel on répète les mots et on les retient constitue une partie essentielle du métier du professeur, même s'il ne se soucie nullement d'étudier la structure du cerveau. A côté de l'étude du choix des mots, il doit s'être fait une idée du système qui a créé la suite des mots et les plans de répétition de ceux-ci les mieux appropriés pour qu'ils s'incrustent dans la mémoire de l'élève. »

Voilà donc le dernier mot de la philologie moderne, applicable aussi bien à l'étude de la langue maternelle qu'à la propagation d'une langue en train de prendre un caractère international. C'est

en résumé, rejeter le dictionnaire par ordre alphabétique pour lui préférer des listes de mots soigneusement établies, de manière à faciliter l'expression de la pensée et lui permettre même un tour personnel. Et c'est aussi le résultat le plus récent de l'étude du fonctionnement du cerveau humain dans le processus caractéristique du langage. Or, c'est précisément le système qui était en usage dans les écoles égyptiennes, plusieurs milliers d'années avant notre ère.

L'enfant devait apprendre un choix de mots disposés suivant des catégories logiques, un peu à la manière de ce qu'on trouve dans les dictionnaires analogiques des langues modernes. Quelques documents de ce genre nous sont parvenus ; le plus important, le papyrus Golenischeff, n'a pas encore été publié. D'après l'analyse qui en a été donnée, ce document comprend des listes d'expression cosmographiques, des séries de fonctions et désignations de métiers, des listes de peuples du nord et du sud, la nomenclature des villes d'Égypte en ordre régulier du sud au nord, les désignations de divers édifices, des cultures et des terrains, des noms de céréales, de gâteaux, de boissons et de parties du corps humain. Les sept pages conservées ne sont qu'une portion d'un ouvrage considérable, véritable encyclopédie sous forme de nomenclature. Le commencement d'un papyrus semblable, définit le caractère de l'ouvrage : « L'enseignement qui instruit le cœur et donne à l'ignorant la connaissance de tout ce qui existe, ce que Ptah (dieu créateur) a créé et ce que Thot (dieu de la science) a enregistré, le ciel avec les astres, la terre et ce qu'elle renferme, ce qu'expriment les montagnes et ce qui jaillit de l'océan, les choses qu'éclaire le soleil et tout ce qui pousse sur la terre » (Voir l'étude de B. VAN DE WALLE, *Les Exercices d'écoliers dans l'ancienne Égypte,* dans la *Revue des Questions scientifiques.* Louvain, 1933).

C'est cette tradition pharaonique que les savants grammairiens et lexicographes coptes ont poursuivie depuis le XIe siècle, lorsque leur langue était en train de se voir supplantée définitivement par l'arabe et tandis qu'il importait d'en sauver la connaissance pour les nécessités de l'église chrétienne d'Égypte. Les écrivains coptes ont composé des livres bilingues, coptes et arabes, comprenant, sous forme de *préfaces* des grammaires, et sous la forme de *scalae,* des vocabulai- Le mot *scala,* comme l'explique Alexis Mallon *(Une École de savants égyptiens du moyen âge,* dans les *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth,* t. I, 1906, pp. 109-131 et t. II, 1907, pp. 213-64), est

analogue à celui qu'emploient les grammairiens arabes dont le mot *selim* ne donne pas « le sens précis de vocabulaire. Il désigne plutôt chez eux un ensemble de choses qui se suivent et s'enchaînent. »

Athanase Kircher a publié, dans son remarquable livre *Lingua aegyptiaca restituta* (Rome, 1643), deux de ces lexiques, celui de Abouᵓ l-Barakat Šams ar-Riasât (antérieur au début du XIVe siècle de notre ère) et celui d'Abou Isḥâq Ibn al Assal (du XIVe). Dans une introduction au second on peut lire : « Or donc, j'ai parcouru les livres qu'on appelle *échelles,* excellents instruments de travail aux montants élévés, aux échelons nombreux. Ces livres sont des vocabulaires copte-arabe dont la connaissance s'impose au vieillard, comme à l'homme mûr, comme à l'adolescent. Les uns ont été composés par les ancêtres et contiennent les principes de la langue qu'ils parlèrent eux-mêmes depuis leur enfance. Les autres sont l'œuvre d'une élite d'hommes éminents qui ont acquis la connaissance de cette langue au prix de longues veilles et en ont fait la lumière de leur intelligence, l'onction de leur esprit, de telle sorte qu'ils ont atteint, dépassé même le savoir de leurs devanciers. Comme à un fruit on enlève son enveloppe, ils ont dépouillé les anciens écrits et en ont extrait le meilleur. Leurs œuvres leur rendent témoignage. N'y trouve-t-on pas, si l'on veut apprendre à parler cette langue, plus de richesse d'expression, plus de facilité de parole ? »

Parlant de la *Scala* d'Abouᵓ l-Barakat Šams ar-Riasât, le Père Mallon dit : « Descendant l'échelle des êtres depuis Dieu jusqu'à la dernière des créatures, il relève tous les noms, tous les mots, vulgaires et scientifiques avec le scrupule d'un encyclopédiste dont tout le mérite est précisément d'être complet ». On pourrait soutenir que ce souci d'être complet, à une période où la langue se mourait, marque la décadence de ces listes qui, dans leur idée première, devaient être avant tout une intelligente sélection de mots groupés d'après leur sens.

On sera probablement surpris de constater que les écoles de scribes, dont les traditions s'étaient maintenues à travers le copte jusqu'au XIVe siècle de notre ère, travaillaient suivant les principes qui se dégagent des recherches des philologues et des psychologues les plus récents. Les pédagogues pharaoniques ne parlaient certainement pas de *cortex,* de *cerebrum,* de *matière grise* mais ils disposaient d'expériences pratiques transmises par des traditions séculaires, sinon millé-

naires ; ils avaient réfléchi, médité, discuté sur les conditions les meilleures du travail de la pensée, et leurs conclusions trouvent une étrange confirmation dans les conclusions des philologues du XXe siècle après Jésus-Christ. Personne, dans ce cas, n'oserait parler de la reprise d'une tradition, car il est certain que les linguistes américains cités au début de cet article n'ont jamais eu connaissance des papyrus Golenischeff ou Hood-Wilbour.

Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles. JEAN CAPART.

NOTE SUR LE DOSSIER
DES TEXTES SUBAKHMIMIQUES

Après avoir consacré précédemment une note au dossier actuel des textes fayoumiques de la littérature copte [1] et à celui des textes akhmimiques [2], nous avons cru utile de faire aussi un inventaire du dossier dit subakhmimique (A^2). Quoiqu'il n'ait commencé à se constituer qu'après les autres, il est déjà d'une réelle importance, mais qui échappe encore à ceux qui ne sont pas spécialisés dans les études coptes.

C'est en 1904 qu'ont été publiés les premiers fragments d'un texte du dialecte qui sera appelé plus tard subakhmimique : ceux de la version des *Acta Pauli* du codex de Heidelberg. Carl Schmidt les avait trouvés, en 1897, dans la collection des papyrus Reinnardt

[1] *Note sur le dossier des textes fayoumiques*, dans *ZNTW.*, XXXVII (1938), pp. 205-211. Ajouter maintenant : Matth., I, 15-20 (*ca.* VIe s.), Mc., XV, 42-XVI, 7 (*ca.* IXe s.), Ioh., IV, 3-14 (? s.) : W. TILL, *Faijum. Bruchstücke des N. T.*, dans *Le Muséon*, LI (1938), pp. 227-238 ; en outre, Ioh., XIII, 38-XIV, 1-3, 7-10, 13-17, 21-23 (VIIIe-IXe s.), quelques lignes d'une Passion de S. Georges (IXe s.), deux petits fragments d'un feuillet d'une Passion non-identifiée (IXe s.), et quatre menus fragments inutilisables : L. TH. LEFORT, *Les manuscrits coptes de l'Université de Louvain*, I, Louvain, 1940, n°s 16, 32, 35, 56 ; aussi Gal. IV, 13-18, Eph. I, 10-14, 18-22, VI, 19-24, Phil. I, 2-6, 9-11, 17-23, Hebr. XI, 21-32 (*ca.* 600 A. D.) : W. H. WORRELL, *Fayumic Fragments of the Epistles*, dans *Bull. Soc. d'Arch. copte*, VI (1940), pp. 127-139. Des fragments fayoumiques encore inédits (notamment de l'Université de Michigan) ont été dépouillés par W. E. CRUM pour son *Coptic Dictionary*, Oxford, 1939, *passim*.

[2] *Note sur le dossier des textes akhmimiques*, dans *Mémorial Lagrange*, Paris, 1940, pp. 197-201. Ajouter : Fragment d'une lettre d'affaire (ostr., VIIe-VIIIe s.), éd. H. THOMPSON, dans *Theban Ostraca*, Toronto, 1913, p. 206. D'après C. SCHMIDT, Πράξεις Παύλου, Glückstadt, 1936, p. 117-118, le fragment inédit de Manchester relatif à S. Paul (cf. note 23 de notre inventaire) aurait appartenu à une version des *Acta Pauli* en vieil akhmimique.

4. Vernulaeus' Attestation for L. le WYT de LUYSANT Sept. 1632

Nicolaus Vernulæus, S. Th. Licentiatus, Historiographus regius, et publicus Eloquentiae Professor, ac pro tempore Vniuersitatis Louaniensis Rector omnibus has Lecturis Salutem. Cum aequum sit vt virtus et eruditio dignis apud omnes encomijs extollatur, et
5 parta per industriam fama vbique celebretur, notum facimus, D. **Ludouicum Le Wyt de Luysant** Senonensem Juris consultum eo tempore, quo in hac nostra Vniuersitate, singulari prorsus et hactenus inusitata methodo, quam sua industria adinuenit, Hebraicæ Linguæ elementa et radices omnes tradidit, merito virorum praestantissi-
10 morum, et ipsius studiosae Juventutis commendationem ac laudem publicis testimoniis consignatam obtinuisse. Ne quis autem gloriæ eius parum fauens aut inuidens testimonijs eiusmodi publicis tanquam ab eo confictis fidem deneget, testamur et declaramus certo nobis compertum esse ea elogia, quae grato illj animo conscrip-
15 serunt Eximij Virj Sacræ Theologiæ Doctores Guilielmus ab Angelis et Libertus Fromondus, Clarissimus etiam vir Erycius Puteanus ; ac Venerabilis Dominj Hieronymus Reyers, Eustachius de Pomreux, Henricus Loyens, Franciscus Perraldus, Oliuerius Florentius Waterloop, atque alij octo Theologiæ Candidati, sine dolo ullo vera esse,
20 ac talia quibus adhibere fidem omnes possint, imo debeant. Vt nimirum hoc modo laudabilis et curiosa eruditio prænominatj Dñj. Ludouici Le Wyt alijs innotescat, ac cum plurium fructu, qui eius vti opera desiderarint, debitam sibi laudem famamque consequatur. In quorum fidem præsentes has litteras nostras libenter illj con-
25 cessimus, et per Notarium nostrum subscribj, sygilloque Rectoratus nostri munirj curauimus. Louanij X Septembris, anno partae salutis CIƆ.IƆC.XXXII

De Mandato Ma^ci Dñi Rectoris

V4. — 18 Perraldus] *might be Peraldus*
27 *De Mandato &c*] *in another hand*

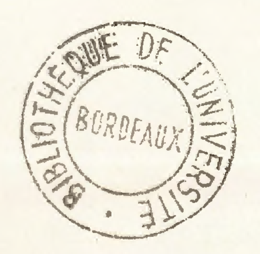
LISTE DES COLLABORATEURS AUX MÉLANGES L. TH. LEFORT

Belpaire B., Secrétaire de l'Institut Belge des Hautes Études Chinoises à Bruxelles.
Capart J., Directeur de la Fondation Égyptologique Reine Élisabeth à Bruxelles.
Capelle Dom B., Abbé du Mont-César, Maître de conférences à l'Université de Louvain.
Carnoy A., Professeur à l'Université de Louvain.
Cerfaux L., Professeur à l'Université de Louvain.
Chabot J.-B., Membre de l'Institut de France.
Conti Rossini C., Membre de l'Accademia Nazionale dei Lincei à Rome.
Coppens J., Professeur à l'Université de Louvain.
Couvreur W., Professeur à l'Université de Gand.
de Buck, A., Professeur à l'Université de Leyde.
De Langhe R., Profsseur à l'Université de Louvain.
De Visscher F., Professeur à l'Université de Louvain, Directeur de l'Academia Belgica à Rome.
De Vocht H., Professeur à l'Université de Louvain.
Dieu L., Professeur honoraire à l'Université de Louvain.
Dossin G., Professeur à l'Université de Liége.
Draguet R., Professeur à l'Université de Louvain.
Drioton, É., Directeur général du Service des Antiquités d'Égypte.
Duchesne-Guillemin J., Professeur à l'Université de Liége.
Garitte G., Chargé de cours à l'Université de Louvain.
Gessler J., Professeur à l'Université de Louvain.
Gilbert P., Chargé de cours à l'Université de Bruxelles.
Ghilain A., Maître de conférences à l'Université de Louvain.
Goossens R., Chargé de cours à l'Université de Bruxelles.
Grégoire H., Professeur à l'Université de Bruxelles.
Halkin F., Bollandiste.
Janssen J., Assistant à l'Université de Leyde.
Lacau P., Membre de l'Institut de France.

Lamotte É., Professeur à l'Université de Louvain.
Lebon J., Professeur à l'Université de Louvain.
Lefebvre G., Membre de l'Institut de France.
Mayence F., Professeur à l'Université de Louvain.
Muyldermans J., Maître de conférences à l'Université de Louvain.
Peeters P., Bollandiste, Membre de l'Institut de France.
Peremans W., Professeur à l'Université de Louvain.
Ryckmans G., Professeur à l'Université de Louvain.
Schneider N., Professeur au Grand Séminaire de Luxembourg.
Simon J., Professeur à l'Institut biblique pontifical à Rome.
Stracmans M., Chargé de cours à l'Université de Bruxelles.
Tisserant, S. Ém. le Cardinal E., Évêque de Porto et Sainte-Rufine, Secrétaire de la Congrégation pour l'Église orientale, Membre de l'Institut de France.
Tonneau R. M., Professeur au Séminaire Syro-Chaldéen à Mosul.
Van den Ven P., Professeur honoraire de l'Université de Louvain.
Van der Ploeg J., Professeur au Collège théologique O. P. à Nimègue.
van de Walle B., Professeur à l'Université de Liége.
Van Helmond B., Professeur au Collège théologique O. P. à Louvain.
van Lantschoot A., Scrittore orientale à la Bibliothèque Vaticane.
Van Roey A., Aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique.
Van Windekens A., Maître de conférences à l'Université de Louvain.
Vergote J., Professeur à l'Université de Louvain.
Vincent H. L., Professeur à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem.
Vosté J. M., Secrétaire de la Commission biblique pontificale, Professeur au Collège Angélique à Rome.
Walker J., Conservateur au Département des monnaies et des médailles du British Museum.

TABLES DES MATIÈRES — *INHOUD*

(LIX, 1-4)



Imprimerie Orientaliste L. Durbecq. — Louvain (Belgique).

LE MUSÉON

REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES

TIJDSCHRIFT VOOR ORIËNTALISME

Prix de l'abonnement pour 1946, payable d'avance :	Prijs van het abonnement voor den jaargang 1946, vooraf te betalen :
300 francs belges.	300 Belgische fr.

RÉDACTION: | REDACTIE:

Prof. L. TH. LEFORT

2, rue de l'Écluse, Louvain | 2, Sluisstraat, Leuven

SECRÉTARIAT ET ADMINISTRATION: | SECRETARIAAT EN BEHEER:

Prof. G. RYCKMANS

7, Mont St Antoine, Louvain | 7, St Antoniusberg, Leuven

Compte-chèques postaux: | Postcheckrekening:

LE MUSÉON, n° 3187.15.

SOMMAIRE

(Voir à la fin du volume, page 691.)

INHOUD

(Zie bl. 691.)